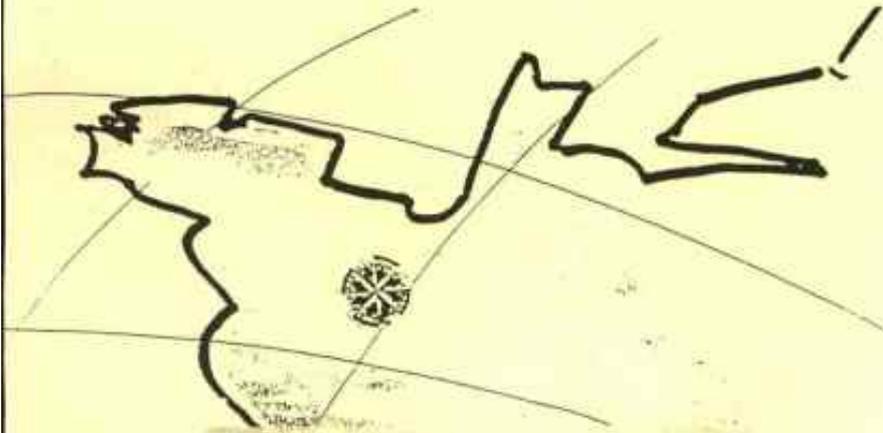


Fr. Jean-Louis PAUMIER

FRÈRES DU LARGE



La Pointe du Raz, vue générale.

HISTOIRE DE LA PROVINCE FRANCISCAINE

SAINT-DENIS

(Rennes)

1889 - 1996

FRÈRES DU LARGE

HISTOIRE DE LA PROVINCE FRANCISCANE
SAINT-DENIS

(Rennes)

1889 - 1996

Pro manuscripto
Imp. Atelier Sainte Claire
20 rue Molac - B.P. 51 619
44016 Nantes Cédex 1
4e Trimestre 1996

*"Le passé n'est qu'un sommeil.
Pour un esprit attentif et sensible,
tout se ranime".*

La Varende

INTRODUCTION

Les barrières du temps ne sont pas infranchissables pour l'esprit. Il nous est bon de faire mémoire de ceux qui nous ont précédés dans la vie franciscaine, au cœur de ces cent sept années d'existence de la Province Saint-Denis (orthographiée "Saint Denys" à l'ancienne), appelée ainsi en mémoire de l'ancienne Province des Récollets avant la Révolution (1612-1791), sous le patronage du premier évêque de Paris, Denis, décapité vers 250.

La période d'un peu plus d'un siècle apparaît bien courte au regard de l'histoire franciscaine multiséculaire, commencée dès le XIII^e siècle en Bretagne et en Normandie. Néanmoins, ce siècle fut grand ! Les convulsions de l'histoire des XIX^e et XX^e siècles ont eu des répercussions sur la vie de la Province, tant en France (pensons aux expulsions de 1880 et de 1903, amenant les Franciscains à s'exiler, pour une période plus ou moins longue, en Angleterre, puis en Hollande et en Belgique) que dans les pays de mission où ont oeuvré de très nombreux frères de la Province : au Maroc (52 missionnaires furent envoyés en un siècle, sans oublier les deux évêques, anciens Provinciaux, Ludovic Peurois et Amédée Lefèvre ; ce dernier devenant le premier Archevêque de Rabat), en Chine, au Japon, en Côte d'Ivoire où Gwénaël Le Flohic, Bernard Féron, Régis Clément ont été les pionniers de la Province auprès de la jeune Eglise ivoirienne qui allait être très soutenue par les frères, accomplissant un travail d'évangélisation qui continue à porter du fruit, donnant également un frère comme évêque : Paul-Siméon Ahouanan, évêque de Yamoussoukro, nommé fin 1995 et dont l'ordination épiscopale eut lieu en mars 1996.

Nous serons ainsi amenés à rencontrer différentes figures de frères qui ont marqué, à leur façon, l'histoire de la Province : missionnaires, Provinciaux (dont le fondateur, Bénigne Lebray, originaire de Janville, dans le Calvados), gardiens, évêques, fondateurs de maisons, bâtisseurs (comme Pierre Segondi qui construisit une trentaine d'églises et cathédrales en Côte d'Ivoire), prédicateurs et confesseurs (comme Alexis Prou qui a contribué de façon importante à la formation de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus lors de la retraite qu'il prêcha au Carmel de Lisieux, en 1891, la "lançant sur les flots de la confiance et de l'amour", (comme elle l'écrivit elle-même), philosophes et théologiens, enseignants (comme Déodat de Basly, l'une des grandes figures de la théologie franciscaine qui a contribué à faire redécouvrir Duns Scot, ou Bernard Baudoux, professeur et doyen de la Faculté de philosophie

à "l'Antonianum" de Rome, ou Antoine de Lourmel, (ancien Provincial, qui a formé des générations de séminaristes et de laïcs des diocèses bretons), frères victimes de leur apostolat et morts martyrs (comme Hilaire Verrier, aumônier militaire massacré au Maroc en 1918, Frédéric Fourré, tué en Chine par les Japonais en 1938, Louis de Gonzague Lebarbanchon, fusillé en 1944, ou Jean-Paul Moisdon, assassiné en Côte d'Ivoire en 1970), frères quêteurs, frères travaillant en monde rural ou en usines, témoins de la proximité auprès des travailleurs, accompagnateurs de mouvements de jeunes et d'adultes à travers les aumôneries d'étudiants, la préparation aux sacrements, de la direction du Tiers-Ordre (où s'est illustré particulièrement Raymond Moisdon) à l'assistance de la Fraternité séculière, de la J.O.C (où s'est illustré Amédée Lefèvre et bien d'autres), aux différents secteurs de l'Action Catholique ou du scoutisme, sans oublier les frères qui ont oeuvré, avec discrétion et efficacité, dans les couvents et fraternités, assurant les tâches manuelles indispensables à la vie d'une maison.

Cette histoire de la Province est bien l'histoire de tous les frères ; chacun y a apporté sa pierre : pierre unique et indispensable pour la construction de l'édifice. «Le corps humain se compose de plusieurs membres, et non pas d'un seul. Or, vous êtes le Corps du Christ et, chacun pour votre part, vous êtes les membres de ce Corps. Parmi ceux que Dieu a placés ainsi dans l'Eglise, il y a premièrement des apôtres, deuxièmement des prophètes, troisièmement ceux qui sont chargés d'enseigner, puis ceux qui font des miracles, ceux qui ont le don de guérir, ceux qui ont la charge d'assister leurs frères ou de les guider, ceux qui disent des paroles mystérieuses. Tout le monde évidemment n'est pas apôtre, tout le monde n'est pas prophète ni chargé d'enseigner, tout le monde n'a pas à faire des miracles, à guérir, à dire des paroles mystérieuses ou à les interpréter. Parmi les dons de Dieu, cherchez à obtenir ce qu'il y a de meilleur ! » (I Co 12, 12-31)

Ce travail historique n'aurait jamais pu voir le jour sans les travaux effectués par plusieurs frères de la Province durant ce siècle. Il serait trop long de tous les citer, auteurs de dossiers plus ou moins volumineux, de mémoires ou de notices sur tel ou tel couvent et fraternité. Mentionnons néanmoins quelques noms parmi les plus marquants : Achille Léon, Corentin Le Grand, Edmond Noyé, René Quéméneur, Luc Le Borgne, Raphaël Lipovac pour la Côte d'Ivoire, Valentin Goudal pour le Maroc, sans oublier l'aide apportée par Hugues Dedieu, archiviste de la nouvelle Province France-Ouest, pour des vérifications de dates et pour les photographies.

Ce travail, qui est notre héritage commun, est dédié à tous les frères de la Province Saint-Denis. Nous le dédions également à tous ceux, à toutes celles, qui ont été aidés ou sont aidés, d'une façon ou d'une autre, par nos frères. Particulièrement, en hommage à sainte Thérèse de Lisieux.

Fr Jean-Louis PAUMIER

I

LE TEMPS DES FONDATEURS

FRÈRES DU LARGE

**HISTOIRE DE LA
PROVINCE FRANCISCANE SAINT-DENIS
(RENNES)
1889 - 1996**

Fr Jean-Louis PAUMIER

CHAPITRE I

PRÉPARATIONS

1. Le retour des Franciscains en France.

Tout commence par l'espérance. Toujours espérer. Après l'orage. L'orage ? C'est celui de la grande Révolution de 1789, celle qui a renversé l'ancienne société, celle qui a, après des débuts pourtant prometteurs, persécuté l'Eglise de France. La vie religieuse, particulièrement détestée par le Siècle des Lumières, fut condamnée à disparaître. L'espérance ? C'est celle qui s'est réalisée au XIX^e siècle avec le retour des Franciscains, comme tant d'Ordres et Congrégations précédemment chassés. Le XIX^e siècle, c'est le grand retour. Des frères vont avoir l'audace des recommencements, comme leurs lointains devanciers du XIII^e siècle qui avaient implanté le tout jeune Ordre des Frères Mineurs en France, à La Cordelle, près de Vézelay, sous la conduite de frère Pacifique. Deux sources réintroduisirent les Franciscains en France. Celle des Observants espagnols et celle des Réformés du Piémont (nord-ouest de l'Italie, capitale Turin), formant une "croix de saint André" : des Pyrénées à la Flandre, les Observants espagnols fondèrent leur premier couvent à Saint-Palais, au Pays Basque, en 1851. D'autres couvents suivirent, donnant naissance à la Province Saint-Louis d'Anjou (Aquitaine), érigée en 1860, dont se détachera en 1892 la Province Saint-Pierre (Paris).

La Province Saint-Denis prend sa source dans l'autre courant ; celui des Réformés du Piémont. A la faveur du Congrès de Vienne, qui redessina la carte européenne après l'épopée de Napoléon Ier, les religieux piémontais récupérèrent, dès 1816, le couvent de Cimiez, à Nice. Sans le savoir, des fils de saint François allaient constituer un lien symbolique entre passé et avenir : des Récollets français, dispersés par la Révolution, entrèrent dans la Province Saint-Thomas de Piémont qui sera à l'origine de la Province Saint-Denis. C'était le cas de François de Nantes, entré au couvent de Cimiez en 1817, et d'Athanasie Jaffrou, de Pont-l'Abbé, en 1830.

Pour que Nice devienne territoire français, il faudra attendre 1860.

Après Nice, Avignon. En 1851, Mgr Debelay, l'Archevêque, remarqua la présence de Franciscains Réformés du Piémont venus quêter en France. Intéressé, il écrivit alors pour demander la création d'une implantation franciscaine en Avignon. C'est ainsi que les Franciscains Réformés entrèrent officiellement en France avec la fondation du couvent de cette ville, en mars 1852. Le maître d'oeuvre de ce retour des Franciscains ? Bénigne de Valbonne. Il allait être également chargé des fondations suivantes à Nîmes et Bourg Saint-Andéol (1855).

Arrivés en France, les Réformés reprenaient le vieux nom de "Récollets", entendant bien marquer la continuité avec le passé franciscain français. L'arbre, que l'on avait cru mort, fleurissait à nouveau sur le sol français !

2. La fondation de Caen (1857).

En 1856, il avait été demandé à un prédicateur célèbre de Caen, l'abbé Combalot, s'il connaissait quelques missionnaires qui accepteraient de venir dans le diocèse de Bayeux. L'abbé répondit par une image militaire : "J'ai votre affaire. Vous avez la Garde nationale (le clergé séculier), vous aurez la

Ligne (un Ordre religieux) !". Comme s'il sonnait le rappel des troupes, le martial abbé prit sa plus belle plume pour écrire à l'un de ses amis, qui n'était autre que Bénigne de Valbonne. Quelle bonne aubaine ! C'était là, assurément, un signe de la Providence ! Le Franciscain fondateur allait immédiatement saisir l'occasion de créer ! Après s'être rendu à Caen et avoir acquis quelques locaux bien précaires (dont une chapelle délabrée consacrée à Notre-Dame de Sainte-Paix, ainsi qu'un jardin, rue d'Auge), Bénigne de Valbonne laissait sur place Félix de Breil avec la mission de transformer ces baraques en couvent. Mission difficile ! D'autant plus que le malheureux Franciscain ne parlait pas bien le français. Les normands, surtout dans ce quartier difficile de Vaucelles, lui firent bien comprendre qu'il n'était qu'un étranger, un *horsain* dans toute sa splendeur ! Pourtant, malgré les railleries et les vexations, le religieux de 27 ans n'allait pas se décourager. Il n'y a pas que les normands à être tenaces ! Le couvent put être érigé canoniquement le 10 mai 1857. L'évêque de Bayeux, Mgr Didiot, vint bénir les locaux. Bientôt, un prêtre du diocèse, l'abbé Le Boucher, se présenta pour rentrer chez les Franciscains. Il entra au noviciat d'Avignon en 1857 sous le nom de Pacifique. On changeait alors de nom en entrant dans la vie religieuse, celle-ci étant vue comme une nouvelle naissance ; nom nouveau qui était suivi du lieu d'origine du religieux, pas du nom de famille. Grâce à une bienfaitrice, la marquise de Brige, Félix de Breil put édifier un véritable couvent. Des frères allaient venir à son aide : Pacifique, après son noviciat, et Séraphin de Gazzo qui devint le premier gardien.

Suite à l'aide militaire française contre l'Autriche, qui attaquait le Piémont, marquée par les victoires de Magenta et de Solferino (1859), la France de Napoléon III reçut le comté de Nice et la Savoie en 1860. Annexion toute pacifique, plébiscitée par la population des territoires concernés. La Custodie (c'est-à-dire l'ensemble des couvents de cette région) devenait française, ajoutant ces maisons de la Custodie maritime de Nice aux cinq couvents français alors existants (Avignon, Nîmes, Bourg Saint-Andéol, Caen, Mâcon) : les deux custodies (celle de Nice et celle d'Avignon) constituèrent la nouvelle Province Saint-Bernardin, érigée canoniquement le 7 septembre 1861.

Jusque-là, tout allait bien. On créait ! A la joie de construire, ce qui dynamise tout être humain, s'ajoutait la joie spirituelle de rétablir la vie franciscaine en France. De faire oeuvre historique ! Joie de faire rejoindre les deux maillons de la chaîne des siècles franciscains, reliant passé et présent, annonçant les moissons de l'avenir. Or, il y avait bien un problème ! On envoyait les novices du nord de la nouvelle Province (il n'y en eut pas beaucoup à cette époque) faire leur noviciat dans le Midi, au couvent de Nice-Cimiez ou bien en celui d'Avignon. La fondation de Caen fut providentielle, permettant de remédier à ces difficultés géographiques. Tout naturellement, le couvent normand était désigné comme maison de noviciat pour le nord de la Province Saint-Bernardin, tandis qu'Avignon le restait pour le Midi.

Ainsi, dès 1861, il existait déjà deux pôles dans la Province ; deux pôles qui tendront à se séparer peu à peu, ce qui s'accroîtra avec le temps et les circonstances.

3. Frère Bénigne, né à Janville, Franciscain de Caen.

Nous rencontrons maintenant une grande figure de fondateur de la future Province Saint-Denis. Ce qui ne doit pas néanmoins masquer le travail de fondation assuré par plusieurs religieux, déjà mentionnés ou qui vont l'être. Bénigne de Janville n'a pas été seul ! Né à Janville (Calvados) en 1827, Ernest-Léon Lebray était entré dans le clergé séculier et devenait prêtre (1855), après avoir été formé par les petits séminaires de Caen et de Sommervieu, puis par le Grand Séminaire de Bayeux.

Vicaire de l'importante paroisse d'Orbec, dans le Pays d'Auge, ce jeune prêtre zélé était particulièrement apprécié. Par un hasard providentiel, le curé doyen d'Orbec était justement le frère de l'abbé Le Boucher. Son entrée chez les Franciscains marqua le jeune vicaire. Instrument de la Providence sans le savoir, le brave curé normand lui parlait souvent de son frère. Un petit dialogue illustre bien l'état d'esprit de l'abbé Lebray qui, après avoir pensé aux Jésuites, se sentait attiré par les Franciscains : songeant à l'austérité des Franciscains Récollets et à la fragilité de santé de l'abbé, le curé essayait de le dissuader en lui disant "qu'il n'était pas du bois dont on fait les Récollets !" L'abbé Lebray

répondit alors que "les arbres les plus frêles sont souvent ceux qui poussent le mieux quand la tige est droite" et "qu'il tâcherait d'être un de ces arbres-là !" C'était clair !

A l'époque, le couvent de Caen prenait son essor sous l'impulsion du frère du curé d'Orbec, devenu gardien. Félix de Breil était maître des novices. L'abbé Lebray devint le troisième novice de ce couvent en janvier 1862, prenant l'habit sous le nom de Bénigne. Désormais, pour tous, et aux yeux de la postérité, il sera Bénigne de Janville. On en oubliera même son nom de famille !

Les Franciscains de Caen allaient s'illustrer par les missions populaires dans les villes et les campagnes. Très vite, leur renommée grandit. Bien qu'il n'y ait jamais eu beaucoup de novices à Caen, plusieurs ont marqué la Province comme Bénigne de Janville et Alexis Prou, venu lui aussi du clergé séculier (il était sous-diacre dans le diocèse de Nantes). Alexis Prou marqua l'itinéraire spirituel d'une jeune Carmélite qui traversait une période difficile : sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus !

4. Frère Alexis Prou, un guide spirituel pour une sainte.

Les Carmélites de Lisieux étaient vraiment déçues. Très déçues ! Bénigne de Janville, qui était attendu pour prêcher la retraite annuelle du Carmel, en octobre 1891, ne pouvait pas venir. Un empêchement de dernière minute. Il avait désigné Alexis Prou, alors gardien du couvent de Saint-Nazaire, afin de le remplacer. Mais ce Franciscain n'arrivait pas avec une réputation fameuse ! Il était certainement qualifié pour prêcher des missions paroissiales. Évangéliser les simples et convertir les pécheurs. Bien sûr ! Mais en ce qui concerne la compréhension, l'accompagnement spirituel des "âmes contemplatives" ? On doutait ! "On", c'est-à-dire les Carmélites de Lisieux et surtout la prieure, Mère Marie de Gonzague. Alexis Prou avait pourtant prêché des retraites spirituelles à des communautés religieuses. Les Trappistes l'avaient même demandé à nouveau ! Il était apprécié pour la qualité de sa direction spirituelle. Mais il ne plaisait pas à la prieure du Carmel de Lisieux. Ainsi, les Carmélites semblaient se préparer, dans la fatalité, à vivre une retraite spirituelle "au rabais" avec ce Franciscain. On en attendait peu de fruits spirituels. Vraiment peu ! Pêché d'orgueil de nos braves Carmélites de Lisieux qui s'estimaient âmes supérieures, âmes d'élite ? Peut-être. L'orgueil, la suffisance, peuvent s'insinuer sournoisement dans la vie spirituelle en la détournant, en définitive, de son véritable sens. N'accusons pas trop vite les Carmélites. C'était l'atmosphère spirituelle du temps qui était, il faut bien le dire, étouffante ! La petite Thérèse Martin, qui avait fait Profession religieuse l'année précédente, allait-elle en être victime ?

Le Franciscain arrivait. "Avec ses yeux pétillants de malice, son abord affable, sa bonhomie, son optimisme, il facilitait la confiance et l'art d'ouvrir les cœurs. Le charme, en lui, s'alliait à une dignité de vie qui en imposait, à un sens surnaturel jamais démenti..." (Stéphane Piat, *Sainte Thérèse de Lisieux à la découverte de la Voie d'Enfance*, Editions Franciscaines, Paris, 1964, p. 23).

Il y avait donc dans la communauté, cette jeune Carmélite de 18 ans, particulièrement vulnérable. Sous l'influence d'une spiritualité culpabilisante, soeur Thérèse était en train de devenir maladivement scrupuleuse ! La fleur s'étiolait. Tension dans sa vie spirituelle. S'épuiser dans de vaines mortifications pour obtenir son salut "à la force du poignet". Crainte épouvantable de la damnation. Enfin crispation. Des légions de religieux et de religieuses étaient passées par ces souffrances à travers les siècles. Comme ce jeune moine Augustin du XVI^e siècle nommé Martin Luther qui, jeté dans un désespoir tel qu'il se mit à douter de l'existence de Dieu, allait faire plus tard sa propre découverte de la miséricorde de Dieu qui le libéra et fut le point de départ de la Réforme que l'on sait !

La spiritualité du Carmel, en ce XIX^e siècle, parlait beaucoup de péché et de démon, de sacrifice, d'expiation, empêchant Thérèse d'oser avancer dans la voie où la confiance et l'amour sont l'essentiel. Aimer ! Or, Thérèse était habitée par la crainte d'un Dieu vengeur. L'amour viendra bientôt. Plus grave, la petite Carmélite était si troublée, si tendue, qu'elle en était arrivée au point de remettre sa foi en cause. Elle l'écrivit plus tard : "J'avais alors de grandes épreuves intérieures de toutes sortes

(jusqu'à me demander parfois s'il y avait un Ciel)" (*Histoire d'une Ame*, manuscrit A, folio 80). Elle en était donc là !

La retraite dura une semaine, du 8 au 15 octobre 1891. Selon l'usage, les Carmélites se confessaient deux fois, au début et à la fin, mais elles pouvaient rencontrer le prédicateur si elles le souhaitaient.

Avec ses soi-disant "petits moyens", le Franciscain allait accomplir des merveilles dans l'âme de la jeune sœur qui ne savait plus trop où elle en était. Dès la première confession, Thérèse témoigna de sa libération intérieure : "Je me sentais disposée à ne rien dire de mes dispositions intérieures, ne sachant comment les exprimer, mais, à peine entrée dans le confessionnal, je sentis mon âme se dilater. Après avoir dit peu de mots, je fus comprise d'une façon merveilleuse et même devinée... Mon âme était comme un livre dans lequel le Père lisait mieux que moi-même... Il me lança à pleines voiles sur les flots de la confiance et de l'amour qui m'attiraient si fort, mais sur lesquels je n'osais avancer..." (Idem)

Alexis Prou balaya ces scrupules malsains qui détruisaient ses énergies spirituelles. Écoutons encore Thérèse : "Il me dit que mes fautes ne faisaient pas de peine au Bon Dieu que, tenant sa place, il me disait de sa part qu'il était très content de moi" (Idem).

Thérèse eut envie de revoir ce prédicateur qui lui apportait une aide spirituelle véritable. Avant la fin de la retraite. Malheureusement, la prieure conseilla aux religieuses de ne pas aller consulter le Franciscain qui semblait ne rien comprendre à la vie carmélitaine. Thérèse le rapporta dans ses écrits. Elle avait elle-même bien discerné l'action de Dieu pour sa vie, grâce à l'intermédiaire d'Alexis Prou : "Le Bon Dieu voulant me montrer que c'était Lui seul le Directeur de mon âme se servit justement de ce Père qui ne fut apprécié que de moi" (Idem).

une âme religieuse. Le Bon Dieu voulant me montrer que c'était lui
seul le Directeur de mon âme se servit justement de ce Père qui ne fut
apprécié que de moi... j'avais eu de grandes épreuves intérieures de toutes
sortes, jusqu'à me demander parfois s'il y avait un ciel. Je me sentais
disposée à ne rien dire de mes dispositions intérieures ne sachant comment
les exprimer, mais à peine entrée dans le confessionnal, je sentis mon âme
se dilater. Après avoir dit peu de mots, je fus comprise d'une façon merveilleuse
et même devinée... mon âme était comme un livre dans
lequel le Père lisait mieux que moi-même... Il me lança à pleines
voiles sur les flots de la confiance et de l'amour qui m'attiraient si fort
mais sur lesquels je n'osais avancer... Il me dit que mes fautes ne
faisaient pas de peine au Bon Dieu, que tenant sa place, il me disait
de sa part qu'il était très content de moi...

Où que je fus heureux en ceantant ce consolante paroles !... jamais je
n'ai entendu dire que les fautes pouvaient me pas faire de peine au bon
Dieu... cette assurance me console de joie, elle me fait supporter je
sûrement l'œil de la vie... Je sentais bien au fond de mon cœur que
c'était vrai car le Bon Dieu est plus tendre qu'une mère, et bien voir.

Sainte Thérèse de Lisieux mentionne la retraite d'Alexis Prou.
HISTOIRE D'UNE AME, Manuscrit A, folio 80

Que s'est-il passé ensuite ? Certains spécialistes ont des avis qui diffèrent. Pour Jean-François Six, on ne sait pas le contexte exact de la dernière confession de Thérèse. La jeune religieuse a-t-elle "bravé l'interdit" de sa responsable pour aller voir le Franciscain ? (ce qui ne fait pas bien dans la biographie d'une sainte, expliquant les omissions ou corrections de Mère Agnès, prieure suivante et soeur "de sang" de Thérèse), mais elle a pu obtenir au dernier moment la permission de retourner voir le Franciscain. Un autre spécialiste, Pierre Descouvemont va plus loin : c'est sur son témoignage que nous basons la suite de notre récit.

Donc, la prieure de l'époque avait déconseillé d'aller voir le prédicateur. Il fallait obéir. C'était d'autant plus dur pour Thérèse car, étant seconde sacristine, elle entendait Alexis Prou aller et venir dans la sacristie extérieure, lisant son bréviaire dans l'attente de l'éventuelle visite d'une religieuse. Personne ne vint ! Mais Thérèse se rattrapa lors de la dernière confession, à la fin de la retraite.

C'était pendant le repas, pris alors à 11 heures. Comme elle n'en finissait pas de venir au réfectoire, Mère Marie de Gonzague donna des signes de mécontentement : qu'est-ce que cette "enfant" pouvait bien dire à ce confesseur médiocre pour ne pas respecter les horaires ? La sous-prieure et soeur "de sang" de Thérèse, Pauline, devenue soeur Agnès de Jésus, se rendit compte de la colère qui se préparait. Elle se dirigea alors vers le confessionnal pour demander à sa petite soeur de venir rapidement au réfectoire. Thérèse demanda si c'était un ordre formel de la prieure. Agnès lui répondit négativement. "Alors, répondit Thérèse, je ne sortirai pas. Le Bon Dieu veut que je sois ici en ce moment, je dois profiter de ses grâces et de ses lumières..." (P. Descouvemont, *La mystérieuse fécondité d'un apôtre*, in *A l'Écoute*, revue des Orphelins Apprentis d'Auteuil, n°62, octobre 1991, p. 55). Savoureux récit où Thérèse, qui savait ce qui était en jeu pour elle, fit preuve de caractère. Thérèse prit son temps pour dialoguer avec celui qui la comprenait si bien !

Apparemment, cette retraite avait été un échec. Aucune religieuse n'était venue entre les deux confessions. Alexis Prou dut en souffrir. Comme tout apôtre qui essaie de donner le meilleur de son expérience spirituelle, et qui reste incompris ! Oui, bien sûr, il y avait eu cette petite Carmélite qui a bu ses paroles. Mais c'est tout. Et c'est peu. Donc, globalement, c'était l'échec. Or, sans qu'il le sut, Dieu s'était servi de ce Franciscain méprisé et incompris pour contribuer à la formation d'une sainte ! Dieu s'était servi de lui pour lancer Thérèse sur le chemin de la confiance, inaugurant ainsi ce qui allait être sa petite voie d'enfance spirituelle qui la sanctifia.

Quand parut, en 1898, la première édition de *Histoire d'une Ame*, c'est-à-dire des cahiers spirituels de Thérèse, la jeune Carmélite était morte depuis une année, à 24 ans. Alexis Prou, devenu gardien de Caen, reçut un exemplaire. Au Carmel, Agnès de Jésus était devenue prieure. Elle avait coché, en marge de l'exemplaire envoyé au Franciscain, les passages où, sans qu'il fut nommé, il était question de lui. Avec pudeur, Alexis Prou ne fit jamais la moindre allusion à l'influence qu'il avait exercée dans la vie spirituelle de la jeune religieuse, morte trop tôt comme si elle avait donné toute sa mesure sur cette terre. Parfois, on l'interrogeait. Il avait dû rencontrer cette Carmélite, dont on parlait de plus en plus, lorsqu'il avait été à Lisieux. Il se contentait de répondre : "C'est la plus grande âme que j'ai jamais vue. C'est certainement une grande sainte !" Et il ajoutait humblement : "Ah, la pauvre petite, comme elle s'illusionnait sur mon compte" (*Archives*).

En 1891, Thérèse avait promis à Alexis Prou de l'aider dans son ministère par sa prière. Dans les dernières années de sa vie, il aimait dire qu'il avait reçu beaucoup de grâces par son intercession. Alexis Prou mourut en 1914. Il avait rencontré beaucoup de monde. Il avait été très actif, ne ménageant pas sa peine. Définitif de la Province Saint-Denis, Custode. Mais la petite Carmélite fut certainement la rencontre de sa vie.

A l'exemple de ce frère, dans l'aridité engendrée par la complexité de la condition humaine, nous avons peut-être été conduit, ou bien nous le serons, à aider une grande sainte du XXI^e siècle afin qu'elle prenne conscience de sa vocation. Sans le savoir. Peut-être ne le saurons-nous jamais ? Comme des instruments de la grâce de Dieu.

L'histoire est faite de moments de grâce. Leur rencontre, à tous les deux, en est un. Il est temps de nous retirer doucement, de laisser soeur Thérèse et frère Alexis continuer, dans l'Eternité bienheureuse, leur dialogue spirituel ébauché sur cette terre. Maintenant, tout est dévoilé pour eux. Nous n'en sommes pas là ! Il nous faut continuer à marcher. L'histoire poursuit son cours.

Quelques religieux vinrent du Midi, comme Raymond des Tourettes, qui contribua à la fondation de Saint-Nazaire, et surtout allait avoir une grande influence dans le développement de l'influence franciscaine par le Tiers-Ordre, dont il se fit l'ardent promoteur. Il fonda la revue "Les Annales du Tiers-Ordre" qu'il dirigea jusqu'en 1886, avant d'en laisser la direction à Alexis Prou.

5. Bénigne de Janville, Provincial de Saint-Bernardin.

En 1867, Bénigne de Janville devenait gardien de Caen et le restera jusqu'en 1872. Dès le début de la guerre de 1870, il mit son couvent à la disposition de la municipalité pour y soigner les malades et les blessés, selon les instructions du Provincial, Denis de Nice, décidant de mettre les couvents de la Province à la disposition de la France.

Le Chapitre Provincial n'avait pas pu se réunir à cause de la guerre ; les responsables étaient restés en charge. Cela se produisit assez souvent en cette fin de siècle et au début de l'autre. Les circonstances. Ce fut la même chose en 1872. Le Ministre Général, Bernardin de Portogruaro, procéda, avec le Définitoire Général, aux nominations des responsables de la Province. C'est ainsi que Bénigne de Janville devenait pour la première fois Provincial de la Province Saint-Bernardin ; il le sera jusqu'en 1878, puis une deuxième fois de 1885 à 1889 avant de devenir le premier Provincial de la nouvelle Province Saint-Denis de 1889 à sa mort, en 1897.

Le nouveau Provincial avait des idées précises et, avec son énergie coutumière, mit tout en oeuvre pour les faire aboutir ! D'abord, étendre l'influence de la Province Saint-Bernardin ! Constat : le Midi était déjà bien pourvu en couvents (Nice, Saorge, Avignon, Nîmes, Mâcon, Bourg Saint-Andéol) tandis qu'il n'y avait qu'un couvent au nord de la Province (Caen). C'était insuffisant, surtout qu'on demandait de plus en plus de prédicateurs franciscains. Enquête. Juger : La Bretagne paraissait bien disposée à accueillir les Franciscains (où plusieurs avaient déjà fait des prédications remarquées). Décision. Agir : Il fallait donc créer à l'Ouest ! Bénigne de Janville allait donc faire des fondations, tant en Bretagne qu'en Normandie : Saint-Nazaire (1872), Rennes (1877), Nantes (1887), Rouen (1889), Le Havre (1897). Il y eut également un couvent de la Province à Paris en 1884.

Mais un Provincial doit aussi avoir le souci de la vie spirituelle de ses frères. Mentionnons un seul exemple : en 1872, Bénigne de Janville avait donné son accord à la traduction française de *l'Exposition de la Règle de Kazenberger*. Travail d'autant plus nécessaire que les Franciscains de France ne disposaient pas, jusque-là, d'explication de la Règle en français. Excepté, peut-être, quelques travaux sous l'Ancien Régime, mais surtout dans le domaine historique comme la très volumineuse "Chronique des Frères Mineurs", traduite en français à partir de 1623, et surtout la célèbre *Vie de Saint François d'Assise* du Récollet français Candide Chalippe, en 1727.

6. La fondation de Saint-Nazaire (1872).

Dès qu'il fut Provincial, Bénigne de Janville prit contact, en 1872, avec Mgr Fournier, évêque de Nantes, qu'il savait bien disposé pour une fondation franciscaine. L'évêque donna son accord, mais pas à Nantes, comme l'aurait souhaité le Provincial ! Non. L'évêque avait donné sa promesse pour Nantes aux Capucins (qui allaient d'ailleurs s'y établir en 1874). A défaut de Nantes, l'évêque proposait Saint-Nazaire. Va pour Saint-Nazaire ! Bénigne de Janville, Alexis Prou et deux autres frères partirent pour Saint-Nazaire. Ils furent accueillis et aidés par le comte et la comtesse de Pimodan. Des personnages marquants dans la famille franciscaine. Ils contribuèrent également aux fondations des Clarisses à Nantes et à Rennes. Les Franciscains s'installèrent provisoirement dans une maison à proximité du terrain destiné au couvent. En juillet 1872, l'abbé Pergeline, vicaire général de l'évêque de

Nantes, bénissait l'oratoire devant une assemblée nombreuse. Bénigne de Janville laissa sur place Raymond des Tourettes comme premier gardien du couvent. Celui-ci fut terminé en 1875.

Il y eut préoccupation, très tôt, d'assurer la relève, de transmettre le charisme franciscain aux jeunes générations. Conformément aux vœux du Ministre Général, Bénigne de Janville ouvrit à Caen, en novembre 1873, un collège "séraphique" pour former des futurs Franciscains. A sa tête, le Provincial mit Léonard Desmazures, originaire d'Argentan (Orne). Nous retrouverons celui-ci successeur de Bénigne de Janville à la tête de la Province Saint-Denis. Plus tard. Des jeunes allaient progressivement arriver au collège nouvellement fondé : les deux premiers "séraphiques" furent admis à la vêtue en 1875.

On constate que de nombreuses vocations franciscaines sont nées, dans les débuts, parmi le clergé diocésain. Notamment du diocèse de Nantes. Mais relevons le succès des missions paroissiales : un grand nombre de jeunes allaient entrer chez les Franciscains après avoir rencontré, entendu, des prédicateurs franciscains. Comme cette mission paroissiale aux Sorinières, diocèse de Nantes, prêchée par deux Franciscains. Nous avons déjà rencontré l'un d'eux : Alexis Prou. Cette mission porta du fruit, décidant de la vocation franciscaine du curé des Sorinières lui-même, l'abbé Planté, qui prit le nom de Bonaventure lors de son entrée au noviciat de Caen. Avec lui, un enfant qui sera plus tard connu sous le nom d'Eusèbe Clop, promoteur du chant grégorien au collège Saint-Antoine, appelé couramment "Antonianum", à Rome. Il en assura la diffusion dans l'Ordre, publiant plusieurs ouvrages de chants franciscains en grégorien, exhumés des poussières de telle ou telle bibliothèque. Il y eut *Cantus Varii*, le *Graduel*, l'*Antiphonaire romano-séraphique*. Le Pape Pie X le nomma membre consultant de la Commission Pontificale pour l'édition officielle du chant grégorien.

Une personnalité, ce savant franciscain féru de chants. Il rejoignait ainsi la longue cohorte de nos frères qui ont, à travers les siècles, oeuvré en ce domaine. Artistes, compositeurs, chanteurs, organistes. Certainement, appel pour nous à ne pas délaissier la production musicale. Appel à faire oeuvre artistique, en valorisant les dons divers que le Seigneur a pu nous donner. Façon de s'accomplir, d'être heureux. Façon, bien sûr, d'évangéliser !

7. Une famille franciscaine en plein essor.

Il n'y avait pas que les Franciscains à fonder de nouvelles maisons. Les Capucins créaient également (par exemple, à Nantes en 1874). Les Clarisses, filles de la lumineuse Claire, créaient également des monastères : Alençon, Nantes en 1859, Rennes en 1885 etc., tandis que de nombreuses congrégations de soeurs franciscaines naissaient et se développaient rapidement dans l'Ouest.

Sous l'influence des Franciscains, on assista au développement du Tiers-Ordre. Les frères apportèrent également leur aide à la fondation et à l'essor des congrégations féminines affiliées à l'Ordre. Floraison intense. Si bien que Bénigne de Janville pouvait légitimement se réjouir dans une lettre circulaire, datée du 1er janvier 1875, adressée aux religieux, religieuses et tertiaires de sa juridiction. Lettre qui témoigne bien de la fécondité, en cette période, pour la famille franciscaine entière :

"L'année qui vient de s'écouler, bien-aimés Frères et Soeurs, n'a pas été moins féconde que les autres en prodiges de grâces et de vertus. Vos prières ferventes et multipliées ont réjoui le Ciel ; par elles, nos Frères et nos Soeurs morts dans le Seigneur sont entrés en possession de la lumière, du bonheur et de la paix. Vos prières ont fertilisé le champ du Père de famille ; par elles, les coeurs endurcis se sont amollis, les pécheurs se sont convertis, les brebis égarées sont rentrées au bercail. Que d'âmes mortes ont retrouvé la vie ! Que d'âmes, naguère tristes et languissantes, tressaillent d'allégresse et marchent avec une vigueur merveilleuse dans l'accomplissement des devoirs les plus difficiles ! Vos prières ont glorifié la famille franciscaine. En France, dans notre chère Patrie, votre nombre s'est prodigieusement accru. Des centaines de Directeurs du Tiers-Ordre ont été institués dans les séminaires, dans les campagnes et dans les villes, dans les communautés. Nos communautés régulières

de Perrou et d'Alais, sous la direction intelligente et dévouée de leurs supérieures, prospèrent jusqu'à frapper d'étonnement et d'admiration ceux qui les visitent et qui les connaissent.

Le coeur de sainte Claire s'est dilaté ; il faut agrandir l'enceinte de ses monastères où de timides colombes viennent chercher un abri pour leur vertu, mais surtout s'offrir et s'immoler avec le Divin Epoux, pour un monde qui ne les connaît pas. Depuis dix ans, de nouveaux cloîtres se sont ouverts et déjà, ils ne peuvent suffire. Dans un seul, près de soixante jeunes vierges suivent l'Agneau sans tache et chantent ses louanges la nuit et le jour.

Le premier Ordre a, lui aussi, Frères et Soeurs bien-aimés, recueilli les fruits de votre ferveur et de votre zèle. On vous a déjà parlé des bénédictions que le Père céleste a répandues sur nos Collèges Séraphiques. Fondés depuis un an, ces collèges ont reçu plus de trente aspirants à la vie franciscaine. Là, Frères et Soeurs, sont nos espérances les mieux fondées et les plus étendues pour l'avenir de notre Ordre et la fertilité de tout le parterre séraphique. Le succès de la première année peut légitimer ces espérances. Six jeunes gens avaient été reçus dans notre petit collège de Saorge, et, à l'époque de notre visite pastorale, nous avons dû présider à leurs examens. Les études faites avant leur entrée, et leurs progrès rapides dans la science et la piété, nous ont procuré le bonheur de pouvoir en admettre cinq dans notre Noviciat de Nice. Pendant que tout semble sommeiller, pendant que vous goûtez les douceurs du repos, au milieu de la nuit, ces enfants, unis aux autres novices, se lèvent pour chanter et psalmodier le divin office, payant ainsi, au nom de tous, le tribut de reconnaissance au Maître du temps et de l'éternité. Enfin, bien-aimés Frères et Soeurs, la portion bâtie de notre couvent du Sacré-Coeur de Saint-Nazaire sera bientôt disposée à recevoir les premiers Religieux qui, jusqu'à ce jour, n'ont occupé qu'un local provisoire. L'église est couverte ; la dette était effrayante, et nous avons dû suspendre les travaux. Grâce à vos prières et à votre bonne volonté, nous avons pu satisfaire aux créances les plus urgentes ; cependant, tout l'intérieur de l'église reste à faire, et notre dette n'est pas entièrement soldée. Nous attendons le jour de Dieu avec patience ; nous l'attendons, ce jour, avec confiance, parce que vos prières nous ont déjà obtenu des miracles dans l'ordre matériel comme dans l'ordre de la grâce ; elles nous en obtiendront encore ! Voilà pourquoi nous vous disons à tous : merci et courage ! Vos oeuvres sont grandes et belles, la récompense sera riche et glorieuse !" (Bénigne de Janville, *Année Franciscaine*, 1875, p. 5 ss)

8. La fondation de Rennes (1877).

Comme les vocations étaient nombreuses et que les demandes affluaient, on pouvait encore songer à de nouvelles fondations. La grande figure de l'épiscopat rennais du XIX^e siècle, le Cardinal Brossais Saint-Marc, premier archevêque de Rennes, proposa aux Franciscains de créer une fondation dans sa ville épiscopale lorsqu'il rencontra Alexis Prou et un autre religieux, à l'occasion d'une mission en 1875. Après étude, on répondit favorablement au Cardinal, en 1876. La nouvelle création allait être aussi soutenue par le Tiers-Ordre franciscain, qui s'était perpétué pendant la Révolution et avait été reconstitué officiellement en 1865. Bel exemple de fidélité dans l'adversité. Alexis Prou, encore lui, prépara "le terrain" en prêchant la retraite des tertiaires de Rennes. C'était une première, car, ils dépendaient jusque-là des Observants d'Aquitaine. Le 16 avril 1877, avec l'accord du Cardinal, Bénigne de Janville se présenta au diocèse de Rennes :

"Il y a 650 ans environ, des enfants de Saint François se présentaient à la Bretagne. La Bretagne les connut, les aima, leur donna des maisons et leur confia ses enfants. Ceux-ci devinrent, dans la famille franciscaine, des prédicateurs éloquents, de savants écrivains, des généraux d'Ordre, des saints... Cependant, ces nobles phalanges d'enfants de Saint François... ont disparu ; seul le peuple breton reste avec sa foi, avec son dévouement pour la cause de Dieu, avec son attachement aux intérêts de son pays, avec son estime et ses sympathies pour les enfants du Pauvre d'Assise. L'année dernière, à Rennes, à la suite d'un incendie, on transformait les restes des murs de ce couvent des franciscains à l'ombre duquel, pendant tant de siècles, la science et la vertu avaient pu croître et se propager. Des âmes pieuses, animées d'une vénération vraiment chrétienne, ont recueilli quelques grains de sable

des vieilles murailles avec la pensée de les jeter comme une semence féconde dans les fondations du nouveau monastère, si jamais la divine Providence en accordait la faveur à leur chère ville de Rennes. Le jour de Dieu ne s'est pas fait attendre. Au même temps, son Eminence le Cardinal archevêque de Rennes daignait traiter avec nous des intérêts de son peuple. Fils de la Catholique Bretagne, nous voici ! Nous vous offrons à tous ce que nous sommes ; ce que Dieu nous a donné ! Nous voici ! Pauvres comme nos Pères des premiers siècles, nous ne demandons pas les biens de ce monde ; nous n'en voulons pas ; avec la grâce de Dieu, l'usage actuel du modeste nécessaire nous suffira toujours..." (Bénigne de Janville, *Année Franciscaine*, 1877, p. 176 ss)

Début septembre 1877, trois Franciscains arrivèrent à Rennes, en compagnie du Provincial, pour fonder le couvent. En attendant, ils logèrent dans une maison mise à leur disposition par les dames du Tiers-Ordre. Tout manquait. Peu à peu, les religieux s'organisèrent. Pour le service du quartier, un oratoire provisoire en briques rouges était bâti le long de la rue de Redon (à l'emplacement actuel du parking). Curieusement, dès cette année 1877, le quartier était appelé "quartier des Récollets" par les habitués ; preuve qu'ils étaient attendus, du moins par une partie de la population. En mai 1878, les travaux, en vue de la chapelle définitive, furent commencés. Pour répondre aux vœux de Bénigne de Janville, on plaça une petite boîte de fer contenant quelques restes du vieux couvent des Cordeliers, qui se situait près de l'ancien Parlement de Bretagne. Petite boîte symbolique, contenant les précieuses reliques sans valeur, mais qui étaient promues au rang de maillon, reliant la chaîne entre passé et présent de l'histoire des Franciscains à Rennes. Valeur symbolique à laquelle, en ce beau siècle romantique, on était sensible ! Parmi les frères qui allaient vivre au couvent de Rennes, il y avait Louis Allaire, jeune séminariste de Guérande, au diocèse de Nantes, entré en 1876, ainsi que l'abbé Papin, vicaire dans le même diocèse, entré chez les Franciscains en 1877 sous le nom de Basile. Il deviendra missionnaire en Chine. Il y avait également d'autres prêtres franciscains issus du diocèse nantais : l'abbé Cottineau (Conrad, en religion), et l'abbé Daniel (connu sous le nom de François). Celui-ci sera le fondateur du couvent de Nantes en 1887.

Bénigne de Janville, quant à lui, arrivait en 1878 au terme de son mandat de Provincial, après avoir été désigné pour trois ans et réélu en 1875. Le Chapitre Provincial élit Vincent de Badaluco à cette charge. Bénigne de Janville devenait Custode (on dit aujourd'hui Vicaire Provincial), chargé du nord de la Province avec Caen, Saint-Nazaire et Rennes. Il retrouva également sa fonction de gardien de Caen. Comme Provincial, Bénigne de Janville s'était surtout occupé du nord de la Province ; il allait continuer son oeuvre comme Custode.

Mais bientôt, une grave épreuve frappa l'Ordre franciscain en France : les expulsions !

9. Les expulsions de 1880 et l'exil en Angleterre.

Ministre de l'Instruction publique, Jules Ferry avait déposé, le 15 mars 1879, des projets de loi sur l'enseignement. L'un des articles, le septième, enlevait l'enseignement aux congrégations non autorisées revenues après la Révolution. Les Franciscains, avec leurs collèges de Saorge et de Caen, se trouvaient visés comme de nombreuses communautés religieuses. La loi fut votée, et entérinée par le Sénat en 1880. Le 29 mars, les décrets contre les religieux parurent dans le Journal Officiel : l'un prononçait la dissolution de la Compagnie de Jésus (les Jésuites), l'autre accordait un délai de trois mois pour toute congrégation non autorisée afin qu'elle obtienne l'approbation de ses statuts par le gouvernement, après examen. Freycinet, le Président du Conseil, déclarait qu'il n'y avait rien de nouveau dans ces lois, prétendant faire appliquer simplement les lois existantes promulguées sous la Révolution, en 1790 et 1792. Ce fut le choc ! L'histoire, se référant à la pénible époque révolutionnaire, allait-elle recommencer ? La peur des catholiques de ce temps était compréhensible ! Les décrets du 29 mars 1880 touchaient 8 à 9 000 religieux et religieuses dans leur vie et leur action, que ce soit l'enseignement ou diverses oeuvres. Le Ministre Général défendit aux Franciscains français de demander l'autorisation gouvernementale. Malgré les protestations du Pape Léon XIII et des évêques de France,

le gouvernement français procédait, en juin, à l'expulsion "manu militari" des Jésuites. Bientôt, ce fut le tour des Franciscains, chassés de France en octobre-novembre 1880.

Des scènes pénibles se déroulèrent un peu partout. Par exemple, à Caen, les fenêtres du couvent furent brisées par des "voyous". Le lendemain, le commissaire central se présentait, accompagné de deux brigades de gendarmerie à cheval, et fit les sommations légales. Bénigne de Janville refusa d'ouvrir et protesta contre cette violation de domicile. Les gendarmes durent fracturer les portes pour entrer. Il fallait sortir. Les Franciscains quittaient de force leur couvent. Des amis les accompagnèrent à travers la ville pour trouver un refuge temporaire dans des maisons particulières. A Rennes, le couvent fut attaqué et saccagé dans la nuit du 14 au 15 juillet et, le 29 octobre, c'est presque une armée qui encerclait ce bâtiment ! Avec artilleurs, fantassins, chasseurs, gendarmes ; tout cela pour expulser six malheureux Franciscains ! Néanmoins, une foule évaluée à 10 000 personnes leur fit un cortège d'honneur. Le lendemain, le gardien était autorisé à regagner la maison : en effet, il avait le droit d'y vivre, mais seul, sous peine de tomber dans le délit de "reconstitution de congrégation" !

Bénigne de Janville avait été prévoyant. Il envoya, auparavant, deux frères chercher un refuge en Angleterre. Les Franciscains de la Province se trouvaient dispersés : ceux du Midi se réfugiant dans la Principauté de Monaco, tandis que ceux du nord s'installaient en Angleterre, à Upton Lane, dont l'évêque était le Cardinal Manning, tertiaire franciscain. Le noviciat y fut transféré, accueillant de nouveaux novices, ainsi que le collège séraphique. Evidemment, les circonstances présentes de dispersion firent qu'il devenait de plus en plus difficile d'assurer la cohésion de la Province Saint-Bernardin et de l'administrer.

Le constat fut facile à faire. C'était ingouvernable ! Alors, Vincent de Badaluco, le Provincial, délégua une partie de son autorité à son Custode, Bénigne de Janville, avec mission de s'occuper des exilés du nord et de pourvoir à leur subsistance. Bénigne de Janville prit au sérieux ses nouvelles responsabilités. Il fit preuve d'une audace remarquable en décidant de créer de nouvelles maisons en France. La période était pourtant hostile !

Toujours en conséquence des dispersions, le Provincial se désintéressa complètement du nord de sa Province, laissant le champ libre à Bénigne de Janville. Celui-ci se retrouvait donc, dans les faits, à la tête des implantations du nord. Upton-Lane. Bien sûr. Mais aussi Caen, Saint-Nazaire, Rennes. Pourtant, les religieux avaient été expulsés du pays ? Non pas tous. Quelques Franciscains isolés étaient restés dans les couvents, en conformité avec la loi, ne pouvant être accusés de "délict de reconstitution de congrégation non autorisée". Or, il se passa quelque chose d'étrange. On ne sait par quel revirement, le Provincial prit peur ! Mais pour quelle raison ? Eh bien, il se mit à craindre la scission du nord. Allions-nous vers une nouvelle guerre de sécession, à la franciscaine ? Il y avait pourtant inconsciemment travaillé. Peur ? Peut-être jalousie. Enfin, le Provincial accusa son Custode d'outrepasser ses fonctions en cherchant à créer une nouvelle Province !

Rome fut, comme toujours lors des litiges, le recours. La Curie Générale de l'Ordre donna raison à Bénigne de Janville, lui renouvelant sa confiance pour s'occuper du nord. Comme l'avait jadis décidé Vincent de Badaluco, avant de changer d'avis. D'ailleurs, le Ministre Général lui renforça son autorité, lui conférant le titre de Commissaire Général pour les couvents du nord-ouest et d'Upton Lane. Avec tous les pouvoirs d'un Provincial ! Sauf à rendre compte deux fois par an de son administration au Provincial en titre. Enfin, le gouvernement de l'Ordre donnait toute possibilité de manoeuvre à Bénigne de Janville ! Celui-ci allait pouvoir réaliser ses projets, sans entrave ! Face à la nouvelle impossibilité de réunir le Chapitre Provincial, le Ministre Général confirma pour trois ans les responsables de la Province en 1882.

Récapitulons. La Province Saint-Bernardin se trouvait, de par les circonstances historiques, divisée en deux groupes à peu près autonomes : le midi avait le Provincial à sa tête, le nord-ouest avait le Custode à sa tête qui se trouvait avoir les pouvoirs d'un Provincial. Un Provincial sans le titre. A cause des expulsions, la séparation était presque complète !

10. La fondation de Paris, rue de Puteaux (1884).

C'est alors que, en pleine période anticléricale (bien que le climat fut devenu moins tendu qu'en 1880), Bénigne de Janville fondait un couvent à Paris en 1884 ! L'affaire avait été uniquement traitée entre le Définitoire du nord de la Province et Rome !

L'initiative d'une fondation parisienne revenait à Marie Potron, originaire de Brest, Franciscain Observant et Commissaire Général de Terre Sainte à Paris. Pourquoi appela-t-il, début 1884, des Franciscains Récollets pour la Procure parisienne ? On ne sait pas. Quoi qu'il en soit, l'Observant voulait deux Récollets. Demande fut faite à Bénigne de Janville. Le Ministre Général donna son accord, d'autant plus que la manoeuvre était astucieuse ! De façon discrète, on allait créer un couvent sous la couverture légale, reconnue par la République française, du Commissariat de Terre Sainte ! Au coeur de la capitale !

Léonard Desmazures arrivait incognito à Paris, le 8 mai 1884, pour ne pas éveiller les soupçons, et se mit à chercher un emplacement. Il allait avoir de sérieuses difficultés avec Marie Potron, jamais satisfait de ce qu'on lui trouvait ! Problème avec cette forte personnalité, mais aussi problème avec l'Archevêché de Paris, qui ne voulait surtout pas entendre parler de couvent en cette période de tension avec l'Etat ! On comprend. Il ne fallait surtout pas donner matière à réactiver l'anticléricisme virulent de la jeune République !

Léonard Desmazures s'apprêta à reprendre le train pour Caen. On devine son état d'esprit. Profil bas. Apparemment, c'est l'échec, donc, pas de couvent. Il allait néanmoins faire une dernière tentative. Sûrement sans trop y croire. Et là, ça allait marcher ! Alors que tout semblait perdu, il réussit à trouver un immeuble dans le quartier des Batignolles, rue de Puteaux. La ténacité du Franciscain fut récompensée, même l'Archevêché donna enfin son accord. En décembre 1884, quelques frères, dont certains venaient d'Angleterre, fondaient le couvent qui sera officiellement érigé en 1886.

Au milieu des plus grandes difficultés, le couvent se développa au-delà de toute espérance et sa chapelle, dédiée à Saint Antoine de Padoue, deviendra l'un des principaux centres de la piété parisienne jusqu'aux expulsions de 1903. Dès le début, les Franciscains furent chargés du patronage des Epinettes qui comptait plus de 200 jeunes. Il fallut bientôt construire une chapelle plus grande pour remplacer la chapelle érigée en 1888, devenue trop petite. Le couvent se rendit également célèbre par l'"Oeuvre du pain des pauvres", sous le patronage de Saint Antoine de Padoue. Cette oeuvre, que Léonard Desmazures y institua dès l'origine, distribuait du pain à 500 pauvres et contribuait aussi à l'instruction religieuse des ouvriers. Sous l'impulsion du Ministre Général, l'Oeuvre, alliant charité et catéchèse, se répandit dans l'Ordre.

Il faut croire que la chapelle des Franciscains était très fréquentée, puisqu'elle fut classée troisième à Paris pour le nombre des communions, après Montmartre et Notre-Dame des Victoires !

Une affaire pénible se déroula sur plusieurs années. Lors de la construction du couvent de Paris, une généreuse "bienfaitrice" prêtait, de 1893 à 1895, une somme importante dont le remboursement devait s'étaler jusqu'en 1915. Or, de façon inexplicable, cette dame exigea bientôt le remboursement intégral du prêt ! Surprise. On ne comprenait vraiment pas. Devant les réticences, elle s'adressa, en 1903, au Ministre Général, puis au Cardinal archevêque de Paris. Elle envoya même, en 1906, un mémoire imprimé au Pape Pie X ! Le Provincial de l'époque, Léonard Desmazures, et son Définitoire, durent argumenter face à la Congrégation romaine des évêques et des réguliers. Réfutation des accusations du mémoire. Cette dame alla jusqu'à menacer les Franciscains de "dénonciation et de scandale dans la presse franc-maçonnique et anticléricale", ainsi que d'un procès devant les tribunaux français ! L'affaire était grave dans une période suffisamment difficile pour les religieux ! Cela provoqua des remous dans l'administration provinciale. La Congrégation romaine des évêques et des réguliers ordonna le remboursement intégral des prêts, en mars 1907. La Province allait traîner ce "boulet" jusqu'en 1913, date où le dernier versement sera effectué. Ce fut, d'ailleurs, avec l'aide de la Province de Bavière.

11. La fondation de Ewell (1886).

Retournons en Angleterre. Là, les affaires se gâtent aussi ! En 1886, le Cardinal Manning, pourtant spirituellement proche des Franciscains, entra en conflit avec eux. Pourquoi ? Parce qu'une congrégation belge, installée elle aussi en Angleterre, leur reprochait d'avoir attiré deux frères de leur congrégation chez les Franciscains. De façon tranchante, brutale, le Cardinal déclara aux Franciscains qu'il valait mieux qu'ils quittent le diocèse ! Pour aller où ? Embarras. Un nouveau lieu d'accueil fut trouvé, au sud de Londres, à Ewell. Avec l'autorisation de l'évêque de Southwark dont dépendait l'endroit. Après quelques transformations des locaux, le nouveau couvent put accueillir les différentes instances de formation : collège séraphique, noviciat, scolasticat. Les Franciscains allaient y rester pendant dix années.

Pendant ce temps, le Provincial, Vincent de Badaluco, était parvenu en 1885 au terme de son mandat. Puisqu'il y avait, encore une fois, impossibilité de réunir le Chapitre Provincial, le Ministre Général et son Définitoire nommèrent les responsables de la Province. Bénigne de Janville, qui était apprécié par Rome, devenait Provincial de la Province Saint-Bernardin. Pour la seconde fois !

12. La fondation de Nantes (1887).

C'est en 1887 qu'eut lieu à Nantes une fondation désirée et préparée depuis longtemps. Le nouvel évêque de Nantes, Mgr Lecoq, ne s'estimait pas lié par les décisions de son prédécesseur, Mgr Fournier, qui, nous l'avons vu, avait proposé Saint-Nazaire au lieu de Nantes pour une implantation franciscaine. De plus, l'évêque et le Provincial se connaissaient bien ! Ils étaient même amis ! Mgr Lecoq, normand comme Bénigne de Janville, avait été son professeur au petit séminaire de Sommervieu, puis il avait été curé d'une paroisse de Caen à l'époque où Bénigne de Janville était gardien du couvent de cette ville. Des liens s'étaient tissés. Bonne aubaine pour le tenace Provincial qui regardait toujours vers Nantes ! Il réussit à obtenir de l'évêque la permission d'ériger un petit couvent à Nantes, qui serait un "pied-à-terre" pour les Franciscains de Saint-Nazaire, afin de mieux rayonner dans le diocèse nantais. Après avoir prêché un carême en 1885 en l'église Saint-Clair, Alexis Prou obtenait un terrain, place Canclaux, dans un endroit appelé, de façon sinistre, le "Champ des Martyrs". Car on y avait fusillé plus de 8 000 vendéens et nantais lors de la Terreur, sous la Révolution. L'évêque de Nantes approuva, et François Daniel, originaire du diocèse, en fut le fondateur et premier gardien. Il s'installa d'abord dans une maison particulière, appelée encore aujourd'hui "La maison rouge", en 1887. Les débuts furent difficiles. L'administration anticléricale regardait avec vigilance les nouveaux arrivants, au nombre de cinq au début.

Pourtant, petit couvent allait devenir grand ! La tradition orale, conservée par les actuels Franciscains de Nantes, nous rapporte que Mgr Lecoq, qui n'était pas dupe de l'évolution, avait malicieusement fait remarquer à Bénigne de Janville que celui-ci l'avait bien trompé avec sa demande de "pied-à-terre" ! Mais ce n'est qu'à partir de 1889 pour que le couvent nantais prit vraiment son essor. En 1894, les Franciscains de Nantes créèrent l'"Oeuvre du pain des pauvres" qui eut, comme celle de Paris, beaucoup de succès dans l'instruction religieuse et la distribution de pain aux pauvres. Il fallut néanmoins attendre 1898 que soit construit véritablement le couvent et commencée la chapelle, celle-ci ne sera achevée et ouverte au culte qu'en 1911 alors que les Franciscains avaient été expulsés. En 1899, une nouvelle instance de formation pour les vocations tardives, nommée l'"Antoniat", fit son apparition et fut installée à la "maison rouge".

13. La fondation de Rouen (1889).

La fondation du couvent de Rouen remonte à mai 1889, c'est-à-dire quelques mois avant la naissance de la Province Saint-Denis. Cette fondation fut favorablement accueillie par l'archevêque de Rouen, Mgr Thomas, et fortement aidée par la générosité de la baronne de Saint-Aignan, fille spirituelle de Bénigne de Janville, qui allait devenir Clarisse au monastère d'Alençon. En 1893, la chapelle fut construite. Le rayonnement du couvent se manifesta surtout par la prédication.

Mais il est temps de nous tourner vers le grand moment de l'année 1889, sujet de ce travail historique : la naissance de la nouvelle Province Saint-Denis !

CHAPITRE II

LA NOUVELLE PROVINCE SAINT-DENIS

I. La naissance d'une Province (1889).

Nous l'avons vu. Les relations entre le nord et le sud de la Province Saint-Bernardin étaient devenues de plus en plus difficiles ! Cela avait pour conséquence de doubler les structures : deux collèges séraphiques, deux noviciats, deux scolasticats. On en arrivait, pour reprendre la formule employée par Achille Léon, "à deux esprits différents pour deux Provinces de fait". Il fallait envisager la séparation. Rapidement ! Rien ne s'opposait extérieurement à la division : le nord-ouest comportait plusieurs couvents (Caen, Saint-Nazaire, Rennes, Paris, Nantes, Rouen, Ewell). De plus, celui qui aurait pu s'opposer à la scission, Vincent de Badaluco, était mort en 1887.

Alors, le Visiteur Général, Louis de Pedelama, posa directement la question à Bénigne de Janville : "Faut-il scinder la Province ?" Celui qui était, encore pour peu de temps, Provincial de Saint-Bernardin, écrit : "La séparation existe de fait depuis plus de dix-sept ans. Sous le provincialat de 1872 (le sien), la partie méridionale disait hautement : Nous ferons ce que nous voudrons. On l'a dit, ou fait : des travaux ont été exécutés sans aucune consultation du Définitoire, à l'insu du Provincial.

Pendant le provincialat de 1878 (Vincent de Badaluco), des couvents ont été loués, vendus, bâtis sans aucune consultation du définitoire... Chaque partie avait son petit collège, son noviciat... La séparation a été confirmée par l'autorité suprême depuis huit ans (1882-1889).

Motifs logiques de cette disposition : le noviciat unique d'Avignon resta bientôt vide. De même à Cimiez. Caen fut utile pour le nord, mais non pour le Midi. Bref, on constata que la fusion ne s'opérait nullement entre les sujets.

Causes qui rendent l'unité impossible : elles sont profondes ; elles viennent du fond même de la nature, de l'éducation, des habitudes... Autre le Midi, autre le Nord. Raisons climatiques, raisons de santé. Caractères différents. Du reste, plus de trente années d'épreuves doivent suffire pour nous convaincre que la fusion est impossible..." (*Archives provinciales*, Rennes)

Après avoir parcouru la Province et s'être informé, le Visiteur Général convoqua le Chapitre provincial pour le 9 juillet 1889 au couvent de Cimiez, à Nice. Les capitulaires étaient au nombre de seize. Le fait de se retrouver après plusieurs années d'impossibilité aurait pu faire illusion sur la prétendue "unité" de la Province. Certains, comme Raymond des Tourettes, originaire du Midi, qui avait longtemps vécu à Saint-Nazaire et s'y était fait des amis, crurent sauver l'unité. Mais la majorité du Chapitre, plus attentive aux réalités et aux leçons de l'expérience, l'emporta par onze voix contre cinq. La séparation de la Province était décidée ! la partie méridionale conserverait le titre de Province Saint-Bernardin de Sienne, et la partie nord deviendrait Province autonome sous le patronage de saint Denis. Ce nom avait été celui de l'ancienne Province des Récollets, avant la Révolution, comprenant le nord-ouest et le nord-est de la France. Les documents capitulaires furent envoyés à Rome pour approbation et, le 2 août 1889, Bernardin de Portogruaro, Ministre Général, promulgua à Assise le décret pour ériger canoniquement la Province Saint-Denis. Bénigne de Janville était nommé premier Provincial de la nouvelle Province.

La Province Saint-Denis comprenait 103 religieux répartis en sept couvents, tandis que la Province Saint-Bernardin en comptait seulement 65 répartis en six couvents. Bénigne de Janville avait bien travaillé !



— Limites des Provinces SAINT-BERNARDIN et SAINT-DENIS

● Couvents

2. Le retour d'Angleterre.

Bénigne de Janville voulut d'abord regrouper les religieux de sa Province en décidant du retour des exilés. Pourquoi ? Il y avait un problème de place, et, surtout, les passions anticléricales s'apaisaient alors en France. La maison d'Ewell était devenue trop petite pour accueillir les jeunes du collège séraphique, du noviciat, des étudiants du scolasticat. La situation religieuse s'améliorant en France, on pouvait alors bénéficier d'une relative tolérance ou du moins de l'inattention, plus ou moins volontaire à vrai dire, des pouvoirs publics pour reconstituer des congrégations. Dans la discrétion !

Par précaution, Bénigne de Janville ne fit rentrer les frères restés à Ewell que par petits groupes : onze en septembre 1892, seize un peu plus tard. Tous se rejoignèrent à Rennes, au fur et à mesure de l'achèvement du couvent. Ce n'est qu'en 1896 qu'arrivèrent les derniers étudiants, et les 15 jeunes du collège séraphique partirent pour Caen.

Les derniers Franciscains quittaient Ewell le mardi de la Pentecôte 1896.

3. La fondation du Havre (1897).

Après le retour des religieux en France, il était possible d'envisager de nouvelles fondations. Bénigne de Janville avait tout d'abord pensé à Orléans. Il le demanda à l'évêque de ce diocèse. Or, celui-ci avait déjà autorisé la Province Saint-Pierre à s'y installer. Il fallait voir ailleurs. On décida alors, en août 1896, de faire une fondation au Havre.

L'archevêque de Rouen, dont dépendait alors Le Havre qui ne deviendra diocèse qu'en 1974, se montra très favorable au projet. Le curé de la paroisse Saint-Vincent se chargea de trouver un local, rue des Noyers (actuelle rue Philippe Barry). Cette maison avait été précédemment occupée par le Consulat du Nicaragua. Mais, surtout, elle était proche du couvent des Dominicains. Trop proche ! Cela entraîna des difficultés. Le prieur des Dominicains écrivit à Bénigne de Janville pour lui exprimer sa joie d'une nouvelle fondation religieuse, mais surtout pour faire connaître sa peine à cause de la proximité des deux maisons. Pourquoi donc ? A cause d'un certain éloignement qui devait être traditionnellement observé ! Le Provincial des Dominicains, se référant à une constitution apostolique du Pape Grégoire XV qui prescrivait une distance de 4 000 pas (ce qui doit donner environ deux kilomètres) entre les couvents, entra en litige avec le Provincial des Franciscains. Puisqu'on voulait se baser sur l'antique document du XVII^e siècle, Bénigne de Janville s'y référa également ! une clause précisait : "à moins que l'Ordinaire n'en juge autrement". L'Ordinaire ? C'est-à-dire l'évêque du lieu en ce cas. Fort de cette phrase, le Provincial franciscain démontra aisément que, justement, le Cardinal Sourrieu, archevêque de Rouen, voulait cette fondation ! Sans plus attendre, Bénigne de Janville nomma Déodat de Basly, alors gardien de Rennes, président du nouveau couvent, le 20 avril 1897. Celui-ci y arriva quelques jours plus tard. Il en fut le fondateur et premier gardien. Enfin, la situation se débloqua. Le prieur du couvent des Dominicains se montra compréhensif, demandant de cesser toute résistance contre l'implantation franciscaine.

C'était la réconciliation entre les deux Ordres Mendiants au Havre. D'ailleurs, lorsque le couvent fut érigé canoniquement, le 4 octobre 1897, les Dominicains étaient présents pour célébrer la Saint François dans cette nouvelle maison dédiée à l'Immaculée Conception ! Mais il est temps, de nous tourner vers la figure, haute en couleur, du fondateur : Déodat de Basly !

4. Frère Déodat, né à Basly, théologien franciscain.

Joseph-Léon-Victor Marie est né à Basly, près de Caen. C'était en 1862. Comme pour beaucoup d'autres Franciscains de l'époque, une mission paroissiale, prêchée par quelques Franciscains (dont Bénigne de Janville) allait décider de sa vocation et de son avenir en 1877. Après des études au collège séraphique de Caen, il entra chez les Franciscains en 1879, sous le nom de Déodat. Il poursuivit sa formation intellectuelle à Upton Lane, montrant un vif intérêt pour la théologie franciscaine. Ce "vif intérêt" décida de son avenir. Un théologien en herbe, ce jeune ! L'oeuvre de Duns Scot, Franciscain écossais de la fin XIII^e - début XIV^e siècle, qui ne sera béatifié qu'en 1993 par le Pape Jean-Paul II,

était alors délaissée. Abandonnée de tous, elle suscita la curiosité de Déodat de Basly. Dans ses écrits, il témoigna ainsi d'une visite mémorable, dans la bibliothèque, où il prit contact avec l'oeuvre du théologien franciscain : "Je le découvris sous la poussière. On l'ignorait, tant mieux ; je pourrai consulter, lire et déguster tout mon soûl !" (Archives provinciales, *Souvenirs*)

D'abord, les articles ! Déodat de Basly se fit un nom en rédigeant quelques articles. En particulier, un article sur l'enseignement de Duns Scot au sujet de l'Immaculée Conception, publié dans *l'Année Franciscaine* en 1884. Laissons le rédacteur écrire, et allons voir de quoi il s'agit.

Le Franciscain Duns Scot a fait progresser la pensée catholique vers la foi en l'Immaculée Conception de la Vierge Marie. Pendant des siècles, les théologiens se divisèrent sur cette question. Attention ! Il ne s'agit pas de la conception virginale de Jésus en Marie : autre point important que l'on confond souvent, à tort, avec l'Immaculée Conception. La question ne concerne que Marie. En effet, Dieu, par une grâce spéciale, a créé Marie en la préservant du péché originel. Elle est donc née pure de tout péché, immaculée en sa conception, Celle que Dieu a choisie pour être la Mère de son Fils ! Au regard de la foi, on peut bien accepter que Dieu ait honoré ainsi Marie, non seulement pour l'honorer elle-même, mais pour augmenter la gloire de son Fils à travers sa Mère !

Rien d'impossible à Dieu, même si nous ne comprenons pas, même si nous cherchons à tout expliquer par la raison. Dieu est plus grand que ce que nous pouvons en saisir à travers nos fragilités humaines !

Le dogme s'était développé au XIII^e siècle à partir de l'Angleterre et de la Normandie. Mais, la pensée des anglo-normands divisait. Les deux grandes figures de la théologie au XIII^e siècle, le Dominicain saint Thomas d'Aquin, et le Franciscain saint Bonaventure, y étaient opposés, même s'ils toléraient la fête. Grâce à l'apport théologique de Duns Scot, la question évolua. Il se fit le "Docteur de l'Immaculée Conception". A sa suite, et en résumant très rapidement, on peut dire que les Franciscains furent pour tandis que les Dominicains restaient contre. Batailles théologiques qui mobilisèrent des légions de penseurs pendant des siècles. Ce n'est seulement qu'en 1854 que le Pape Pie IX, après avoir consulté l'épiscopat du monde entier, proclama solennellement, dans l'Eglise, le dogme de l'Immaculée Conception. Gloire posthume pour frère Jean Duns Scot !

On sait que la Vierge Marie, apparue à sainte Bernadette à Lourdes, en 1858, se présenta à elle comme étant l'Immaculée Conception !

Mais retrouvons Déodat de Basly. Ce chercheur, ayant découvert l'abondance de l'oeuvre théologique de Duns Scot, tant en mariologie qu'en christologie, avait besoin de communiquer le fruit de ses découvertes. Ordonné prêtre en 1885, Déodat de Basly fut prédicateur de 1886 à 1887, puis nommé au couvent de Rennes en 1887. Il en fut nommé gardien de 1890 à 1897. Ces diverses occupations l'amènèrent à arrêter ses recherches théologiques. Chargé par le Provincial, Bénigne de Janville, de fonder la maison du Havre, il y arriva en 1897 et y demeura pendant quarante ans ! Jusqu'à sa mort, en 1937.

C'est au Havre qu'il déploya sa féconde activité intellectuelle, s'attachant toujours plus à la recherche théologique franciscaine à l'école de Duns Scot. Il commença à publier des ouvrages. Il y eut les *Grandes thèses catholiques* et *Le Sacré Coeur*, chez Desclée en 1900, regroupant les conférences qu'il avait données. En 1903, il publiait un nouvel ouvrage qui le rendit plus célèbre, intitulé *Pourquoi Jésus-Christ ?*, insistant sur la prédestination du Christ.

Nous étions à l'époque de nouvelles expulsions. Pour ne pas tomber sous le coup des lois, Déodat de Basly fondait au Havre l'association "La Bonne Parole", dans le respect de la loi de 1901 sur les associations. C'était un bon stratagème qui allait lui permettre de rester au Havre ! En effet, vivant seul, le Franciscain ne commettait pas le "délit de congrégation". Il n'y avait pas à l'expulser. Néanmoins, il y eut des démêlés avec l'administration qui lui permit de rester au Havre et de bénéficier "de tous ses droits de citoyen français" (Jugement du 17 août 1903).

Son association fut même approuvée par le Pape Léon XIII, par lequel il était reçu en audience, puis par le Cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat du Pape suivant, Pie X. *La Bonne Parole* était également le titre de la revue que Déodat de Basly créa en 1903 (voir le document). Cette revue changea plusieurs fois de nom : *La Bonne Parole des grands scolastiques* (1910), puis *Revue Duns Scot* (1911), enfin *L'Ecole franciscaine* (1912).

Il y eut des difficultés, en 1908, entre la Province et Déodat de Basly. Pourquoi ? A cause de l'originalité de l'homme ? De ses écrits ? Des problèmes que posait ce lutteur qui n'en finissait pas de s'opposer à l'administration, dans un contexte suffisamment difficile ? Il y a de tout cela. De toute façon, le Définitoire déclarait n'accepter aucune responsabilité financière et doctrinale à propos de la revue, autorisant Déodat de Basly à remplir la charge de "directeur purement spirituel" de l'association.

Le Franciscain commençait à se faire largement connaître. En 1909, il donna des conférences à l'Institut Catholique sur "Duns Scot et le statut catholique de la pensée à l'Université de Paris". Le théologien franciscain devenait célèbre, malgré les oppositions de certains théologiens thomistes. On accusa même Déodat de Basly de Modernisme ! Accusation grave qui a coûté cher à maints chercheurs, en cette époque difficile pour l'Eglise où régna, aux dires de certains, un climat de "terreur intellectuelle" qui allait tarir bien des efforts dans la pensée catholique ! On sait que, jeune professeur d'Histoire de l'Eglise au Grand Séminaire de Bergame, en Italie, et de tempérament plutôt prudent, Angelo Roncalli fut lui aussi suspecté de Modernisme. Ce qui ne l'empêcha pas, un demi-siècle plus tard, d'être élu Pape sous le nom de Jean XXIII.

Se penchant sur cette période difficile, Déodat de Basly fit, plus tard, quelques remarques fort intéressantes :

"Supposons que Léon XIII ait ordonné aux frères mineurs, dans leurs Constitutions renouvelées en 1897, de s'en tenir aux doctrines de l'antique Ecole Franciscaine. Supposons que l'Ordre ait été en mesure de jeter dans le monde de la pensée tout l'ensemble doctrinal amassé pendant tout le Moyen-Age et depuis. Supposons que l'Ecole Franciscaine ait eu des hommes, au lieu de n'avoir que des livres oubliés. Supposons qu'elle ait su et voulu maintenir dans l'Eglise l'esprit de saine discussion dont l'Eglise avait si fructueusement profité dans les siècles précédents sur tous les sujets d'exégèse, de critique patristique, philosophique et dogmatique, le Modernisme eut-il trouvé dans l'Eglise un terrain propice à son éclosion ?" (*La France Franciscaine*, 1932, p. 524).

Déodat de Basly entreprit d'éditer les oeuvres de Duns Scot, avec les *Capitalia Opera* ; douze volumes étaient prévus, mais, à cause de la première guerre mondiale, il n'en parut que deux.

Le nouveau Pape, Benoît XV, avec lequel Déodat de Basly allait entretenir des liens, mit un terme, dès le début de son pontificat, au douloureux conflit intellectuel qui n'avait que trop déchiré l'Eglise ! Esprit ouvert, Benoît XV demanda à Déodat de Basly de rédiger un article de controverse contre les théologiens thomistes sur l'existence du Christ. Le Pape fut vivement impressionné par son oeuvre et encouragea le Franciscain à poursuivre ses travaux. Il semblerait d'ailleurs que, voulant promouvoir des travaux théologiques autres que thomistes, Benoît XV ait voulu donner un nouveau souffle à la théologie catholique. Décidément, un grand Pape. Hélas, trop tôt disparu !

En 1927, Déodat de Basly publia son oeuvre majeure, *La Christiade*. C'est l'oeuvre de sa vie ! Pour la postérité, ce Franciscain est associé à ce vaste poème intellectuel et romanesque de deux volumes ! Il avait mis neuf ans à l'écrire. C'est beaucoup. Et trente à la penser ! Oui, l'oeuvre d'une vie. Ses brouillons reliés, conservés aux archives de la Province Saint-Denis, à Rennes, sont impressionnants !

Dans "ce singulier poème tout grondant, sous sa sérénité apparente, des passions intellectuelles de l'auteur", la question de savoir qui est Jésus-Christ domine. La Christologie est toujours au centre de ses oeuvres. Néanmoins, l'amour réciproque qui unit la Trinité, autour duquel tourne le créé, est l'idée centrale de *La Christiade*. Celle-ci n'est pas facile à lire, bien que son auteur ait voulu y mettre la théologie sous forme poétique ! Certaines pages sont néanmoins hautes en couleur, comme celles qui tracent ce magnifique portrait de Bénigne de Janville :

"Ainsi s'en allait-il, se gardant contre soi, ce Normand si solide en raison raisonnée, austère, habile, équilibré, posé, mais vif de caractère et bon, courtois jusqu'à l'exquis, toujours en goût de réclamer qu'on poussât la navette et qu'on tissât un bon drap de vertu comme on sentait que lui, qui ne se permettait jamais de trêve, au fond de soi ne laissait pas vaguer, qu'il ne l'introduisît dans sa trame serrée, une seule action, le moindre bout de laine. Il s'était amassé, ce fort contre lui-même, en vérité tous les droits de conduire. On acceptait qu'il vous réclamât tout lorsque, l'ayant analysé quelque temps de très près, on le voyait harcelé du souci de toujours mieux agir, et qui n'avait de cesse, en au-

cun cas, qu'il ne s'y fût hissé à coups d'intelligents efforts opiniâtres. Comment, pourtant, ce vicaire d'Orbec, engagé franciscain par un sévère esprit méticuleux de réalisateur qui, vingt-cinq ans au gouvernail, sut construire vivante une province monastique entière, et qui tant prétendait qu'autour de lui on travaillât, comment cet oseur avisé auquel on ne résistait point, ce manieur de volontés qui ne donnait ordre ou avis, jamais, qu'il n'eût bien balancé le pour, le contre en vraie sagesse de foi, qui s'en allait d'instinct et traditionnel, encor qu'il eût, jeune, suivi d'autres courants religieux de vie, aux lois, au dogme, au chant de l'ordre des Mineurs, comment ton saint père Bénigne de Janville a-t-il pu t'enrouter vers telles régions ensoleillées, où tu rêvais confusément déjà de prendre ton vol ?

Car, fils de ces terroirs du Nord, il conçut d'abord mal François d'Assise... Il ne sut voir en lui qu'un moine plus austère et plus pieux, plus grave et mieux moulé, encor que séraphique, au moule d'un moûtier fervent. Donc que l'Assiate vagabonde et par les monts et par les bois, et qu'il se laisse prendre, ici, par les sentiers des champs et là, par les rues des cités, qu'il prêche également le Pape et les oiseaux, qu'il assiste aux tournois des seigneurs ses amis et s'évade de tout, qu'il rôde cherchant Dieu le long du fleuve Arno, qu'il veuille, afin de le louer, les plus hauts belvédères, ou s'enferme en une île en plein lac Trasimène, ou qu'il coure les mers, qu'il s'en aille, oeil baissé, pleurant ses vides premiers ans, ou qu'il élève tout à coup, frêle homme, énorme saint d'essence poétique, élève, dis-je, tout perdu, ses cris, ses gestes d'amoureux de Dieu qu'un chant d'oiseau, qu'une flamme de cierge, ou qu'une fleur, qu'un rayon de soleil emportent dans l'extase : autant d'énigmatiques mouvements que ton père Bénigne, augeron positif à qui ses beaux pommiers ne sont si beaux, sous leur toison de fleurs, que par leurs promesses de cidre, avait tendance à trouver superflus.

De ce jour ombrien si clair et si chanteur, dont il revint, mais bien plus tard, l'âme baignée, il n'avait pas, à plus de cinquante ans, la notion. Il n'eût, alors, pas su tirer du Regina coeli la glose que, une moitié de lui traînant, poussant l'autre moitié, l'oeil sur son agonie escomptée proche et la main droite morte, il devait faire écrire à sa gauche rétive, et dans laquelle, doux, ses lyriques Alleluia chantent si jeunelement Jésus ressuscité..." (*La Christiade*, tome I, Vrin, Paris, 1927, pp. 56-57)

On le voit, le choix de la poésie a été fait par l'auteur. Style pas toujours facile à comprendre. Déodat de Basly, dans le passage ci-dessus, évoque la conversion progressive de Bénigne de Janville. Celui-ci était en partie paralysé à la fin de sa vie. Et il fait mention de sa propre venue chez les Franciscains, grâce au premier Provincial de la Province Saint-Denis. Comme nous l'avons vu plus haut.

Les autres ouvrages du théologien franciscain sont consacrés au Dieu Trinité et au "Christ Homo Assumptus". Déodat de Basly était reconnu comme un des maîtres de l'École Franciscaine en France. D'éminents théologiens appréciaient sa réflexion. En 1933, il put se réjouir de la lettre du Ministre Général destinée à tout l'Ordre sur "Le primat et la Royauté universelle du Christ", lançant tout l'Ordre à la prêcher et à la faire connaître. Il s'était battu pour cela, et bien battu ! Sa vie entière fut consacrée à l'étude et à la prédication des mystères essentiels de la foi chrétienne : la Trinité, la Primauté et la Royauté du Christ. Dans le style poétique pseudo-médiéval qu'il affectionnait, Jésus était "le Suprême Aymeur de Dieu". Le Cardinal Baudrillart, recteur de l'Institut Catholique de Paris, vint le visiter au Havre, en 1933, lui exprimant son admiration "qu'au temps comme le nôtre, un religieux puisse vivre à ce point tout entier dans le domaine des idées". Ayant accompli sa mission, Déodat de Basly décédait au soir du 14 juillet 1937, en la fête de Saint Bonaventure !

5. L'Union "Léonine" (1897).

Un événement très important pour l'Ordre Franciscain se produisit. En 1895, le Chapitre Général d'Assise, présidé par le Cardinal Dominicain Mauri, dut se prononcer sur "l'union réelle et ferme de toutes les familles de l'Ordre Franciscain". L'idée d'union était dans l'air depuis longtemps, surtout depuis le milieu du XIX^e siècle, et elle fut mise à l'ordre du jour en 1889. Vainement. C'était encore trop tôt. Il fallait laisser du temps pour que germe l'idée ! De plus, on avait affaire à un Pape qui aimait regrouper ! Pour le plus grand bien de l'Église. En effet, Léon XIII avait agi ainsi avec les Bénédictins et les Cisterciens. On sentait que le tour des Franciscains approchait ! Un regroupement des Familles de l'Ordre se préparait. Revenons au Chapitre de 1895. Ce sera le Chapitre de l'Union ! On fit délibérer les quatre Familles : les Observants se prononçaient pour l'union, les Alcantarins et les Réformés y étaient opposés, les Récollets l'estimaient difficile à réaliser mais souhaitable.

Bénigne de Janville n'était pas partisan de l'union. Pourquoi ? Il craignit surtout que l'union de tout l'Ordre des frères mineurs n'entraîne une fusion obligatoire des Provinces, réduisant à rien ce qui avait été réalisé avec la séparation de 1889 ayant abouti à la naissance de la Province Saint-Denis. Au nom du Pape, le Cardinal Mauri dissipa les craintes. Et l'opposition cessa. Au bout de quelques jours, 8 religieux seulement restaient opposés à l'idée d'union, alors que 108 Capitulaires votaient en sa faveur. L'union fut donc décidée ! Il fallait maintenant rédiger des Constitutions Générales communes. Une commission fut désignée, à cet effet, par le Chapitre. Bénigne de Janville en faisait partie.

On travailla donc. Cela prit deux ans. Enfin, en 1897, l'encyclique *Felicitate Quadam*, du Pape Léon XIII, rassemblait officiellement les différentes branches de l'Ordre en trois observances : Frères Mineurs (ou Franciscains, regroupant Observants, Réformés, Alcantarins, Récollets), Frères Mineurs Conventuels (ou Franciscains Conventuels) et Frères Mineurs Capucins (ou Capucins) :

" Notre intérêt et Notre zèle se tourment vers le premier Ordre franciscain... Elle est célèbre et bien digne de la bienveillance du Siège Apostolique, cette famille à laquelle on a donné le nom de Frères Mineurs, nombreuse et durable postérité du bienheureux François...

A peine existe-t-il une association qui ait donné à la vertu tant de gardiens rigides, à la foi chrétienne tant de hérauts, au Christ tant de martyrs, au Ciel tant de citoyens ; à peine est-il une association dans le sein de laquelle on ait compté tant d'hommes qui aient illustré et fait progresser l'Eglise et la société civile elle-même...

Il est certain que cette abondance d'heureux résultats eût été plus grande encore et plus constante, si le lien de l'union et de la concorde était toujours demeuré très étroit et tel qu'il était au premier âge de l'Ordre...

En ce qui concerne l'Ordre des Conventuels et aussi les Capucins, Nous ne décrétons absolument rien de nouveau. Cette Lettre regarde seulement ceux qui, du consentement du Siège Apostolique, surpassent les autres par la place qu'ils occupent, par les honneurs qu'ils méritent, et qui portent le nom de Frères Mineurs que leur a donné Léon X (Constitution *Ite et Vos*, 29 mai 1517).

Les membres de cet Ordre, eux aussi, observèrent une manière de vivre qui n'est pas la même pour tous sur certains points. Ils suivent assurément les prescriptions des Lois communes, mais les uns plus rigoureusement, les autres moins. Cette différence a engendré, on le sait, quatre branches : les Observantins, les Réformés, les Déchaussés ou Alcantarins, les Récollets ; et cependant l'unité n'a pas été entièrement détruite. En effet, bien que par ses privilèges, ses statuts et ses usages, chaque branche diffère des autres, bien que chacune ait ses noviciats particuliers, toutes, cependant, voulant maintenir le principe de la primitive union, ont continué d'obéir à un seul et même chef, qu'ils appellent, comme il convient, le Ministre Général de tout l'Ordre des Mineurs...

Voulant traiter une affaire de si grande importance, après avoir imploré le secours du Ciel, Nous avons interrogé les Supérieurs de l'Ordre réunis naguère en Chapitre Général, et avons demandé l'avis de nos Vénérables Frères les Cardinaux de la Sainte Eglise... C'est pourquoi en vertu de notre autorité apostolique, Nous rétablissons l'Ordre des Frères Mineurs, partagé jusqu'à nos jours en plusieurs branches, dans l'unité parfaite de vie, et abrogeons les appellatifs d'Observants, de Réformés, de Déchaussés ou Alcantarins et de Récollets, voulant que la famille franciscaine s'appelle désormais indistinctement "l'Ordre des Frères Mineurs", nom qu'elle avait primitivement reçu de son fondateur".

(Léon XIII, extraits de l'encyclique in *Annales du Tiers-Ordre*, 1897-1898).

6. Les expulsions de 1903 et nouvelles terres d'exil.

Comme d'autres congrégations, la présence des Franciscains n'était pas officiellement autorisée. Après un apaisement qui avait permis aux religieux de revenir en France - et même de créer de nouvelles maisons - la crise reprit. Et cette fois, avec plus de force encore, dès l'aube du XX^e siècle.

Une loi de 1901 ordonnait que les congrégations demandent une autorisation de présence au ministère de l'Intérieur. Les Franciscains de la Province Saint-Denis firent cette démarche, mais l'autorisation leur fut refusée. Il fallait donc quitter le pays dès avril 1903. Balbutiements de l'histoire, comme il arrive bien souvent. Mais pas de répétition. L'Histoire ne reprend jamais la même mélodie ! Les expulsions de 1903 n'étaient pas celles de 1880. Elles furent bien plus dures !

Certains frères allaient néanmoins pouvoir rester en France. Dans la plus grande discrétion. A Caen, les Franciscains ne conservèrent que la chapelle du couvent et s'installèrent dans une maison particulière. En 1913, une bienfaitrice leur offrait, contre versement d'une rente viagère, sa propriété attenante à la chapelle ; les Franciscains ne l'occupèrent officiellement qu'en 1918. A Saint-Nazaire, il fallut tout abandonner. Ce fut la même chose à Rennes. Des Franciscains vécurent à Rennes, dispersés, jusqu'à la reprise de la vie conventuelle en 1931 !

Après l'inventaire du 13 juillet 1903, le couvent resta vide. Abandonné et facile d'accès, il fut pillé pendant quelques mois. Avant que les autorités judiciaires, sous la pression des habitants du quartier, ne fassent fermer les issues de la maison. En 1905, le couvent et la chapelle furent vendus. Un particulier, le marquis des Néthunières, le racheta, avec l'intention de sauvegarder pour l'Eglise ce bâtiment. Mgr Dubourg, le nouvel archevêque de Rennes, prit en 1906 le couvent, à bail, pour y loger son Grand Séminaire. Il l'acheta en 1909, mais pour y renoncer bientôt car il avait trouvé mieux. Le couvent allait être ensuite occupé par des particuliers.

Néanmoins, en 1911, la chapelle fut ouverte au culte, à la demande des gens du quartier.

A Paris, le couvent fut vendu en 1905. L'acquéreur, un juif, le revendit en 1907 aux Francs-maçons (Grande Loge de France). Plus tard, les Franciscains allaient essayer de récupérer le couvent parisien, à la faveur d'une loi de 1940, promulguée par le Régime de Vichy, qui stipulait que les biens des sociétés secrètes seraient placés sous séquestre. Une démarche eut lieu auprès du nonce Apostolique à Paris, vainement. Ce couvent ne sera jamais récupéré par les Franciscains. La Grande Loge l'occupe toujours et, en 1986, à l'invitation du Grand Maître, le Provincial d'alors, Antoine de Lourmel, y fit une conférence.

A Nantes, les Franciscains quittèrent le couvent le 13 avril 1903 ; celui-ci accueillit d'abord le Grand Séminaire diocésain, puis devint clinique, tenue par les Soeurs franciscaines de Saint-Philbert de Grand Lieu. Quelques Franciscains allaient rester plus ou moins clandestinement à Nantes, dans des maisons particulières. Notamment à la "maison rouge". En effet, plusieurs religieux prêtres (et pas seulement à Nantes) faisaient des démarches pour être sécularisés, c'est-à-dire pour passer au clergé séculier. Pourquoi ? Cette démarche comportait le précieux avantage de pouvoir rester en France ! Puisque le clergé diocésain n'était pas touché par les lois d'expulsion. On le voit, façon adroite de pouvoir rester sur le territoire français. Il va sans dire que cette démarche ne pouvait se faire qu'avec l'accord des supérieurs religieux et des évêques. Prenons un exemple.

A Nantes, le dernier gardien des Franciscains, Timothée Menant, autorisé par son Provincial à passer au clergé séculier, était remis à la juridiction de l'évêque du diocèse dont il était originaire. Dans son cas, l'évêque de Coutances (Manche). Celui-ci permettait alors au prêtre de son diocèse, Timothée Menant, de résider dans le diocèse de Nantes, avec l'autorisation de l'évêque nantais (voir les documents). Cette situation se produisit pour cinq "ex" religieux à Nantes, leur permettant, par conséquent, de contourner les lois d'expulsion pour rester à Nantes !

Au Havre, Déodat de Basly, nous l'avons vu, avait pu rester légalement en créant une association ayant pour but la propagation de l'évangile par un journal, des conférences. Ayant su trouver un "modus vivendi" dans le cadre des lois d'expulsion, Déodat de Basly fut peut-être l'un des seuls religieux en France à continuer de porter l'habit et à occuper son couvent, durant ces années difficiles du début du XX^e siècle.

Il fallait bien garder des contacts, s'écrire. Un code fut établi pour la correspondance, en France ou pour l'étranger. Toujours la discrétion.

Ainsi, le Provincial était appelé "l'Entrepreneur", le couvent : "la Ferme". Naturellement, le gardien était "le Fermier", le Pape devenait "Monsieur Leblanc". Pour un non-initié, il était par conséquent impossible de comprendre que "la cousine Marie" était Déodat de Basly (dont Marie était le nom de famille), que "la cousine Augustine" était Augustin Papillon, ou que "Monsieur Bourgeois" était Louis Allaire (habitant alors rue des Francs-bourgeois, à Rennes) !

On fit preuve, en cette époque, de beaucoup d'astuce. La survie de l'Ordre en France y était en cause !



Nous, JOSEPH GUÉRARD, par la miséricorde divine et l'autorité
du Saint-Siège apostolique, Evêque de Coutances et Avranches,

Certifions que M. Menant, Louis Charles, frère, originaire du diocèse
de Coutances, est parfaitement en règle vis-à-vis du monde.

Nous lui reconnaissons donc le droit de séjourner à Nantes, sous
la juridiction et l'autorité de Mgr l'Evêque qui veut bien
l'admettre, et nous n'avons même rien à dire
sur les différents ministères que cet ecclésiastique a pu exercer
acceptés.

Nantes à Coutances, le 13 Janvier 1903.

Joseph Guérard

EVÊCHÉ
de Nantes

OBJET:



PIERRE-ÉMILE ROUARD

PAR LA MISÉRICORDIE DE DIEU ET LA GRACE DU SAINT-SIÈGE APOSTOLIQUE

EVÊQUE DE NANTES

Sur la demande qui nous en a été faite
par M. l'abbé Menant (Louis Charles), frère
du Diocèse de Coutances,
Nous autorisons cet ecclésiastique à séjourner
dans notre Diocèse, pour y exercer sous notre autorité
les fonctions de saint Ministre.

Nantes, le 20 Avril 1903

+ Pierre-Émile
Rouard

Autorisation des évêques de Coutances et de Nantes
concernant la sécularisation de Timothée Menant

Source : Archives des Franciscains de Nantes
in J-L PAUMIER Les Franciscains de Nantes,
du début du XVIIIème siècle
à 1903

Mémoire de Maîtrise, Université de Nantes, 1990, p 209

Une des tâches importantes était alors de sauver les maisons de formation, sans quoi la Province risquait de s'étioler et de disparaître, faute de renouvellement. Successeur de Bénigne de Janville, Léonard Desmazures, Provincial de 1898 à 1908, y avait songé ! Il avait envoyé, dès 1901, des frères en Belgique chercher un refuge en cas d'expulsion. Comme l'avait jadis fait son prédécesseur pour l'Angleterre.

Dès le mercredi de Pâques 1903, le noviciat quitta Caen pour Gand, où il était accueilli dans le couvent de cette ville belge. Situation de fortune qui dura jusqu'en 1906. Ensuite, on trouva une maison à Bastogne, dans les Ardennes belges, à quelques kilomètres du Luxembourg. Après des transformations nécessaires, la maison accueillit le noviciat en novembre 1906. On y construisit une chapelle, consacrée l'année suivante par l'évêque de Namur. Il fallut encore construire une aile au bâtiment, car l'exil se prolongea. Le noviciat ne rentrera en France qu'en 1938 !

Pour le Scolasticat, on avait trouvé un refuge à Blyerheide, commune de Kerkrade, dans le Limbourg hollandais. La Province Saint-Denis put disposer d'un couvent que lui cédèrent les Franciscains allemands. Ceux-ci l'avaient fondé en 1875, près de la frontière, lors des persécutions dans l'Empire allemand contre les catholiques, sous Bismarck, et qu'ils conservaient par précaution puisqu'ils avaient pu rentrer en Allemagne. En 1903, on y installa plus de 100 religieux et les 25 jeunes séraphiques partis de Caen. Mais, pour des raisons d'hygiène, les autorités hollandaises obligèrent le collège séraphique à s'installer ailleurs. On trouva à Ehrenstein, dans la même commune, un pavillon de chasse, appartenant jadis aux nobles locaux, abandonné depuis 25 ans. Il fallut tout refaire. Plafonds, toiture etc. Avec les moyens du bord, on assista à la transformation prodigieuse d'un pavillon de chasse pour seigneurs en un couvent pour frères mineurs ! Ceci dura jusqu'en 1914, année où il fallut quitter la Hollande pour s'installer successivement dans deux propriétés privées, près de Rennes : La Haute-tière, puis Les Loges.

En 1915, il fallut rendre le couvent de Blyerheide aux allemands. Le Scolasticat rentra en France.

La Province connut une rude épreuve durant ces longues années d'exil, surtout pendant la première guerre mondiale qui coupa les ponts entre les couvents d'exil et les religieux dispersés en France. Les Provinciaux eurent beaucoup à faire pour essayer de maintenir une certaine unité d'esprit entre les religieux, ainsi que de promouvoir, ou du moins de maintenir, le Tiers-Ordre avec l'aide des Franciscains restés en France.

Auparavant, en novembre 1905, malgré sa demande d'être libéré de sa charge, Léonard Desmazures avait été réélu par le Définitoire Général comme Provincial. Vu les circonstances, le Chapitre de Province n'avait pu se réunir. Une fois de plus. Par contre, un Chapitre intermédiaire put avoir lieu en 1906. Retenons une décision, particulièrement intéressante pour l'époque : les cours d'éloquence des jeunes frères prêtres devaient comporter l'étude de la sociologie "dont la connaissance approfondie s'impose impérieusement à notre époque".

De graves difficultés, qui mirent en péril la Province, marquèrent la fin du Provincialat de Léonard Desmazures. Afin d'enquêter sur la situation matérielle de la Province, et de juger un différend opposant le Provincial à Déodat de Basly, le Ministre Général nomma, en octobre 1907, un commissaire Visiteur Général. Le Définitoire de la Province, réuni à cet effet en novembre, apprit que Léonard Desmazures avait envoyé sa démission à la Curie Générale, à Rome. Sa requête était acceptée. Avant de se séparer, le Définitoire élit Louis Allaire comme Vicaire Provincial, ayant la charge d'assurer l'interim avant que le Chapitre soit réuni pour élire le futur Provincial. Dans une lettre adressée aux Franciscains de la Province, Louis Allaire rendit hommage à Léonard Desmazures, révélant que l'existence même de la Province s'était trouvée en jeu au cours des mois précédents.

Louis Allaire fut élu Provincial lors du Chapitre de 1908. Il décida de transférer le noviciat des frères laïcs de Blyerheide à Bastogne où se trouvait déjà le noviciat des frères clercs.

Malgré le contexte difficile, les quelques Franciscains restés en France continuèrent leurs activités. Certaines allaient même prendre de l'ampleur, comme à Rouen. En 1910, y était instituée l'oeuvre des "Premières communions tardives", sous la direction de René Loizeau et de Pierre-Baptiste Lecomte. La maison accueillait, par groupes de vingt, des adolescents qui recevaient une instruction reli-

gieuse en vue de se préparer à la première communion et à la confirmation. De 1910 à 1913, 160 jeunes environ étaient passés dans la maison (215 en 1914, et l'on comptait au moins 10 baptêmes). En 1915, Anselme Moyon et Sylvestre Destout prirent le relais. Cette oeuvre fut supprimée en 1919.

En 1913, une librairie franciscaine fut créée à Rennes, la librairie Saint-Yves, à laquelle les tertiaires devaient acheter livres et objets pour le Tiers-Ordre. La question fut de savoir à qui appartenait la librairie, lors des réunions du Définitoire et au Chapitre de 1919 : "aux personnes qui s'y dévouaient depuis sa fondation, ou à la Province ?" En 1943, la librairie reconnaissait les droits de la Province, et une société civile fut créée en 1944 pour la gérer. Néanmoins, la question continuera d'être posée. En 1950, le Provincial, Corentin Le Grand, interrogea un canoniste : "la Province peut-elle avoir la propriété réelle d'une maison de commerce ? A qui reviendraient les fonds en cas de dissolution de la société ?" La question sera tranchée en 1971 par la vente de cette librairie qui rendit de grands services à la Province et au clergé du diocèse de Rennes.

7. Difficultés de délimitation entre les Provinces franciscaines.

Des difficultés territoriales entre les Provinces Saint-Pierre (Paris) et Saint-Denis allaient surgir dès 1913.

Il avait été convenu que le territoire de la Province Saint-Denis devait se limiter aux départements de Vendée, Loire-Atlantique (qui s'appelait alors Loire-Inférieure), Maine-et-Loire, Ille-et-Vilaine, Mayenne, Manche, Calvados, Orne, Eure, Seine-Maritime (alors Seine-Inférieure), tandis que Paris, La Seine et la Seine-et-Oise (actuels départements des Hauts de Seine, Essonne et Yvelines) étaient communs aux deux Provinces. Le Définitoire de la Province Saint-Denis déclara nulle cette convention conclue autrefois entre deux Provinciaux, sans consultation ni accord du Définitoire.

Le Chapitre élaborait un projet de délimitation territoriale en 1914, lorsque la guerre éclata.

En 1919, il semblait acquis que le couvent de Saint-Brieuc soit donné à la Province Saint-Denis par la Province Saint-Pierre, mais cela n'aboutit pas. La Province Saint-Denis s'orienta alors vers une fondation à Vannes. En 1921, la Province Saint-Pierre offrait le couvent de Saint-Brieuc, avec les Côtes d'Armor (anciennement Côtes-du-Nord) et le Finistère, à condition de lui céder la Seine-Maritime avec les couvents de Rouen et du Havre. Ce fut repoussé. Par contre, la Province Saint-Denis exprima son désir d'obtenir de la Province d'Aquitaine les deux départements qui constituent le diocèse de Poitiers (La Vienne et les Deux-Sèvres). Mais rien n'avancait ! Le Définitoire Général formulait vivement, en 1928, le voeu que les Provinciaux français puissent s'entendre à l'amiable pour une nouvelle délimitation ! Ceux-ci se réunirent alors en août 1928 et, en octobre, le Définitoire de la Province Saint-Denis rédigea un rapport adressé à la Curie Générale, à Rome, afin d'obtenir, par son intermédiaire, que la Congrégation vaticane des religieux établisse un statut définitif.

Il était demandé que la Province d'Aquitaine cède à la Province Saint-Denis les Deux-Sèvres, et que la Province Saint-Pierre cède Saint-Brieuc avec les Côtes d'Armor et le Finistère en échange du couvent du Havre. Mais, ce qui fit problème, c'était de devoir abandonner Paris ! Ce sera toujours une souffrance de renoncer à la capitale, comme on le verra ensuite. Donc, il fallait quitter Paris et la région parisienne. La Province Saint-Pierre le voulait ! Celle de Saint-Denis refusa catégoriquement ! Et l'accord ne se fit pas.

En 1934, la question de la délimitation des Provinces était encore posée par le Définitoire Général. On en resta au statu quo, sauf que la Province Saint-Denis renonçait à ses droits sur l'Oise et la Seine-et-Marne, se réservant le Morbihan. Il faudra attendre 1947 pour que soit réalisée la nouvelle délimitation des Provinces, comme nous le verrons plus loin.

Revenons à l'heureuse issue d'une guerre. La victoire de 1918 eut comme conséquence d'atténuer l'anticléricalisme du gouvernement français et l'application des lois contre les religieux. On avait combattu ensemble, dans les tranchées, contre un ennemi commun. Quarante religieux avaient été mobilisés dès le début des hostilités ; cinquante-huit autres l'avaient été par la suite, dont le nouveau Provincial, élu en juin 1914, Félix Landelle. Ce qui, on s'en doute, ne lui facilita pas la tâche ! Neuf Franciscains de la Province furent tués lors de la "Grande Guerre". Les couvents accueillaient les blessés et les réfugiés.

Dès 1919, les religieux commencèrent à se regrouper en communautés régulières et à récupérer peu à peu les anciens couvents. Et ils créèrent de nouvelles maisons pour assurer l'avenir !

8. La fondation de Laval (1920).

En mai 1919 fut prise la décision de fonder un couvent à Laval, où résidait depuis 1904 Ferdinand Charbonnel, futur Provincial. Comme Déodat de Basly, il vivait seul depuis cette année-là. Hippolyte Bongard commença les travaux d'aménagement. On ouvrit une petite chapelle, en décembre 1919. Le couvent était érigé canoniquement l'année suivante, placé sous le patronage de Saint Jean de Capistran. Elu Provincial en 1922, Ferdinand Charbonnel le choisissait comme résidence.

9. Le retour dans les couvents déjà fondés.

Le Chapitre provincial d'août 1919 décida de renvoyer le collège séraphique en Hollande, à Ehrenstein, dans le vieux pavillon seigneurial devenu couvent. On le quittera définitivement en 1924. La maison des Loges accueillit le scolasticat. On avait, à l'époque, un problème de place. Il y avait trop de novices ! On ne pouvait les recevoir tous. La maison des Loges prit une dimension missionnaire, s'intitulant "Oeuvre des Séminaires pour les missions de Chine, Terre Sainte et Maroc".

Réintégration des anciens couvents ! Le couvent de Saint-Nazaire fut racheté après la guerre et, en 1919, un chapelain s'y installa et ouvrit la chapelle au public. Le couvent recevait les étudiants en philosophie et en théologie (donc, le scolasticat), venant de la maison des Loges en 1921. Le scolasticat y demeura jusqu'en 1926 et fut remplacé par l'Antoniat jusqu'en 1942.

Comme on le remarque aisément, les instances de formation changeaient facilement de lieux. On bougera encore plus lors de la seconde guerre mondiale !

En 1922, le gouvernement français envisagea de rendre droit de cité aux congrégations expulsées en 1903. Les préfets étaient invités à consulter les municipalités sur ce sujet. Mais le conseil municipal de Rennes émit un avis défavorable, à l'unanimité :

"La congrégation dissoute des Franciscains... ne paraît pas... avoir pris l'engagement de renoncer à ses missions à l'intérieur, qui, naguère encore, étaient si violemment dirigées contre l'Ecole laïque et la pensée libre... D'une façon générale, l'Ecole et la pensée laïque sont, dès maintenant et dans tout le pays, en butte à un tel régime d'hostilité de la part de leurs irréductibles adversaires qu'il semblerait insensé d'augmenter le nombre de ceux-ci, en introduisant, par simple voie administrative, de nouveaux ennemis dans la place" (*Archives*).

Pourtant, le maire de Rennes avait donné à Louis Allaire l'assurance de faire tout son possible auprès de ses conseillers, en majorité socialistes, pour en obtenir un avis favorable.

Dans les jours suivants, *Le Nouvelliste de Bretagne, Maine et Normandie* publia une série d'articles d'énergique protestation. Son directeur n'hésita pas à traiter de "mouchards" les conseillers municipaux de Rennes qui, dans leur décision communiquée au préfet, s'étonnaient "qu'une association de Franciscains français ait pu se former dans la commune de La Mézière" et demandaient à "savoir où et quand cette autorisation a été accordée" ! Les divisions allaient-elles renaître ?

Toujours à Rennes, on espérait récupérer peu à peu le couvent. Mais, en 1924, la politique remit tout en question ! Dans sa déclaration ministérielle du 17 juillet 1924, le Président du Conseil, Edouard Herriot, émit l'intention de faire appliquer la loi de 1901. Ce fut un tollé ! Le contexte avait changé. Il y avait eu la guerre. Les religieux anciens combattants groupèrent autour d'eux les catholiques français, au cri de "nous ne partirons pas !" Devant tant de détermination, le gouvernement recula.

Un équilibre allait être trouvé à partir de cette année 1924, harmonisant peu à peu les rapports conflictuels entre l'Eglise et la République française. Ce qui n'empêcha pas des crises épisodiques de se produire jusqu'en la fin du XX^e siècle.

Les religieux ne partirent pas. Mais, par crainte du pire, on avait loué toutes les chambres de l'ancien couvent de Rennes. Pour le sauvegarder. En contrepartie, cette mesure retarda d'une dizaine d'années le retour de la communauté en son sein. Enfin, après 28 ans de dispersion, les Franciscains

rennais reprirent la vie conventuelle le 9 août 1931. Six novices reçurent l'habit en 1936, car le couvent était désigné pour recevoir le noviciat. Ce dernier venait de Bastogne, qu'on évacuait enfin (1938).

A Nantes, les Franciscains revinrent, avec discrétion, et reprirent leurs activités, ainsi que leur couvent, dans les années 1920. Les archives nantaises révèlent que fut créée en 1922 une société immobilière pour gérer les bâtiments conventuels, signe d'une réintégration qui commençait à s'organiser. D'ailleurs, Anselme Moyon, de retour à Nantes dès 1921, a été gardien de 1926 à 1928 d'une communauté qui commençait timidement à se reconstituer.

Il fallut néanmoins attendre 1936 pour retrouver la vie conventuelle d'un couvent réorganisé. Nantes reçut le noviciat de 1945 à 1948, puis de nouveau l'Antoniat à la "maison rouge". On renouait ainsi avec le début du siècle. Donc, l'Antoniat de 1948 à 1955 et, en 1956, la nouvelle instance de formation des "Petits frères" jusqu'en 1968.

A la mort de Déodat de Basly, en 1937, une communauté se forma au couvent du Havre. Vu l'originalité du personnage, et surtout de son caractère, il avait semblé jusque-là difficile de vivre avec lui !

Les autres couvents ne purent être récupérés.

10. Les nouvelles fondations (Bernay, Argenteuil, Quimper).

En 1923, le Définitoire de la Province décidait de l'achat de bâtiments, à Bernay (Eure), afin d'en faire un collège pour les étudiants en théologie (scolasticat), bâtiments qui avaient abrité, de 1906 à 1922, le Grand Séminaire du diocèse d'Evreux. Ferdinand Charbonnel, le nouveau Provincial, voulait fonder de nouveaux couvents. Pour assurer l'avenir de la Province. Il ne fallait pas se contenter de gérer ceux que nous avons récupérés. Créer. Aussi, le Provincial avait songé à une fondation en Seine-et-Oise (actuels départements des Hauts-de-Seine, Essonne et Yvelines). Pourquoi ? Afin que les Franciscains puissent s'implanter en monde ouvrier. L'évêque de Versailles, dont dépendait ce grand diocèse qui sera plus tard morcelé, ne fut pas très enthousiaste, car il avait déjà autorisé les Capucins à s'installer dans le diocèse. Mais ce n'était pas impossible ! Le problème s'était jadis posé pour Nantes, aboutissant, par défaut, à la fondation de Saint-Nazaire à cause du refus d'un évêque. Les temps avaient changé. L'évêque se laissa-t-il fléchir ? En tout cas, il acceptait : "Que comptez-vous faire ?", demandait-il au Provincial. "Nous prêcherons tant que nous pourrons", lui avait répondu ce dernier. Un évêque ne pouvait que se réjouir de disposer d'apôtres pleins de zèle pour le service de l'évangile ! Une maison fut trouvée à Argenteuil et, immédiatement, se constitua une équipe de prédicateurs. Elle fut très demandée. Mais la maison n'était pas adaptée pour des religieux, aussi les Franciscains allaient chercher un autre lieu d'accueil en Seine-et-Oise. On pensa à Enghien. Ce fut finalement Gillevoisin, où une propriété leur fut offerte par un particulier, M. Dufaure, fils d'un homme politique sous le Second Empire et la Troisième République. Gratien Lagrève en sera le premier gardien en 1945. Les Franciscains quitteront Argenteuil l'année suivante. Par contre, la propriété des Loges (Ille-et-Vilaine) fut restituée à son propriétaire, le scolasticat étant regroupé, en 1923, à Saint-Nazaire avant de partir pour Bernay. Le départ ne sera possible qu'en 1926, à cause des nouvelles difficultés politiques marquant les années 1924-1925 ayant fait craindre, comme nous l'avons vu, de nouvelles menaces contre les religieux.

Le Définitoire de la Province décida, en 1924, le retour en France du collège d'Ehrenstein. Les enfants firent leur rentrée au collège de l'Immaculée-Conception à Flers (Orne), avec Amédée Lefèvre et Etienne Weens. Les élèves franciscains constituaient une section à part dans le collège.

L'aménagement du couvent de Bernay se poursuivit. Mgr Dreyer, ancien Provincial de Saint-Pierre devenu Vicaire Apostolique du Maroc, consentit à devenir locataire de la maison devant la loi, permettant ainsi de bénéficier d'une couverture légale, par crainte des difficultés politiques de ce temps. Une petite communauté de trois Franciscains se constitua à Bernay, en 1926, nouvelle présence franciscaine avec le collège. L'évêque d'Evreux y institua ces frères comme missionnaires diocésains.

1926 ! On célébrait, dans toute la famille franciscaine, le septième centenaire de la mort de saint François d'Assise. Des célébrations eurent lieu dans les divers couvents de la Province. Ce fut la même chose en 1953, pour le septième centenaire de la mort de sainte Claire.

Nous l'avons dit, et nous l'avons vu avec Argenteuil, le Provincial désirait créer. Il échoua pourtant dans ses tentatives à La Roche-sur-Yon, ainsi que dans le diocèse d'Angers. Les évêques concernés n'étant pas intéressés par des fondations franciscaines. Tant pis. L'évêque de Nantes fit des ennuis aux Franciscains, en 1930. Il demanda au Cardinal-Préfet de la Congrégation vaticane des religieux la fermeture de l'Antoniat de Saint-Nazaire qui avait été établi sans son autorisation. On ne badine pas avec l'autorité épiscopale ! L'évêque de Nantes était, à cette époque, particulièrement jaloux de son pouvoir ! Or, voilà que l'irascible évêque fut débouté par Rome ! Félix Landelle, élu pour la deuxième fois Provincial en 1928, fournit aux autorités romaines les explications utiles et obtint gain de cause.

La Province Saint-Denis fut honorée, en 1927, en donnant à l'Ordre un Définitéur Général de langue française, en la personne de Ludovic Peurois. Il deviendra Provincial, puis évêque.

Paris ! Paris restait un objectif pour la Province. Il fallait être présent dans la capitale. Il avait été vain de récupérer l'ancien couvent malgré les tentatives que nous avons mentionnées. Ce n'est qu'en 1932 que les Franciscains firent l'acquisition d'une maison, rue des Solitaires. Comme le précédent couvent parisien, celui-ci eut un grand rayonnement, principalement pour le Tiers-Ordre et l'Action Catholique en monde ouvrier. Ce couvent passera à la Province de Paris, suite à la nouvelle délimitation des Provinces. En 1947. Après avoir accueilli, un mois auparavant, les festivités marquant l'ordination épiscopale de Mgr Amédée Lefèvre. On parlait alors du "sacre" d'un évêque. Le Concile Vatican II mit fin à ce vocabulaire monarchique.

Mais retournons en 1932 ! C'était au tour des Franciscains français de faire jouer la solidarité entre leurs frères victimes des querelles politiques. Cette année-là, le gouvernement espagnol se montra hostile aux religieux. La Province de Cantabrie redoutait des expulsions imminentes. Un appel fut lancé pour accueillir les frères d'Espagne. Les Franciscains de la Province acceptèrent d'en recevoir dans les couvents de Rennes et de Bernay, leur proposant également de disposer de la maison d'Ehrenstein.

Cette année-là, Bernard Baudoux partait comme professeur de philosophie au collège Saint-Antoine à Rome. Le célèbre "Antonianum". Il deviendra ensuite doyen de la Faculté de philosophie. Il dut rentrer en France en 1940, à cause de la guerre, mais retournera à "L'Antonianum" de 1946 à 1958.

1932, encore. Ni à Paris, ni à Rome, mais vers la fin des terres. Quimper. Benoît-Joseph Bouvier, ancien marin, y était arrivé. Il souhaitait créer une oeuvre sociale, avec un abri des marins. Il acquit le terrain de Kermabeuzen en 1938. Quatre ans plus tôt, en 1934, la Province Saint-Pierre, dont Quimper dépendait alors, avait donné son autorisation pour la fondation d'un couvent en cette ville. On commença à construire. Le couvent de Kermabeuzen prit son essor. En 1940, il accueillit le noviciat de la Province Saint-Pierre et, en 1947, Kermabeuzen passait sous la juridiction de la Province Saint-Denis. La Province y installa son noviciat en 1948.

11. Le temps des consolidations.

La Province Saint-Denis atteignit un sommet en 1934 en ce qui concerne ses effectifs : 216 Franciscains. Ce pic n'avait jamais été atteint, et ne le sera plus. Le nombre ira toujours en décroissant par la suite. Jusqu'en 1996. Un nouveau Provincial était élu cette année 1934. Nous l'avons déjà rencontré. C'était Ludovic Peurois, ancien Définitéur Général, avec Félix Landelle comme Custode. Toujours en la même année, le Ministre Général, Léonard Bello, honorait de sa visite la maison de Bernay où il reçut trois Franciscains à la Profession Solennelle.

Mgr Mignen, archevêque de Rennes, demanda, en 1935, que la chapelle des Franciscains devienne paroisse. Sa responsabilité leur serait confiée. Malgré les désirs du prélat, le Définitoire opposa un refus unanime. Les Franciscains n'ont pas vocation à être curés de paroisse. Ce n'est pas particuliè-

rement la raison, bien sûr, puisque des Franciscains ont parfois, sinon souvent, exercé le ministère paroissial. Mais on repoussa la demande, tenant compte du contexte précis. L'archevêque était tenace. On le retrouvera insister plus tard.

En cette année 1935, les Soeurs franciscaines de Deauville arrivèrent à Rennes, assurant le service de la cuisine et de la lingerie du couvent des Franciscains. A l'initiative des membres du Tiers-Ordre de Rennes, s'ouvrait en 1936 le foyer Benoît Labre pour l'accueil des sans-abri de cette ville. L'exemple fut contagieux puisque Nantes, Vannes, Lorient et même Amiens s'en inspireront. Bel exemple de charité franciscaine déployée par le Tiers-Ordre ! Pendant longtemps, un frère prêtre du couvent assura la messe dominicale chez les Clarisses pour les hommes fréquentant le foyer. Ils pouvaient également bénéficier d'une retraite pascale. Charité et évangélisation !

Ludovic Peurois ne resta pas longtemps Provincial. Le Pape Pie XI le nomma, en 1936, évêque auxiliaire de Mgr Vielle, Vicaire Apostolique du Maroc. Lui-même successeur de Mgr Dreyer. Ludovic Peurois fut ordonné évêque en la cathédrale de Rennes par l'archevêque, Mgr Mignen, assisté d'un grand nombre d'évêques, notamment de Mgr Dreyer et Mgr Vielle, ainsi que du Ministre Général, Léonard Bello, revenu dans la Province pour l'occasion. Ce n'est pas tous les jours qu'un Franciscain devient évêque ! L'événement fut grandement fêté. On peut en lire le récit dans *Les Annales du Tiers-Ordre, année 1936*, p 256 et suivantes.

Avant la cérémonie, s'était tenu à Rennes le Congrès des Lecteurs franciscains de langue française. C'est-à-dire des professeurs. Du 21 au 23 août. L'ordination épiscopale de Mgr Peurois avait lieu le 24 août 1936.

Les élections amenèrent, cette année-là, le Front populaire au pouvoir. On craignit des menaces contre la vie religieuse. On s'y préparait. Vainement.

Nous retrouvons à nouveau le tenace archevêque de Rennes, Mgr Mignen, qui, après le refus de 1935 pour obtenir que la chapelle des Franciscains devienne paroisse, intervint à Rome auprès du Définitoire Général. S'adressant au gouvernement de l'Ordre, l'archevêque put penser que sa démarche aboutirait. Or, le refus était à nouveau confirmé ! Félix Landelle, élu Vicaire Provincial en 1936 dans l'attente du Chapitre qui élirait le prochain Provincial, exprima les mêmes dispositions lors du retour à Rennes de Mgr Mignen. Ignorant sans doute les démarches antérieures, le curé de la cathédrale de Rennes fit la même demande, en 1954. Et, comme jadis, il y eut un même refus.

Élu Provincial en 1937, Amédée Lefèvre voulut étendre l'influence de la Province en Basse-Bretagne. A l'époque, c'était la Province Saint-Pierre qui était présente dans les diocèses de Saint-Brieuc et de Quimper, avec des fondations dans ces deux villes. Le Provincial de Saint-Denis décida une fondation à Vannes (Morbihan) à laquelle l'évêque du diocèse était favorable, donnant son autorisation en mars 1938. Abel Bessette en fut le fondateur. Mais la maison était trop petite et mal conditionnée pour une vie de communauté. La seconde guerre mondiale empêcha son développement.

12. L'épreuve de la seconde guerre mondiale.

En 1939, on envisageait la célébration du cinquantenaire de la Province. Félix Landelle fut chargé d'en rédiger l'histoire. Malheureusement, ces projets furent abandonnés à cause de la guerre.

La guerre a été une épreuve pour la Province. Une soixantaine de Franciscains ont été mobilisés. Vidé de la majorité de ses étudiants, le scolasticat de Bernay accueillait ceux des Provinces Saint-Pierre et Saint-Pascal (Strasbourg). Comme beaucoup de français, les Franciscains de Paris, d'Argenteuil et de Bernay allaient connaître l'exode lors de la progression des troupes allemandes. Une vingtaine de Franciscains furent emmenés en captivité en Allemagne ; l'un d'eux, Gervais Hamel, fut tué sous les bombardements en 1944.

Deux autres Franciscains laissèrent leur vie lors de la guerre : Constantin Hovasse, tué à l'hôpital de Beauvais en 1940, et Louis de Gonzague Lebarbanchon, fusillé en 1944 par les allemands (voir document, page suivante).

Après la débâcle de 1940, il fallut céder aux troupes d'occupation une partie des couvents de Bernay et de Rennes. La vie des couvents s'en trouva bouleversée ; il fallait se serrer dans les quelques "cellules" laissées à la disposition des Franciscains par l'armée d'occupation. Cohabiter avec les soldats

allemands. Ce qui n'allait pas de soi ! Ou bien, il fallait entièrement quitter certaines maisons en cherchant un refuge ailleurs. En attendant d'en être à nouveau chassé. Pour avoir une idée de ces bouleversements, il suffit de suivre les pérégrinations des maisons de formation : en 1942, l'Antoniat quittait Saint-Nazaire pour Laval d'où il partait en 1943 pour Changis (Seine-et-Marne). En septembre 1943, les élèves du collège de Flers (Orne) rejoignirent également Changis. En 1940, on trouvait le noviciat à Rennes, par deux fois à Laillé (à quelques kilomètres). En 1943, il partait à Pipriac, dans le sud du département, et en septembre quittait l'Ille-et-Vilaine pour Les Châtelets, près de Saint-Brieuc, chez les Soeurs franciscaines missionnaires de Marie. Le noviciat revenait à Rennes en septembre 1944. En décembre 1940, le scolasticat devait quitter Bernay, sur l'ordre des allemands : les étudiants en théologie partirent à Caen, les étudiants en philosophie à Argenteuil. La rentrée de septembre 1941 se fit à Montfort-sur-Meu (Ille-et-Vilaine), chez les Montfortains, et alla en septembre 1943 dans un château, à Blain (Loire-Atlantique), dont les allemands exigèrent l'évacuation en janvier 1944. Après trois semaines passées à Nantes pour les étudiants en théologie, et à Rennes pour les étudiants en philosophie, le scolasticat fit étape à Pont-Piétin, près de Blain, dans un château qu'un incendie ravagea, contraignant à repartir pour arriver à l'école des filles de Blain. L'exode s'achèvera enfin à la mi-septembre 1944 avec le retour à Rennes.

Les circonstances historiques conduisirent les Franciscains en formation à une grande mobilité !

Tous les jeunes frères en âge d'être appelés au S.T.O (Service de Travail Obligatoire) en Allemagne eurent la chance d'y échapper, sauf deux Oblats franciscains qui, en fait de travail, se mirent au service des Franciscains du couvent de Munich où ils purent écouter "Radio-Londres" !

Trois couvents furent touchés par les bombardements des Alliés : Saint-Nazaire, anéanti en mars 1943, Caen presque entièrement détruit le mois suivant. Au Havre, si les murs avaient tenu, les dégâts étaient importants : Hervé Hauttemment, supérieur du couvent du Havre de 1938 à 1948 (on disait alors *président*, du latin "praeses"; tous les couvents n'étant pas gardiennats) a retranscrit sur le premier cahier des chroniques du Havre, qui va de 1897 à 1945, la vie du couvent pendant la guerre. Ce document a été reproduit dans un supplément du *Bulletin de liaison* n° 154.

LE R.P LOUIS DE GONZAGUE LEBARBANCHON
1910 - 1944

-o-o-o-

Le R.P. Louis de Gonzague LEBARBANCHON, né le 4 Décembre 1910, à Cherbourg (Manche), prit l'habit franciscain au Noviciat de Ectogno, le 24 Janvier 1935, après avoir fait ses études secondaires comme vocation tardive à Saint Lé et durant quelques mois à St Nazaire. Le 11 février 1939, il prononçait ses vœux solennels au Scolasticat de Bernay et le 29 Août 1940 étant déjà malade il était ordonné prêtre à Bayeux.

Entré de famille au Couvent de Rennes, le 29 Janvier 1944, il avait sollicité de ses Supérieurs, sur l'avis du médecin, l'autorisation d'aller se reposer au presbytère de Craignes, au Diocèse de Coutances, chez son ancien maître, où il trouva la mort le 11 Juin 1944.

À diverses reprises, plusieurs confrères nous ont demandé le récit exact de cette mort. En fait, ce récit est très difficile à établir en raison du manque de témoins.

Nous donnons ici la version la plus sûre, contrôlée par deux personnes qualifiées.

Dans la nuit même du 6 Juin, où s'opérait le débarquement des troupes anglo-américaines on Homardie, deux cents parachutistes américains atterrirent dans les marais de Craignes. Ils installèrent leur quartier dans la bourgade et les fermes environnantes. Le dimanche suivant, 11 Juin, les Allemands cernèrent le bourg pendant la grand'messe. Pris de panique, les fidèles voulurent sortir de l'église, mais les Américains s'y opposèrent, car l'assaut du bourg par les troupes allemandes commençait. Vers 17 heures, les parachutistes durant battre

en retraite. Le combat terminé, les paroissiens purent enfin sortir de l'église et chacun s'empressa de quitter le bourg, à l'exception de Mr le Curé et du P. Louis de Gonzague demeurés sur place, en vue d'un ministère possible. Les obus ne cessaient de pleuvoir sur le bourg et les environs.

Le lendemain matin, la femme du sacristain vint au presbytère apporter le lait, rencontra à la porte de la cour, des Allemands qui lui dirent : "pasteur parti". Mais comme elle avait remarqué deux petites mares de sang, elle entra néanmoins et finit par trouver dans la cave, recouvertes de fagots, les cadavres de Monsieur le Curé et du Père Louis de Gonzague, tous les deux criblés de belles et le crâne fracassé. Les Allemands les avaient sauvagement assassinés à bout portant, à la porte même du presbytère, puis traînés dans la cave, non sans les avoir dépouillés de leurs montres, de leur argent, après avoir pillé la maison.

Aussitôt prévenus, Monsieur le Maire et quelques conseillers municipaux accoururent au bourg et firent la toilette funèbre des deux victimes, qu'ils exposèrent dans la grande salle, avec l'intention de les inhumer ensemble. Bien que l'accès du bourg fut interdit à tout civil, même au fossoyeur, on réussit cependant à mettre les corps en bière le dimanche 25; mais lorsqu'on vint le mardi 27 pour les inhumer, l'ennemi avait mis le feu au presbytère et les deux cercueils étaient réduits en cendres.

La bourgade libérée, une émouvante cérémonie funèbre groupa les paroissiens dans la cour du Presbytère : sur deux autels dressés à l'emplacement du massacre, Monsieur le Doyen de Saint-Jean-de-Daye et un aumônier américain célébrèrent en même temps la Messe pour les âmes des deux prêtres et des treize parachutistes morts au cours du combat du 11 Juin.

Depuis lors, en déblayant les ruines du presbytère on a retrouvé quelques ossements calcinés : pauvres restes du curé de Graignes et de son élève, le P. Louis de Gonzague.

Les paroissiens les ont pieusement inhumés à l'entrée de la vieille église.



(Saint François à l'Ouest, mai 1949)

L'église des Dominicains étant détruite, les Franciscains mirent leur église à leur disposition. Voici quelques extraits de ce cahier :

"Lundi 7 août 1944. Une lettre du Très Révérend Père (Provincial) nous annonce deux mauvaises nouvelles : l'asile où s'étaient réfugiés les clercs a été incendié : à peu près tout, livres et effets, est détruit.

Le Père Louis de Gonzague qui se trouvait au presbytère de Graignes (Manche) a été fusillé ou tué avec M. Le Curé de Graignes dans les premiers jours de juin. On n'a aucun détail sur les circonstances de cet événement tragique". On apprit plus tard comment il était mort.

"Dimanche 10 septembre 1944... huit projecteurs sillonnent le ciel... Le duel d'artillerie, un duel violent, continue. Je prends la résolution de ne pas me coucher pour suivre la péripétie de la bataille et conduire à la crypte en cas de danger les habitants du couvent..." En effet, comme certainement plusieurs couvents, le couvent du Havre hébergea des familles dont les maisons avaient été détruites par les bombardements. La ville du Havre fut libérée quelques jours plus tard par les Alliés.

La vente du couvent du Havre fut un moment envisagée en 1944 ; les Franciscains se seraient installés à la place des Dominicains qui quittaient Le Havre pour Rouen, mais ce projet n'eut pas de suite.

Dès la Libération, la vie reprenait dans la Province : le scolasticat retournait à Rennes dès septembre 1944, le noviciat quittait Rennes pour Nantes en 1945, le collège séraphique était transféré à Bernay en 1946 avec vingt élèves ; bientôt, à la demande des familles, il sera ouvert à des garçons n'aspirant pas nécessairement à la vie religieuse ou au sacerdoce.

LES EFFECTIFS DE LA PROVINCE DE 1898 A 1948

(Les dates données correspondent aux Chapitres provinciaux où l'on dressait l'état de la Province)

ANNÉE	NOMBRE	ÉTAT RELIGIEUX
1898	109	34 prêtres (4 en mission), 26 clercs étudiants, 24 frères laïcs, 9 novices, 16 oblats.
1902	159	53 prêtres (5 en mission), 41 clercs étudiants, 27 frères laïcs, 12 novices, 20 oblats laïcs, 6 oblats clercs (vocations tardives). De septembre 1898 à septembre 1902 : 7 départs. Du fait des expulsions de 1903 : 10 départs. A la même époque, sans lien avec les expulsions : une douzaine de départs.
1908	117 (au minimum)	

Composition des couvents

BASTOGNE :	19 (11 prêtres, 1 clerc, 4 frères laïcs, 3 oblats)
BLYERHEIDE :	51 (12 prêtres, 27 clercs, 6 frères laïcs, 6 oblats)
EHRENSTEIN :	13 (5 prêtres, 2 clercs, 4 frères laïcs, 2 oblats)
CAEN :	7
SAINT-NAZAIRE :	6 (4 prêtres, 2 frères laïcs)
RENNES :	7 (4 prêtres, 1 frère laïc, 2 oblats)
PARIS :	4 (3 prêtres, 1 frère laïc)
NANTES :	5 (2 prêtres, 3 frères laïcs)
LE HAVRE :	3 (prêtres)
LAVAL :	2 (prêtres)

ANNÉE	NOMBRE	ÉTAT RELIGIEUX
1911	153	- 82 prêtres (12 en mission), 20 clercs étudiants, 25 frères laïcs, 6 novices, 13 oblats laïcs, 4 oblats clercs.
1914	183	- 93 prêtres (18 en mission), 13 clercs étudiants, 7 novices clercs, 32 frères laïcs (4 en mission), 23 oblats laïcs, 15 oblats clercs. <i>La guerre interrompt les Chapitres</i>
1919	161	- 83 prêtres (18 en mission), 15 clercs étudiants, 8 novices clercs, 26 frères laïcs (2 en mission), 1 novice convers, 17 oblats laïcs, 11 oblats clercs.
1922	175	- 85 prêtres (18 en mission), 29 clercs étudiants, 4 novices clercs, 31 frères laïcs (4 en mission), 11 oblats laïcs, 15 oblats clercs.
1925	180	- 90 prêtres (23 en mission), 34 clercs étudiants, 6 novices clercs, 33 frères laïcs (4 en mission), 9 oblats laïcs, 8 oblats clercs.
1928	186	- 100 prêtres (23 en mission), 25 clercs étudiants, 3 novices clercs, 33 frères laïcs (3 en mission), 13 oblats laïcs, 12 oblats clercs.
1931	200	- 113 prêtres (30 en mission), 20 clercs étudiants, 9 novices clercs, 35 frères laïcs (5 en mission), 17 oblats laïcs, 6 oblats clercs.
1934	216	- 113 prêtres (32 en mission), 34 clercs étudiants, 4 novices clercs, 32 frères laïcs (5 en mission), 18 oblats laïcs, 12 oblats clercs.
1937	215	- 123 prêtres (32 en mission), 26 clercs étudiants, 8 novices clercs, 34 frères laïcs (5 en mission), 1 novice laïc, 11 oblats laïcs, 12 oblats clercs. <i>La guerre interrompt les Chapitres</i>
1945	210	- 124 prêtres (34 en mission), 21 clercs étudiants, 13 novices clercs, 36 frères laïcs (5 en mission), 3 novices laïcs, 13 oblats.

Composition des couvents

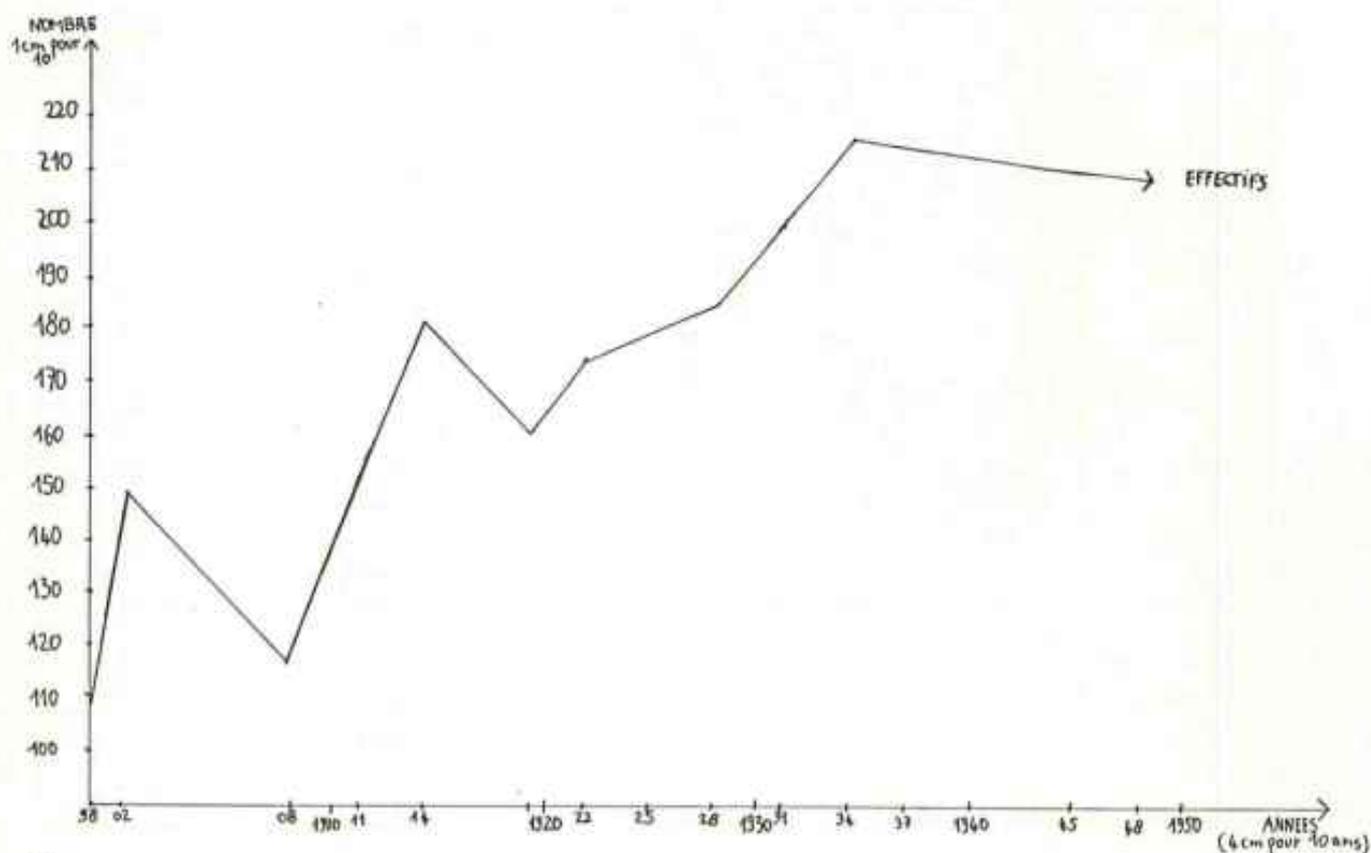
RENNES :	53 (17 prêtres, 26 clercs étudiants, 6 frères laïcs, 3 postulants convers laïcs, 1 rattaché)
CAEN :	8 (4 prêtres, 1 frère laïc, 1 oblat, 1 rattaché)
NANTES :	20 (12 prêtres, 7 frères laïcs, 1 postulant laïc)
SAINT-BRIEUC :	9 (6 prêtres, 3 frères laïcs)
QUIMPER :	12 (8 prêtres, 4 frères laïcs) les novices clercs et laïcs ne sont pas comptés
LAVAL :	12 (6 prêtres, 4 frères laïcs, 1 oblat perpétuel, 1 postulant laïc)
LE HAVRE :	11 (7 prêtres, 2 frères laïcs, 1 postulant laïc, 1 rattaché)
VANNES :	6 (4 prêtres, 2 frères laïcs)

En mission

TERRE-SAINTE :	4
MAROC :	23 (18 prêtres, 1 clerc étudiant, 4 frères laïcs)
CANAL DE SUEZ :	1
CHINE :	10

1948	208	122 prêtres (34 en mission), 26 clercs étudiants, 4 novices clercs, 38 frères laïcs (4 en mission), 14 oblat
------	-----	--

**TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA PROVINCE SAINT DENIS
DE 1898 A 1948**



CONCLUSION

Arrivés au terme du demi-siècle d'histoire de la Province (qui englobe les années de guerre et l'immédiat après-guerre pour la facilité du travail, ce qui fait près de soixante années), essayons quelques conclusions. Le temps des fondateurs témoigne de la naissance et de l'essor de la vie franciscaine dans les régions du nord-ouest de la France. Cet essor se poursuit après la fondation de la nouvelle Province. Il y a, bien sûr, des hommes exceptionnels, de hautes figures, comme Bénigne de Janville, mais il ne faut pas oublier tous ceux qui, obscurs, n'en ont pas moins travaillé pour la Province, parfois dans un contexte bien difficile. Malgré les expulsions de 1880 et surtout de 1903, vécues douloureusement (la courbe des effectifs indique une réelle chute, pour diverses raisons, mais où le contexte politique a un rôle important), la Province témoigne néanmoins d'une "bonne santé" puisque l'on va même créer. Les effectifs augmentent (ce qui est observable de 1908 à 1914).

Autre ligne de rupture : la première guerre mondiale qui entraîne une baisse des effectifs. Notons que cette guerre semble avoir plus affecté la Province, si l'on s'en tient seulement aux statistiques. Reprise de l'augmentation du nombre des religieux après la guerre 14-18, moins importante qu'auparavant, mais qui sera continue jusqu'en 1934, année qui connaîtra le nombre le plus élevé de religieux que la Province ait eu (216). On ne fera pas mieux.

A partir de cette date, une chute, à peine sensible, s'amorce ; elle ne fera que s'amplifier avec le temps, comme nous le verrons dans la deuxième partie.



II

DIFFICULTÉS ET ESPÉRANCE

CHAPITRE I.

LES DYNAMISMES DE LA PROVINCE, DE LA FIN DE LA GUERRE A VATICAN II.

1. Nouvelle délimitation des Provinces (1947).

La question se posait depuis longtemps. Comme nous l'avons vu. On savait que ce n'était pas parfait, mais les solutions avancées, entre la Province Saint-Pierre et la Province Saint-Denis, avaient échoué. Le Ministre Général et son Définitoire avaient bien l'intention d'aboutir, cette fois-ci, à une meilleure organisation des Provinces ! Pour répondre à une lettre du Ministre Général, le Définitoire provincial fut convoqué à Paris. Afin de s'exprimer. Celui-ci fit trois propositions :

1. Maintien de l'état actuel
2. Cession des couvents de Rouen et du Havre à la Province Saint-Pierre qui donnerait en échange Saint-Brieuc et Quimper
3. Division de la France en deux Provinces. D'une part : les Provinces Saint-Denis et Saint-Louis d'Anjou (l'Aquitaine), d'autre part les Provinces Saint-Pierre, Saint-Pascal (l'Est), Saint-Bernardin et la Suisse.

La décision de Rome allait venir rapidement : le 2 juillet 1947, la Congrégation pour les religieux promulgua un décret qui donnait à la Province Saint-Denis sa configuration définitive. Retravaillée, la deuxième solution fut choisie : les maisons de Paris et de Gillevoisin passèrent à la Province Saint-Pierre, en compensation de quoi la Province Saint-Denis recevait Saint-Brieuc et Quimper. Céder le couvent de Paris, qui avait un grand rayonnement, fut douloureusement ressenti !

Il y eut peu de changements pour les religieux. Les Franciscains, qui avaient été présents à Paris, furent répartis entre Saint-Brieuc et Rennes ; Rennes où résidera désormais le Provincial ! L'Antoniat quittait Gillevoisin pour Bernay, tandis que les étudiants en philosophie partaient pour Quimper. Quelques Franciscains optèrent pour telle ou telle Province, compte-tenu de leurs origines. Ce n'était pas une obligation. Plusieurs bretons, par exemple, choisirent de rester dans la Province de Paris. Deux frères quittèrent le scolasticat de Rennes pour celui de Carrières-sous-Poissy, le scolasticat de la Province Saint-Pierre, alors que quatre frères de la Province saint-Pierre rejoignirent celle de Saint-Denis. Désormais, celle-ci recouvrait toute la Bretagne !

2. Le nouveau départ des années 1950.

La Province fit preuve d'un dynamisme renouvelé. Pastorale et Mission caractérisent les deux décennies au sortir de la guerre. On fera allusion à quelques faits missionnaires, mais l'histoire des Missions sera l'objet de la troisième et dernière partie de ce travail. Dès avant 1950, un acte missionnaire est posé. Et il est posé par le Vatican, en avril 1947. Comme Ludovic Peurois, Amédée Lefèvre est pris à la Province pour devenir évêque au Maroc. Exactement, il fut nommé Vicaire Apostolique. Le Pape Pie XII donnait ainsi un successeur à Mgr Vielle, décédé. Mgr Amédée Lefèvre devenait même le supérieur de Mgr Peurois, seulement évêque auxiliaire du précédent Vicaire Apostolique. Le nouvel évêque fut ordonné en la cathédrale Notre-Dame de Paris, le 1er juin 1947. Nous en parlerons

plus loin, lorsque nous verrons son action au Maroc. Ce normand, né à Cherbourg en 1890, au diocèse de Coutances, prêtre en 1913, avait été formé à l'école de la J.O.C. - Jeunesse Ouvrière Chrétienne - dont il fut aumônier fédéral. En 1955, Pie XII érigea le Vicariat Apostolique en Archevêché : Mgr Lefèvre devenait ainsi le premier archevêque de Rabat !

Le Provincial étant envoyé sous d'autres cieux, il fallait faire face, comme après la nomination de Ludovic Peurois. En attendant le Chapitre qui élira le successeur, le Custode, Corentin Le Grand, devenait Vicaire Provincial pour assurer "l'Intérim". Ce fut d'ailleurs ce dernier qui était élu lors du Chapitre de 1948. Parmi les mesures prises par le nouveau Définitoire, il y en a surtout qui concernent la formation. Retour des étudiants en philosophie à Rennes, envoi du noviciat à Quimper et de l'Antoniat à Nantes. On créa une nouvelle charge. Celle de Commissaire Provincial des Missions paroissiales.

Oui ! L'époque fut glorieuse pour les missions en paroisses ! Essor important jusque dans les années 1960-1965. Bien sûr, elles existaient depuis longtemps. Mais on observe un renouveau incontestable, avec de nouvelles méthodes adaptées à l'époque. Apport de la sociologie, dont c'était le réel essor, avec les travaux du chanoine Boulard. La Province Saint-Pierre est à l'origine de cet essor. La cheville ouvrière en fut Jean-François Motte, futur Provincial de cette Province, 1960 à 1966, puis évêque auxiliaire de Cambrai de 1968 à 1985. Pour écrire cette belle page de l'évangélisation au milieu de ce siècle, on regroupa les missionnaires au sein du C.P.M.I. Centre Pastoral des Missions à l'Intérieur. Deux Franciscains de la Province Saint-Denis en firent particulièrement partie. Gaétan Dupé, au C.P.M.I. de l'Ouest, tandis qu'un autre frère était membre franciscain du comité de l'Enfance au C.P.M.I. national. Le directeur national, Jean-François Motte, réunit à Rennes les prédicateurs de la Province, en 1952.

L'époque était à la construction même pour les maisons, puisque les couvents du Havre, de Saint-Nazaire, plus tard de Caen, voyaient leurs blessures infligées par la guerre progressivement cicatrisées.

Par contre, c'était la tragédie en Chine ! La Province, nous le verrons en son temps, y avait accompli un important travail d'évangélisation. Or, tout ceci fut détruit par la révolution et la prise du pouvoir par les communistes, à partir de 1947. On assista progressivement au retour des missionnaires de Chine. Cette année-là, Mgr Alexandre Digard, Préfet Apostolique, revint en France, suivi par son frère, Albert, en 1952. Les chrétiens étaient persécutés. L'apostolat devenait impossible !

Autre retour à Rennes, temporaire celui-là. Après avoir assuré l'intérim à la mort de Mgr Vielle, Mgr Peurois se retira, en bon ouvrier discret, comme il le fut toujours, afin de ne pas entraver, même involontairement, l'action du successeur, Mgr Lefèvre. Ludovic Peurois allait revoir son cher Maroc en 1949, en se mettant au service du scolasticat de Rabat. Avant de devenir bientôt Commissaire Provincial.

En 1949, la Province fêtait le 6^e centenaire de la mort d'un Franciscain de Quimper, Jean Discalceat. C'est-à-dire le "Déchaussé" parce qu'il allait pieds nus, par esprit ascétique. La population l'appela affectueusement "Santik Du", ce qui signifie le "petit saint noir" en breton. Oui ! C'était un saint homme que ce petit Franciscain du XIV^e siècle. Cordelier, comme on disait alors. Il avait été curé - recteur, en Bretagne - dans le diocèse de Rennes avant d'entrer au couvent des Cordeliers de Quimper. Exemple de charité, il était mort de la Peste noire, celle que l'histoire connaît sous le redoutable nom de Grande Peste, contractée en soignant les pestiférés, en 1349. Pour la postérité, au regard des siècles, le Franciscain de Quimper est resté le bienfaiteur des pauvres et des humbles. Son culte n'a jamais été interrompu depuis sa mort. Comme il arrive souvent, la piété populaire le proclamait saint, alors que Rome ne l'a jamais canonisé. Il est vrai que Quimper est loin des graves préoccupations du Vatican. Celui-ci a d'autres choses plus importantes que de s'occuper d'un pauvre frère mineur qui ne fit pas de bruit. Il y eut fête au couvent et en la Cathédrale. Avec l'accord de l'évêque de Quimper, le Provincial demanda à Rome la reprise du procès de béatification. On attend toujours. L'Eglise, c'est suffisamment connu, a l'éternité devant elle. Santik Du y est, dans cette éternité, depuis des siècles ! Pour exprimer leur reconnaissance, les Quimpérois ont l'habitude, encore de nos jours, d'offrir du pain près de sa statue, en la cathédrale : pain que le premier nécessiteux qui passe peut emporter.

La Province eut l'honneur d'accueillir, en 1950, le Ministre Général, Pacifique Perantoni, visitant les maisons de formation : Nantes, Quimper, Rennes, Bernay.

La mobilité est le juste mot pour qualifier les relations entre les Franciscains et Rouen. En 1951, on quitta le boulevard de l'Yser pour la rue Jouvenet. Puis, ce fut la rue Walter en 1961. Ils quittèrent celle-ci pour l'Île Lacroix, au milieu de la Seine, en 1968.

Cette année 1951, le Provincial changea. Robert Ménindès fut élu par le Chapitre.

3. Les débuts de la crise de vocations.

Depuis la fin de la guerre, la chute des vocations devenait de plus en plus perceptible et, donc, préoccupante ! En 1955, l'Antoniat, qui ne regroupait plus que trois jeunes, fut fermé. Dès 1952, le Provincial nouvellement élu, Robert Ménindès, adressa une longue lettre aux Franciscains de la Province. Il y publia des statistiques, demandant à chaque maison de désigner un Franciscain plus spécialement chargé des vocations.

On constata alors que 25 Franciscains étaient originaires du diocèse de Quimper, 4 du diocèse de Vannes, 37 du diocèse de Rennes, 20 du diocèse de Nantes. C'est, bien sûr, dans les diocèses où étaient implantés solidement les fils de saint François d'Assise que pouvaient naître, avec le plus de chance, des vocations franciscaines ! Contacts, rayonnement. Attention pour ne pas désertifier, aujourd'hui, trop rapidement certaines régions !

Chaque Province se trouva plus ou moins confrontée aux mêmes réalités. C'est avec la formation pour les vocations que commença une expérience promise à un bel avenir. L'Interprovincialité. En 1953, les Provinciaux de Saint Bernardin (Lyon), de Saint Louis d'Anjou (Toulouse), et de Saint Denis se réunirent à Rennes pour créer des scolasticats communs. Résultat : regroupement des étudiants en philosophie sous le soleil de Béziers ! Il y eut ainsi divers allers-retours. Rennes 1955. Béziers 1956. Les Provinces de Rennes et de Toulouse collaborèrent particulièrement ensemble, et ceci jusqu'à une époque récente. Affinités communes, malgré de légitimes différences ? Certainement. Les étudiants de la Province Saint-Bernardin ne revinrent pas à Rennes, à la rentrée 1962. Tandis que les étudiants en philosophie de la Province Saint-Denis, après un temps à Mâcon, reprirent le chemin de Béziers avec Victor Legeard. L'unique novice de la Province, en 1955, fut envoyé se joindre à d'autres pour sa formation à Béziers. Oui ! L'unique. Nous ne sommes pourtant qu'au milieu du XX^e siècle et non dans les maigres années 1980-1990 ! Le recrutement devenait très préoccupant dès ce temps. Les Provinciaux successifs firent part de leurs inquiétudes dès avant les années 1950, lançant un appel pour une meilleure organisation de l'accueil des vocations. Lambert Vissers, écrivant aux membres du Tiers-Ordre de la Province, en 1956, y revenait :

La Province Saint-Denis s'étend, comme vous le savez, sur 19 diocèses. Elle compte 210 Religieux. Les Pères, qui sont au nombre de 130, exercent leur ministère soit sur le territoire de la Province, soit en pays de mission (Maroc, Japon, Terre-Sainte). Leur travail est multiple et varié à l'extrême. Alors que certains sont chargés de la formation de notre jeunesse franciscaine, d'autres s'adonnent à la prédication, au ministère de la confession, à l'animation spirituelle des oeuvres ou encore à la direction de notre paroisse de Dieppe. Vous savez aussi avec quel dévouement plusieurs Pères travaillent pour que l'esprit franciscain pénètre dans le monde par un Tiers-Ordre vivant, fervent et apostolique. Or, comme la plupart des Ordres et Congrégations religieux, notre Province souffre cruellement d'un manque de recrutement. Les vocations se font de plus en plus rares, au point que, pour cette année, nous n'avons eu qu'un seul novice. Vous devinez quelle est notre angoisse et notre inquiétude. Alors que de tous côtés les forces du mal se liguent contre le Christ et son Eglise, alors que nous constatons l'immense travail qui est à faire dans le monde actuel, alors que des démarches pressantes nous sont adressées pour que nous acceptions d'autres charges apostoliques, nous sommes obligés de restreindre de plus en plus notre activité, faute d'ouvriers.

Que pouvons-nous faire pour améliorer la situation ? Nous autres, Pères et Frères du Premier Ordre, nous essayons de faire connaître aux jeunes notre idéal et notre apostolat, mais nous sentons bien que nos couvents ne se repeupleront rapidement que par une grâce exceptionnelle de Dieu..."

(Lettre aux Tertiaires, 1956, extraits)

4. Importance de la formation.

Présidé par le Visiteur Général, Gustave Boulez, élu lui-même Provincial de la Province Saint-Pierre la même année, le Chapitre Provincial de Nantes, tenu en 1954, élit Lambert Vissers, Provincial. En vertu des nouvelles Constitutions Générales, le groupe des capitulaires compta deux délégués élus. Le nouveau Définitoire réorganisa les retraites spirituelles annuelles. Les frères laïcs et les oblats auront leur retraite commune. Les étudiants feront la leur en cours d'année scolaire. Deux retraites seront organisées pour les frères prêtres en juillet et en septembre. On prit aussi la décision de fermer le couvent de Vannes.

Pour la formation, le couvent de Rennes fut désigné pour accueillir les postulants. Une nouvelle instance de formation naquit à Bernay, avec l'oeuvre des "Petits frères", pour des jeunes inaptes aux études qui pourraient ainsi recevoir une formation professionnelle adaptée à leurs aptitudes. Après avoir quitté Bernay pour Quimper, elle s'installa à la "maison rouge" de Nantes, en 1956, remplaçant le noviciat qui partait pour Quimper.

A Saint-Nazaire, s'ouvrit, en 1958, un petit collège, appelé "les Fioretti", avec 13 élèves qui fréquentaient deux collèges de la ville. Restons toujours dans la formation avec l'honneur décerné à Dominique Duclouet, nommé par décision du Définitoire Général, Lecteur -professeur- Général honoraire. Récompense gratifiant ses cours de théologie morale.

Le Ministre Général, Augustin Sepinski, d'origine polonaise mais Franciscain de la Province Saint-Pascal et dernier français à exercer cette charge, fit, en 1956, une véritable visite de toute la famille franciscaine de l'Ouest. Les couvents de Rouen, Bernay, Rennes, Caen, Saint-Brieuc et Nantes l'accueillirent. Ainsi que les Franciscaines de Deauville, de Perrou, les Franciscaines Missionnaires de Marie aux Châtelets, près de Saint-Brieuc, et celles du Fort, à Nantes. Comme les Clarisses de Rennes et de Nantes. Soirée, également, avec les membres du Tiers-Ordre de Rennes.

5. De nouvelles initiatives pastorales.

Bâtie dans le jardin du couvent de Rennes, la curie provinciale fut terminée en 1957. Elle accueillit ses premiers occupants en octobre. Le Provincial, Lambert Vissers, son secrétaire et archiviste provincial, Amand Le Borgne ; le procureur des missions, Damase Danveau, et René Quémeneur, Commissaire provincial du Tiers-Ordre, avec leurs services respectifs. L'administration de la Province se trouvait ainsi être dans un bâtiment indépendant du couvent.

Mais cette année 1957 reste surtout inscrite pour la Province comme une année missionnaire par excellence ! Sans empiéter sur la troisième partie de ce travail, il faut néanmoins savoir que le Pape Pie XII, approchant du terme de son pontificat, conservateur-né qui sut ouvrir, en certains domaines, des pistes d'avenir pour l'Eglise, donna une impulsion nouvelle à l'activité missionnaire en signant l'un des plus beaux documents de son "règne". L'Encyclique *Fidei Donum*. Appel à la coopération missionnaire. On encourageait l'envoi de prêtres, pour un temps déterminé, dans les pays de mission pour répondre aux besoins pastoraux des jeunes Eglises d'Afrique. Ceci existe toujours. Nous verrons comment y répondit la Province Saint-Denis.

Les Franciscains de la Province Saint-Pierre et de la Province Saint-Pascal étaient présents, depuis un an, au Togo. Ils y firent un important travail d'évangélisation, qui amena la création d'une Préfecture Apostolique dans le nord du Togo en 1960. Barthélemy Hanrion, de la Province Saint-Pierre, en devint le Préfet, puis premier évêque de Dapaong, lorsque la Préfecture fut érigée en diocèse par Paul VI, en 1966.

Revenons en territoire français. Dès 1954, l'archevêque de Rouen proposa aux Franciscains de prendre en charge les marins de la Côte normande et leurs familles. Le Définitoire accepta la responsabilité de la paroisse Notre-Dame de la Grève, à Dieppe. Jean-Julien Poussin en devint curé, tandis que Marie-Gilbert Le Beuzit se consacra aux oeuvres de la mer. A partir de 1957, trois jeunes Franciscains s'initièrent à l'apostolat au Centre de formation pastorale et missionnaire, à Paris. Hubert Dumas, qui avait été envoyé à Dieppe pour la Mission de la mer, embarqua, en 1958, comme aumônier des Terre-neuvas.

En vue de préparer le Chapitre de 1960, le Provincial adressa une lettre aux gardiens des couvents pour savoir s'il fallait envisager la fermeture d'une maison. A ce moment-là, il y avait 12 maisons. Rennes, Nantes, Quimper, Bernay, Caen, Saint-Brieuc, Laval, Le Havre, Rouen, Saint-Nazaire, Dieppe, sans oublier Abidjan-Treichville.

Il fallait penser l'avenir dans un contexte difficile ! La crise s'annonçait ! Par manque de vocations. Lambert Vissers fit des suggestions concernant l'aménagement de la Province pour le passage difficile des années 1960 à 1970. Dans ce document était posée la question de supprimer des maisons :

Si, pendant dix ans, le nombre de nos Pères actifs ne peut augmenter, il me semblerait opportun de supprimer l'une ou l'autre maison pour étoffer telle ou telle autre plus pauvre en quantité ou qualité.

Etaient en jeu les maisons de Saint-Brieuc, Laval, Le Havre. Rouen semblait néanmoins la plus à même d'être supprimée : *Si la maison ne favorise ni le travail apostolique ni la vie religieuse, ce serait celle-là qu'il faudrait supprimer.*

Le Chapitre élit Adrien Navet comme Provincial. On opta, finalement, pour supprimer la maison de Laval. Comme cela se faisait, on décida tout d'abord d'en changer le statut. Elle ne sera plus gardiennat, mais rétrogradée au rang de "résidence". Avec l'intention d'en demander, dès que possible, la suppression à la Curie Généralice. Le couvent de Laval fut fermé en 1961.

Il y eut une amélioration en ce qui concerne les vocations. Si le scolasticat ne comptait plus que 13 étudiants en septembre 1960, dont 4 à Mâcon, le petit collège des "Fioretti" rassemblait 32 enfants. Au collège de Bernay, sur 120 élèves, une minorité se destinait à la vie franciscaine. Il y avait alors 25 novices au noviciat, interprovincial, de Quimper. Dont 4 pour la Province Saint-Bernardin et 7 pour la Province Saint-Louis d'Anjou. Ce qui signifie qu'il y avait 14 novices, clercs et laïcs, pour la Province en 1960. Ce qui n'est pas si mal ! Signe d'une amélioration relative pour la Province au début des années 1960. Au milieu de cette décennie, le Centre franciscain de la Vocation multiplia ses interventions, amenant, dans les maisons de formation, un certain nombre de jeunes attirés par la vie franciscaine.

Pour la seconde fois, en 1961, le couvent de Rennes accueillit les jeunes frères se destinant à la prêtrise pour une session qui remplaçait les examens quinquennaux auxquels ils étaient soumis durant cinq ans après la fin de leur scolasticat.

Une expérience originale d'initiation à l'apostolat allait se poursuivre durant plusieurs années sous la forme de camps de formation, auxquels participèrent, l'été, plusieurs frères de la Province. Camp-mission entre Angoulême et Périgueux, avec d'autres jeunes religieux et séminaristes de divers diocèses, en 1961, camp de formation pastorale à Cognac en 1962 et 1963, un autre camp en 1964 dans une région minière et de grandes exploitations agricoles qui connaissait des problèmes au plan social et religieux, près de Caen. Ce dernier camp fut dirigé par Lionel Sonnet.

En plus des camps de vacances, une nouvelle formule de formation pastorale fut adoptée pour l'année 1963 : les deux frères en formation suivaient les cours du Grand Séminaire de Saint-Brieuc pendant une partie de la semaine. Puis, l'autre partie était consacrée à l'apostolat dans des paroisses rurales, en tant que vicaires.

Présidé par le Visiteur Général, Pascal Tosan, ancien Provincial de la Province Saint-Bernardin, la Congrégation Provinciale, et le Congrès capitulaire qui suivit, acceptèrent la décision de prendre en charge un secteur paroissial de Chartres et, en août 1963, une équipe missionnaire y fut envoyée sous la direction de Louis Lecruble. Le Congrès Capitulaire de 1963 proposa à la Curie Générale de nommer un supérieur régulier et des conseillers pour la mission de Côte d'Ivoire.

En mai 1964, le Définitoire décida d'envoyer deux frères prêtres comme aumôniers à la Maison Mère des soeurs franciscaines de Perrou (Orne) en la personne de Dominique Duclouet et d'Albert Digard. Auxquels se joignit Raphaël Chapdelaine. Ils constituèrent une petite communauté à laquelle fut rattachée Wandrille Bourdon, nommé curé de la Baroche-sous-Lucé, en ce diocèse de Sées, près de Perrou.

CHAPITRE II

DU CONCILE VATICAN II A FRANCE-OUEST.

1. Le souffle du Concile.

En vérité, il s'est passé quelque chose dans l'Église de 1962 à 1965. Un événement immense !

Le plus important de l'histoire de l'Église au XX^e siècle ! C'était le Concile. La mort du saint Pape Jean XXIII n'avait pas interrompu le miraculeux renouveau. C'est en changeant, et seulement en changeant comme fait la vie et comme font les choses, que l'Église pouvait rester elle-même. Sinon, elle risquait de dépérir, à la manière des plantes qu'on prive d'air et de lumière. Le même Esprit descendit sur son successeur, le grand Pape Paul VI. Esprit Saint, assurément. "Et nous avons vu l'accélération de l'Histoire devenir, sous nos yeux, l'accélération de la grâce", écrivait joliment François Mauriac, en 1964, lors du pèlerinage hautement symbolique du Pape Paul en Terre Sainte. Retour aux sources. Avant d'ouvrir le Concile, Jean XXIII s'était abreuvé à la source d'Assise. Paul VI, quant à lui, allait dans le pays qui vit le Christ prendre notre condition humaine.

Réconcilier l'Église avec le monde de ce temps. En fidélité, tout simplement, à l'Incarnation.

Bien sûr, il y eut des naïvetés, des incompréhensions, des souffrances. Mais Dieu se sert de notre pesanteur, parfois de nos maladresses, pour faire avancer son Royaume dans notre humanité si lourde.

A la différence de ceux qui évitent de prendre tout risque et qui croient vivre, alors qu'ils n'ont fait que retirer le sel qui donne saveur à la vie, nos pauvres petites vies que nous essayons de si bien protéger, Dieu donne ! Il nous a donné et ne cesse de nous donner son Fils. Don de l'Époux-Sauveur à l'Épouse-Église. Dieu n'est pas calculateur. A l'Église de ce temps, marquée par la beauté et la douleur, comme chacun de nous, Dieu donne le Concile. A nous de le faire fructifier. Parole pour aujourd'hui. Le Concile, c'était hier.

Vatican II c'est, au nom de la fidélité à l'évangile, remise à jour de l'Église. *Aggiornamento*.

Comment cela se passa-t-il pour les Franciscains de la Province ? Il y eut un acte liturgique, d'abord. La rencontre des supérieurs à Rennes, en janvier 1965, donna l'occasion de la première messe concélébrée dans la Province, réunissant autour du Provincial le Définitoire et les gardiens. Les messes concélébrées devinrent alors la pratique quotidienne.

Le Concile invitait chaque Ordre religieux, chaque congrégation religieuse, à un renouveau. Il fallait revoir les Constitutions. Une commission provinciale fut instituée à cet effet en 1965. Elle sera appelée à collaborer avec d'autres Provinces. Mais, la *remise à jour*, en italien *Aggiornamento*, de l'Église, voulue par la réforme conciliaire, n'est pas une affaire de spécialistes. Chaque Franciscain y était, y est - puisque c'est toujours d'actualité - invité à retrouver l'esprit des origines pour vivre de l'évangile.

Pour ce faire, on introduisit des éléments nouveaux, intensifiant la formation. Les frères prêtres et frères clercs, étudiants destinés au sacerdoce, n'étaient plus les seuls à bénéficier de sessions de formation. Les frères laïcs eurent aussi les leurs, réservées d'abord aux profès simples, puis ouvertes aux profès solennels durant les trois ans suivant leurs vœux. De telles sessions s'ouvrirent, ensuite, à tous les frères laïcs. Là aussi, on fit jouer l'interprovincialité. animateurs, comme participants, venaient de plusieurs Provinces. Dès cette époque, comme on va le voir, des frères laïcs, donc non-prêtres, se virent confier des responsabilités pastorales. Notamment à Chartres et à Dieppe. Certains prirent place dans les Discrétaires ; les conseils des maisons. L'un d'eux fut nommé maître des oblats, à Rennes. Tandis que les étudiants en philosophie s'en allèrent, non plus à Béziers, mais chez les Capucins de Tours.

En vue du Chapitre Provincial de juillet 1966, on élargit, par élection, la présence des capitulaires. Après le premier scrutin, auquel participèrent tous les profès, étaient communiqués les noms des 6 frères prêtres ayant obtenu le plus grand nombre de voix. Toutefois, le choix n'était pas limité à cette liste pour le second tour. C'est ainsi que le Chapitre compta 6 Franciscains élus, en plus, évidemment, des capitulaires de droit : Provincial, Custode, Définitoire, gardiens et autres frères en responsabilité provinciale. Bien sûr, sous la présidence du Visiteur Général. Celui-ci était, en ce Chapitre, Bruno Chapuis, gardien du couvent d'Avignon. Le Chapitre comptait 17 capitulaires. Adrien Navet, le Provincial, dressait l'état de la Province depuis la Congrégation Provinciale de 1963. Ce rapport concernait le second triennat, de 1963 à 1966, d'une charge qui lui fut confiée en 1960 :

"Dans l'histoire de notre Province Saint-Denys qui aura bientôt 80 ans, six années, c'est une tranche de vie importante, surtout si l'on considère les aspects et l'évolution extraordinaire de notre monde moderne, ainsi que la conjoncture du Concile et l'aggiornamento dans lequel l'Ordre Franciscain est entré !... C'est pourquoi, ce bilan que j'entreprends est, en définitive, le résultat du travail accompli par les quelque 200 religieux de la Province.

Tous, particulièrement ceux qui nous ont aidé de leurs prières et de leurs sacrifices, ont joué un rôle important, surtout les modestes, les plus humbles. Je reconnais, comme Provincial, que les plus efficaces ne sont pas nécessairement ceux qui sont les plus en vedette. Tous, nous bâtissons un édifice qui a été, bien avant nous, commencé et continué par les "saints frères de cet Ordre", pour parler comme notre Père Saint François. Notre Province, cellule d'Eglise, "champ du Père de famille", n'est point l'oeuvre d'un seul ou de quelques-uns, chacun apporte sa pierre ; nous devons tous le faire avec cette mentalité que toutes les pierres sont bonnes, malgré leur gabarit, et avec cet espoir que la pierre des autres Frères sera plus belle que la nôtre !

Notre nombre ? même s'il n'indique pas une "remontée" spectaculaire, ne dénote pas, non plus, une descente catastrophique, comme ailleurs. Certes, l'apport de religieux jeunes est faible, il peut devenir bien meilleur si l'on juge avec clairvoyance et nous continuerons à y mettre le prix. Il est non moins certain que notre "capital humain" a diminué en ce qui concerne l'âge. Mais, il ne faut pas exagérer.

Voici d'ailleurs quelques chiffres qui donneront une vision réaliste de notre situation sur ce plan :

• Au 1er janvier 1966, il y avait dans notre Province :

- religieux au-dessus de 70 ans	14 Pères	2 Frères
- religieux entre 60 et 70 ans	24 Pères	5 Frères
- religieux entre 50 et 60 ans	34 Pères	10 Frères
- religieux entre 40 et 50 ans	31 Pères	18 Frères
- religieux entre 30 et 40 ans	23 Pères	6 Frères
	2 Clercs	
- religieux en-dessous de 30 ans	4 Pères	17 Frères
	20 Clercs	

(Plus de la moitié en dessous de 50 ans) Total 152 58

Avec une fluctuation de 5 à 10, environ, nous dépassons toujours les 200 : en 1948 nous étions 208. En 1951 : 203. En 1960 : 207. En 1963 : 214. Et enfin au 1er janvier 1966 : 210. Donc, il y a près de 20 ans (1955), nous étions 210 et nous sommes encore 210..."

(Archives Provinciales)

On objectera au Provincial sortant que le nombre de 210, pour l'an 1966, n'est pas retenu par toutes les sources. En comptant les missionnaires, 4 en Terre Sainte, 4 au Japon, 1 en Chine, 18 au Maroc, 1 à l'île de la Réunion, 4 hors Province pour des études ou autres, les archives provinciales nous donnent le chiffre de 202. Quoi qu'il en soit, on peut affirmer que le nombre des Franciscains tourne autour de 200, dépassant de peu, depuis la fin de la guerre. Signe de stagnation par rapport à l'époque antérieure. L'âge moyen est, alors, de 51 ans (voir la pyramide des âges).



St François à l'Ouest:



SACRA CONGREGATIO
PRO RELIGIOSIS
ET INSTITUTIS SAECULARIBUS

PROT. N. 13142/69

BEATISSIME PATER,

Procurator Generalis Ordinis Fratrum Minorum

a Sanctitate Tua humiliter implorat facultatem qua frater laicus Clemens LAUDEMAIRE eligi possit ad munus quarti Definitoris provincialis Minoriticae Provinciae S. Dionysii in Gallia, ob rationes allatas.

Et Deus, etc.

Vigore facultatum a Summo Pontifice concessarum, Sacra Congregatio pro Religiosis et Institutis saecularibus, attentis expositis, benigne adnuit pro gratia iuxta preces, servatis ceteris servandis.

Qui tamen Definitor omnibus quidem sessionibus Consilii provincialis interesse potest, deliberationes vero nequit participare et suffragia ferre in iis quae clericalem naturam Ordinis respiciunt vel ecclesiasticam iurisdictionem efflagitant.

Contrariis quibuslibet non obstantibus.

Datum Romae, die 14 iunii 1969.

E. Heston, *usc.*
Secr.

S. Abbisicola P.O.

Le Chapitre élit Hubert Dumas, Provincial. François Lécrivain devenait Custode. La session capitulaire, qui suivit le Chapitre, se déroula en deux temps, afin de faciliter la réflexion et les consultations. C'est à cette époque que prit fin, temporairement du moins, la collaboration avec la Province Saint-Louis d'Anjou pour le scolasticat, et naquit la collaboration avec les Capucins. Ceux-ci accueillirent à Strasbourg les étudiants en philosophie avec deux de leurs professeurs.

On chercha des solutions nouvelles, pour mieux adapter la formation à la nouvelle époque. Le scolasticat de Rennes fut fermé, en 1967, au profit d'un Foyer de vie franciscaine qui regroupa 9 jeunes, de la Province ou des Provinces Capucines, pour un postulat de deux ans. A la différence du passé, frères étudiants, clercs, destinés à la prêtrise, et frères laïcs, bénéficiaient d'une formation commune, réunis ensemble. En 1968, le Foyer Saint-François, au couvent des Capucins de Nantes, accueillait désormais des jeunes se destinant à la vie franciscaine, puisque le collège de Bernay n'était plus considéré comme petit séminaire. Une Fraternité d'étudiants naquit à Strasbourg, composée de Capucins des Provinces de Strasbourg et de Paris, ainsi que de deux frères de la Province, sous la responsabilité de Jean de la Croix Frantz. Celui-ci n'y résidait pas toutefois. 8 étudiants, dont 3 de la Province, demandèrent à vivre dans une Fraternité de ce style. Une seconde petite Fraternité étudiante s'ouvrit à Strasbourg. La recherche sur les différents modes de vie en fraternité se poursuivait. On en parlera lors du Chapitre de 1969 où nous donnerons la parole aux frères. Petites Fraternités. Ces désirs étaient dans l'air du temps. Il faut bien avoir présent à l'esprit le contexte dans laquelle se trouvait la société, en ces années de bouleversement. 1968 ! Accélération de l'Histoire. On partageait le rêve de vivre autrement. De créer.

Les étudiants de la Province prirent l'habitude de se rencontrer et d'exprimer leurs désirs. L'avenir était ouvert. Les deux novices de 1969 partirent faire leur noviciat, l'un à la Fraternité de Chartres, l'autre au couvent des Capucins de Nantes. Claude Depincé, nommé responsable du Centre franciscain de la Vocation, secondait les directeurs du Foyer Saint-François, toujours à Nantes.

2. "Tous, vous êtes des frères" (Mt 23,8).

Ce qui apparaît comme propre à la Province Saint-Denis, en cette époque, c'est l'heureuse place donnée aux frères laïcs. On y réfléchissait depuis quelques années. Plusieurs décisions s'inspirèrent du souffle conciliaire. Deux commissions furent créées. L'une pour étudier l'implantation et l'orientation des maisons. L'autre, composée de trois frères laïcs, assurait le lien entre les Franciscains de la Province et le Définitoire. A Nantes, une soixantaine de frères laïcs, de plusieurs congrégations de la Région Apostolique de l'Ouest, se retrouvèrent pour une journée ensemble, en octobre 1966. Claude Depincé y joua un rôle fondateur. Cette première allait avoir des suites, puisque journées de rencontre et sessions ont toujours lieu chaque année. Des initiatives avaient été prises. Un pas de plus fut franchi, en octobre 1967, lorsque le Définitoire décida de s'adjoindre un cinquième Définiteur en la personne d'Hervé Marc, frère non prêtre. La décision passa difficilement à Rome, mais, depuis, un frère laïc a toujours été élu au Définitoire de la Province. Il fallut néanmoins demander l'autorisation à la Congrégation vaticane pour les religieux afin *d'implorer la faculté que le frère laïc N... puisse être élu dans le conseil des quatre Définiteurs provinciaux de la Province Saint-Denis en France* comme l'indique le document suivant adressé par ladite congrégation au Pape concernant Georges Landemaine, dont le nom est mal orthographié, en 1969. Document précieux, témoin de l'accession des frères laïcs aux responsabilités provinciales.

Pourquoi y avait-il problème ? Parce que l'Ordre Franciscain avait été mis, par le droit de l'Église, au rang des Instituts cléricaux. Ce qui est toujours le cas en 1996. Article 3 des Constitutions Générales de 1987. Cela faisait qu'il était difficile d'obtenir des autorisations pour confier des responsabilités aux frères laïcs. Néanmoins, on le fit, et on allait même le faire de plus en plus, au fil du temps, jusqu'à nos jours. Il semblerait qu'une évolution soit perceptible au niveau de la juridiction, comme le laisse entrevoir le synode romain sur la vie consacrée, en 1994. Porte ouverte par la nouvelle catégorie des "instituts mixtes", n° 61 de l'exhortation apostolique post-synodale, du Pape Jean-Paul II, en 1996 ? L'avenir le dira !

Une nouvelle formule fut adoptée, en 1968, concernant les retraites annuelles. Tous les frères, prêtres ou non, y participaient ensemble chez les Eudistes, à la Roche du Theil, près de Redon, en

janvier et en septembre. Au début de cette année-là, était créée une commission chargée de préparer un schéma de statuts provinciaux, conformément à un décret du Ministre Général, dans la dynamique voulue par le Concile Vatican II. Chaque Franciscain de la Province était invité à répondre à une consultation portant sur l'aménagement de la Province, son état actuel, ses perspectives d'avenir.

Diffusion des informations. Désir de mieux se connaître aussi. C'était le but des bulletins qui parurent en ce temps. Il y eut le bulletin des oeuvres de la Province Saint-Denis, joliment intitulé *Saint François à l'Ouest*, de 1948 à 1967. Il fut remplacé, de 1969 à 1995, par le *Bulletin de liaison*, titre plus fonctionnel mais moins beau, pour laisser la place à *Vents d'Ouest*. Il y eut également le bulletin *Aidons-nous*, qui fit le lien entre les frères laïcs de la Province jusqu'en 1965.

La Province entreprit, en 1967, des démarches en vue d'adhérer à l'E.M.I. Entraide Missionnaire Internationale. Mutuelle qui prendra partiellement en charge les dépenses de maladie. On adhéra en 1968 et, quelques mois plus tard, on prit la décision d'adhérer à l'E.M.I.-Vieillesse qui, peu à peu, versera des allocations aux Franciscains âgés de 70 ans et plus. Tous les prêtres, religieux et religieuses furent intégrés, en 1979, à la Sécurité Sociale en ce qui concerne l'assurance maladie et l'assurance vieillesse. En fait, il faudra attendre la fin de cette année 1979 pour que naisse la Caisse Mutuelle d'Assurance Vieillesse des Cultes, et début 1980 pour la C.A.M.A.C. - Caisse Mutuelle Maladie des Cultes -. Après avoir été au service administratif de l'évêché de Nantes, en 1990, la Prévoyance sociale des Franciscains se trouva centralisée à Nantes, sous la responsabilité de Cyrille de Raimond, en 1991. Elle concernera tous les Franciscains de France en 1992. En 1995, les Capucins s'y agrègent. Ainsi, d'ailleurs, que les Trinitaires et les Passionnistes.

3. Préparatifs pour un Chapitre.

Le Chapitre de 1969 se préparait activement. En plus de la commission des statuts provinciaux, trois autres commissions se constituèrent : une commission de préparation et deux commissions de réflexion. Ces deux dernières exploitèrent les résultats des enquêtes menées dans la Province en 1967 et 1968. Pour une meilleure exploitation de ce travail, il fut fait appel à un sociologue Jésuite. Le nombre et l'élection des délégués au Chapitre, appelé aussi Congrégation Provinciale, car il n'y avait pas d'élections de responsables de la Province, fut modifié. Les délégués étaient élus en un seul tour par tous les profès solennels, prêtres ou non qui, tous, étaient éligibles ! Ce sont donc 32 Franciscains, dont 2 frères laïcs, qui participèrent au Chapitre.

Les jeunes frères étudiants de la Province, à Strasbourg, se retrouvèrent pour exprimer leurs désirs en février 1969 :

"Pour réaliser concrètement les directives du dernier Chapitre Général qui préconisent un "aggiornamento" de l'Ordre, n'y a-t-il pas lieu de rechercher de nouvelles implantations dans la Province en fonction des milieux à évangéliser par priorité, c'est-à-dire les milieux pauvres et plus défavorisés ? Car il nous faut répondre à la question : quel apport spécifique l'esprit de St François peut-il fournir aux hommes d'aujourd'hui et comment le faire passer ?

I. Nos projets personnels.

Un "tour de table" a permis à chaque frère d'exposer ses projets personnels : les uns pensent exercer une activité dans la Province, les autres espèrent pouvoir se consacrer à des régions ou à des pays moins favorisés que notre Province.

1) En Province.

Nous sommes bien conscients de notre petit nombre et des diverses exigences d'une Province, notamment les charges de service des frères. Mais aussi, chacun de nous se sait "comptable", responsable des talents que le Seigneur lui a confiés.

Pour mettre leurs compétences au service de la Province, certains frères donnent la priorité à la vie en Fraternité.

A) En effet, pour eux, c'est le témoignage de la fraternité dans son ensemble qui est premier. La fraternité est située dans un certain monde : son but est de témoigner de l'Évangile dans le monde où elle est située. Elle doit donner un signe visible.



Alexis Prou, un guide spirituel
pour sainte Thérèse de Lisieux



Le collège de Caen et ses professeurs en 1902



Le couvent de Rennes (actuel foyer ADSAO)



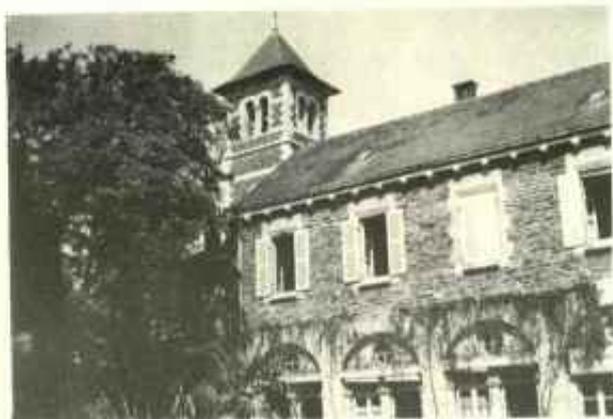
Déodat de Binsly, théologien scottiste



futurs novices avec leur Père maitre



Le couvent de Saint-Nazaire



Le couvent de Nantes



Rouen, boulevard de l'Yser



Dominique Bouchery,
aumônier militaire au Maroc



Alexandre Digard, Préfet Apostolique en Chine



Jean (Wenceslas) Ronflet avec des écolières chinoises



Ludovic Peurois (à gauche) lors de sa consécration épiscopale
en 1936 par l'Archevêque de Rennes (au centre)

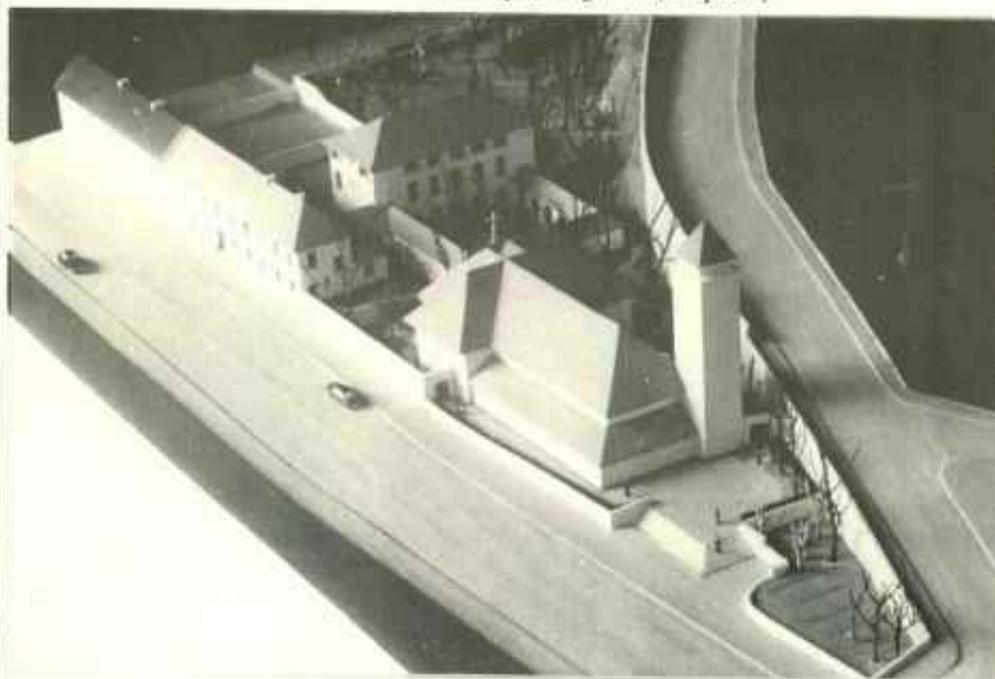


Amédée Lefèvre, premier Archevêque de Rabat



Au Maroc, vers 1948 (?)
 En haut à gauche, Salvator Auffret. En haut (centre), Valentin Goudal
 Dernier rang, Etienne Saliot (le 7e en partant de la gauche)
 A gauche de Mgr Lefèvre, Jean-François Motte (Paris)
 1ere rangée, partant de la droite, Achille Léon

Le couvent de Caen reconstruit après la guerre (maquette)



Le collège de Bernay



le couvent de Quimper-Kermabeuzen

Indole
sophiæ

...inter philosophos datus
sit Platoni sermo sapientie
Aristoteli sermo scientie.



Bernard Baudoux, professeur et doyen de la Faculté de Philosophie (Rome-Antonianum)



Visite de Mgr Lefèvre à Rennes
En partant de la gauche, Camille Pottier, Joachim Nourry, Mgr Lefèvre,
Victor Legcard, Grégoire Nouvel,
Didier Marquette, Serge Chouquet, Jean-François Feutren



Jean Briand (à gauche) et Jean-Joseph Alliot en Terre Sainte



Christophe Gourvez après le baptême d'un enfant au Japon



Départ des « pionniers » en Côte d'Ivoire (1957)
De gauche à droite, Gwénael Le Flohic, Bernard (Venance) Féron, Régis Clément

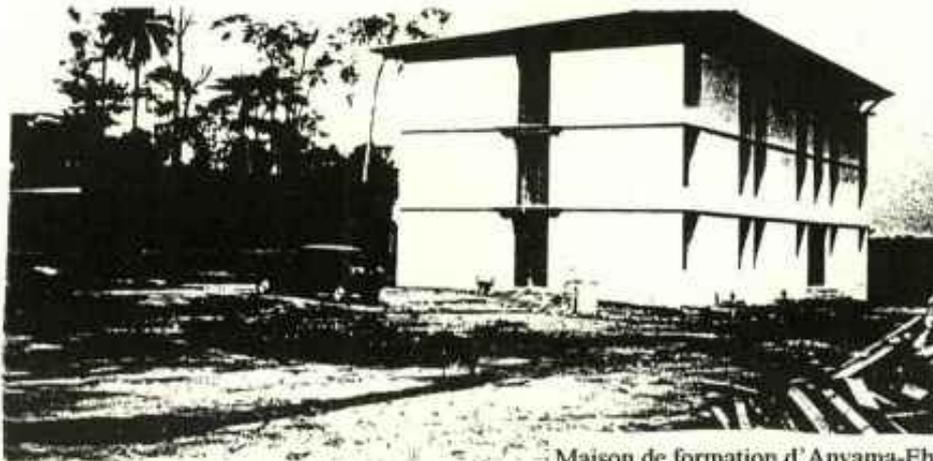


Frère Jean-Paul MOISDON

assassiné en 1970



Eglise de Nouveau Koumassi



Maison de formation d'Anyama-Ebimpé



René Agnero, entre Jean-Luc Picaut (à gauche) et Paul-Siméon Ahouanan, supérieur de la fraternité de Côte-d'Ivoire, évêque nommé de Yamoussoukro fin 1995



La Fraternité de Mondeville



Les frères de Rennes-Brocéliande en 1992
de gauche à droite, Georges Landemaine, Jean-Marie Landrin,
Roger Deshogues



Eric Moisdon et Jean Normant,

responsable de la formation des jeunes,

Provincial en 1993



La Fraternité de Nantes lors du centenaire de leur implantation, en 1987

De gauche à droite, Fernand Tessier, Roland Caillon, Hilaire Aubergeon, Georges Lemarchand, Brieuc Lemaréchal, sr Solange, Firmin Le Gal, Jean Thébault, Jean-Louis Merle, Dominique Durand, sr Marie, Albéric Aubrée, Alphonse Letourneur, Salvator Auffret, Jean-Pierre Gaudin, sr Marcelle, Cyrille de Raimond (gardien)



Les frères en formation à Nantes en 1989 (devant la Maison Rouge)
De gauche à droite, Jean-Louis Paumier, Gérard Le Meur,
Jean-Jacques Olivier, Nicolas Morin Gilles Cavellec



La Fraternité de Rennes-Surcouf

assis, de gauche à droite, François Lécrivain, Jean Fortin, Rogatien Desplanques, Lionel Sonnet, Gervais Granger
debout, René Quemeneur, Gwénael Le Flohic, Eloi Leclerc, Michel Caille, Antoine de Lourmel



Les frères de Vernon en 1994,

Jean-François Nevoux, Gilles Cavellec,
Jean-Jacques Olivier
(manque Louis Coeffic)

B) Pour quelques frères, ce sera à chaque fraternité de trouver son "rythme" propre, en fonction du caractère spécifique du témoignage qu'elle devra donner au milieu particulier dans lequel elle sera située : vie de prière et activités devront être étudiés par toute la fraternité pour voir si elles correspondent à l'orientation générale définie au départ.

C) Nous pensons que le témoignage des fraternités franciscaines doit être donné d'abord aux milieux pauvres : "la Bonne Nouvelle est annoncée aux Pauvres"

- Les déracinés, les gitans, les "clochards", etc...
- Les secteurs mouvants : marins, routiers, forains, etc...
- Certaines zones du monde rural : petites exploitations agricoles, régions pauvres, etc...
- Certaines catégories ouvrières...

D) L'un ou l'autre projette de vivre en "fraternité contemplative"...

La majorité des frères étudiants désirent se destiner à un travail missionnaire, même hors de la Province. Dans la suite du texte cité ci-dessus, ils évoquaient différents types de fraternités qui pourraient voir le jour :

Une fraternité rurale en Touraine ? (ce qui sera d'ailleurs réalisé quelques années plus tard),
une fraternité maritime, une fraternité ouvrière (Saint-Nazaire était évoqué),
une fraternité mixte à Rennes ou ailleurs".

(Archives, extrait)

4. L'important Chapitre de 1969.

Le Chapitre eut lieu à Dinard, au couvent des Capucins, du 29 mai au 6 juin 1969, avec la participation d'un Capucin comme observateur. Les jeunes frères portaient particulièrement le désir de petites fraternités. Antoine de Lourmel, dans son rapport sur la formation, abordait cette question en soulignant certains points auxquels il faudrait prêter attention :

"Une petite fraternité est déjà réalisée concrètement depuis décembre 1968. Le P. Marcellin peut en être ici le témoin ainsi que le P. Jean qui s'y trouve à mi-temps. Elle est composée de 4 étudiants, 2 capucins et 2 franciscains.

Ces étudiants demandent à poursuivre l'expérience, encore qu'ils cheminent dans leur réflexion. Ils envisagent maintenant une petite fraternité qui ne soit pas purement étudiante. Ils l'appellent mixte car ils sont prêts à accueillir des frères non étudiants ou à entrer dans une fraternité existant déjà, qui ne soit pas une fraternité d'études, un étudiant ou deux par exemple, entrant dans une fraternité au travail. 8 étudiants, dont 3 de la Province, demandent à entrer dans une telle fraternité en octobre 1969. (Cf. *rapport des étudiants sur le fonctionnement et les raisons*).

Quel est mon avis personnel sur cette question ?

Au niveau de la formation, elle présente des valeurs réelles. Elle répond à un désir vrai des jeunes, la découverte qu'ils font de valeurs que nous-mêmes ne connaissons peut-être pas suffisamment : co-responsabilité, soumission aux frères, accueil, partage, sensibilité aux appels de la vie.

Les jeunes voient beaucoup plus facilement que nous ces appels, ils savent les discerner. Prière beaucoup plus intériorisée, sachant s'exprimer d'une façon plus vraie, correspondant à ce qui est vécu et répondant en cela à une crainte de la routine, de l'artificiel et du plaqué.

Mais à mon avis la petite fraternité, étudiante ou mixte, une fraternité tout court n'échappe pas à certaines insuffisances qui me semblent importantes.

1 - Tout d'abord, la petite fraternité sanctionne plus ou moins le fait de l'autoformation. On crée son propre rythme de vie et on accepte d'être contrôlé par des frères qui, fondamentalement, partagent les mêmes projets.

2 - La mystique du groupe. Le groupe en soi, pas plus que la bande ou l'équipe, n'est formateur. La loi ou les coutumes du groupe n'ont pas automatiquement valeur formative, sous prétexte qu'elles émanent du groupe lui-même.

3 - Le rôle du Frère-Prêtre est ambigu. Je n'envisage même pas la difficulté qu'il peut éprouver à se situer comme adulte parmi des jeunes, imposant un rythme de vie jeune, réagissant en jeune, s'intéressant nécessairement à des problèmes de jeunes : la tentation de l'évasion dans le travail..."

(Archives, extrait)

Mais surtout, Antoine de Lourmel voulait souligner que le nouveau type de structures amène inévitablement un nouveau type d'esprit, et que "plus les structures institutionnelles s'assouplissent, plus les structures personnelles (psychologiques, intellectuelles, spirituelles) doivent être fortes". Ainsi, les options de base manifestaient la volonté de renouvellement des communautés, envisageant une révision des implantations pour répondre aux désirs nouveaux, notamment de ceux des jeunes, et aux besoins de l'Église. L'accent fut mis sur la formation des jeunes, et des moins jeunes. Le Chapitre vota à l'unanimité, moins une voix, un texte sur la Pastorale des vocations et la formation :

"- Tous les religieux de la Province sont responsables de la Pastorale des Vocations et de la Formation des Frères. Cette responsabilité n'est pas seulement théorique : elle est appelée à se concrétiser.

- Quand on parle de la formation, il s'agit indistinctement des Frères, futurs prêtres ou laïcs.

- Dans la conjoncture actuelle, la formation est soumise à évolution ; nous devons tenir compte en effet des recherches effectuées dans les autres Provinces, franciscaines et capucines. Les textes officiels eux-mêmes nous invitent à cette recherche.

- Quelles que soient les mutations en cours, les valeurs franciscaines demeurent, et une certaine cohérence reste indispensable ainsi qu'une claire vision des objectifs à atteindre, à savoir la formation de Frères Mineurs appelés à s'insérer dans un Ordre.

- Le but de la formation étant d'aider chaque personne à s'intégrer dans la société, dans l'Église et dans l'Ordre franciscain, la période de la formation initiale aura comme souci de mettre chacun en état de poursuivre cette intégration tout au long de sa vie.

- Tout ce qui concerne la formation est appelé à se réaliser en collaboration avec les Provinces franciscaines et capucines en tenant compte de la régionalisation.

Pastorale des vocations :

+ Chacune de nos communautés et chacun de ses membres porte pour sa part la responsabilité du rayonnement franciscain.

+ L'accueil dans nos communautés, la liturgie de nos églises, les témoignages de vie personnelle et collective sont autant d'éléments déterminants de ce rayonnement.

+ Ceci, sans préjudice de l'activité spécifique de certains frères particulièrement désignés pour cette tâche.

+ Il convient de ne pas perdre de vue que cette pastorale ne doit pas se désintéresser des enfants ; les jeunes peuvent être ou en institution permanente ou suivis individuellement (diaspora).

+ Ne perdons jamais de vue que la pastorale des vocations franciscaines s'inscrit dans la pastorale de l'Église. Ces recherches et activités devront en tenir compte au plan de l'Église locale...

c) Les ministères dits "traditionnels" sont eux-mêmes à revaloriser dans l'esprit du Concile, par exemple : pastorale de nos Églises conventuelles.

Données sociologiques

Celles-ci doivent être prises en considération pour que notre vocation missionnaire trouve sa véritable expression.

A) Révision de l'implantation des maisons et répartition des frères, compte-tenu des besoins de l'évangélisation, du témoignage de la vie religieuse dans les différents diocèses et de la pastorale d'ensemble ;

B) Ce qui appellera une présence, en priorité, dans les zones et milieux déchristianisés pour aller vers :

- les incroyants

- les plus pauvres (secteurs de misère et d'isolement)

- les responsables du monde d'aujourd'hui et de demain

dans un souci du "développement", d'un mieux-être humain et d'évangélisation.

C) Les applications concrètes seront en fonction des offres, des aptitudes, des personnes dont nous disposons dans la Province.

Conclusion

Tout ceci est une visée à poursuivre, mais en tenant compte

- de l'unité de la Province toujours à refaire
- du respect des personnes et de l'évolution des structures".

(Archives, extrait)

Les Statuts Provinciaux furent adoptés, étant soumis à l'approbation du Définitoire Général. Il était prévu la création d'un Conseil Plénier Provincial. La collaboration avec les Capucins fut renforcée. Noviciat commun. On réfléchit sur l'après-noviciat :

"Il peut s'agir d'études religieuses (théologie scientifique (sic), théologie pastorale, catéchèse, d'études profanes (Licence), d'études professionnelles (Brevet technique), d'un travail salarié..."

On souhaitait que ce temps de formation puisse se dérouler dans une fraternité apte à remplir ce rôle : "Ce temps de la formation ne peut plus se dérouler dans une grande maison (style scolasticat classique, même amélioré)".

Le Congrès Capitulaire se fit en deux temps. Les Provinciaux Capucins de Paris et de Strasbourg y participèrent avec deux autres Capucins. Le Provincial, Hubert Dumas, donna sa démission. Le Définitoire élit Luc Le Borgne comme Provincial, en juillet 1969.

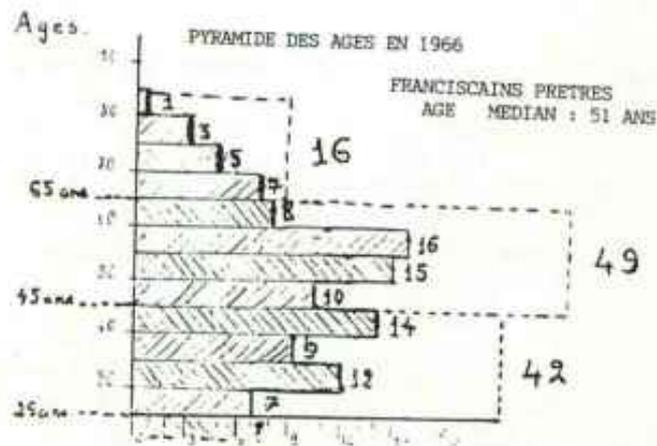
5. Créations de nouvelles Fraternités.

Si les couvents de Saint-Nazaire et de Saint-Brieuc furent fermés, l'époque a été féconde en créations de petites Fraternités ! Les désirs du Chapitre se concrétisaient. En monde rural, une Fraternité était créée à Athée-sur-Cher, en 1969, dans le diocèse de Tours, avec des Frères en travail salarié. Par la suite, elle occupera divers presbytères, selon les décisions de l'Archevêché de Tours. Elle sera implantée à Saint-Martin le Beau en 1973 jusqu'à sa fermeture.

1969 vit également la création d'une petite Fraternité à Bretteville-sur-Odon, dans le Calvados. Elle déménagea par trois fois, en différents endroits de Caen, pour connaître un peu plus de stabilité à Mondeville, près de Caen, en 1983. Cette dernière année fut celle de la vente du couvent de Caen. De nombreux souvenirs historiques y étaient attachés. Premier couvent fondé dans l'Ouest, d'où était parti le mouvement qui aboutit à la création de la Province. Plusieurs exprimèrent leurs regrets. A Rouen, la Fraternité quittait l'Île Lacroix pour occuper le presbytère de la paroisse Saint-Paul, dont les Franciscains prirent provisoirement la charge, avant de s'installer à Malaunay, près de Rouen.

L'année 1970, qui vit la possibilité pour chacun de reprendre son prénom de baptême, et qui vit aussi le premier Chapitre des Nattes de la Province à Dinard, fut décidée, par le Conseil Plénier de la Province, qui venait d'être créé, la fondation d'une petite Fraternité à Rennes, dans le quartier de Villejean, avec deux frères prêtres et deux frères étudiants qui allaient suivre les cours du Grand Séminaire. En 1974, les deux petites Fraternités de Rennes, celle de Villejean et celle du square du docteur Guérin, qui avait succédé à la rue Nadault de Buffon, fusionnèrent. Après avoir été à la Résidence Saint Jean-Baptiste de la Salle, les frères s'installèrent rue de Brocéliande.

Toujours à Rennes, la vente du couvent, rue de Redon, qui ne correspondait plus aux réalités alors vécues par la Province, était envisagée. Il y eut consultation. La majorité des frères s'y montra favorable. Les Franciscains quittèrent le couvent en 1972. On se préoccupa du devenir de la vénérable maison. Il était absolument exclu de céder le terrain à des promoteurs pour que ces derniers fassent de l'argent avec. Non ! Cela s'inscrivait, en quelque sorte, dans un code moral de vie franciscaine, et de la conception que les Franciscains se font de l'argent et des rapports sociaux. Le Foyer ADSAO, "Revivre" en breton, qui est un C.H.R.S. - Centre d'Hébergement et de Réadaptation Sociale - prit la suite, avec un Franciscain, Lionel Sonnet, comme directeur. Il en assumait la direction jusqu'en décembre 1995.



Le Couvent de Rennes

rue de Redon

est transféré

42, rue Surcouf

Le Bulletin de liaison de la Province Franciscaine, N° 21 du 7 avril 1972, a publié ces lignes, à la chronique des « Nouvelles brèves ».

« Après de longues négociations, nous avons signé la promesse de vente de l'immeuble du 43, rue de Redon, et d'une partie du jardin à « l'Association Rennaise d'Aide aux Indigents sans domicile ». Celle-ci prendra jouissance des locaux le 1^{er} juillet 1972.

« La Chapelle, à la demande de l'Archevêché, restera chapelle de quartier et sera prise en charge par le diocèse.

« Pour accueillir les religieux du Couvent, les travaux d'aménagement de la Maison Provinciale suivent leur cours... Nous espérons que les travaux seront terminés suffisamment tôt, pour que le déménagement puisse se faire sans précipitation. »

La Maison Provinciale dont il est question se trouve 42, rue Surcouf, dans une enclave du jardin dudit Couvent.

AVIS IMPORTANT

Le Siège du Couvent de Rennes se trouve transférer désormais, à la date du 1^{er} juillet 1972, au 42, rue Surcouf. L'adresse « 43, rue de Redon », n'est plus à employer.

En conséquence :

- la Procure des Missions Franciscaines,
- la Rédaction et l'Administration de la « Voix du Missionnaire »,
- le Commissariat de Terre Sainte,
- les différents c.c.p., etc...

Tout devra être libellé : 42, rue Surcouf, 35000 - Rennes.

Sur les mandats-cartes de versement, imprimés à l'avance, l'administration des chèques postaux autorise qu'après avoir rayé l'adresse périmée (43, rue de Redon), on écrive à la main : 42, rue Surcouf, Rennes.

LA VOIX DU MISSIONNAIRE, n°3, juillet 1972

Depuis 1972, les Franciscains se sont installés dans l'ancienne Curie Provinciale, au 42 rue Surcouf, construite en 1957 à proximité de l'ancien couvent. Ainsi s'adjoignait la Fraternité à la maison qui garda son statut de maison Provinciale jusqu'en avril 1996. Quittant l'ancien couvent, les jeunes du Foyer de Rennes occupèrent deux appartements en ville. Les deux petites Fraternités fusionnèrent, nous l'avons dit, en 1974.

Cette année-là, le collège de Bernay fut vendu à la Société des Ecoles libres qui y implanta une école. La petite Fraternité, réduite à quatre frères, emménagea rue Gabriel Vallée. Elle y demeura jusqu'à sa fermeture, en 1988. Il faut aussi mentionner l'expérience malheureuse de la création d'une petite Fraternité au Havre, avec trois frères. L'un abandonnant la vie religieuse, la fondation n'y survécut pas. Elle a vécu à peine deux mois de l'année 1974.

En 1986, après 31 ans de présence, la Fraternité de Dieppe fit ses adieux aux paroisses du Pollet et de Neuville. Quatre de ses membres partaient pour Malaunay, à quelques kilomètres de Rouen. La Fraternité de Malaunay prit une forme nouvelle, puisqu'elle n'était plus uniquement axée sur le ministère paroissial.

L'année 1992 amena la création, après une longue réflexion en Province, de la Fraternité de Vernon, dans l'Eure, avec quatre frères insérés dans une ZUP à forte densité de population immigrée, dans le quartier de Gamilly.

En 1993, il fut décidé d'arrêter l'activité de la maison de Quimper comme maison d'accueil. On décida de maintenir une présence franciscaine avec une Fraternité plus petite. Le couvent de Kermabeuzen fut vendu en 1995, alors que naissait la nouvelle Fraternité, rue du Trégor, avec 4 frères.

6. Des Chapitres du dialogue et de l'initiative.

Le Chapitre Provincial de 1972, au Fort, la maison des Franciscaines Missionnaires de Marie, à Nantes, reconduisit Luc Le Borgne en tant que Provincial, ainsi que le Vicaire Provincial, François Lécrivain. C'est, d'ailleurs, à ce moment-là que l'on abandonna le terme de "Custode", pour désigner celui qui seconde le Provincial, afin de prendre celui de "Vicaire Provincial". Plusieurs jeunes Capucins et Franciscains assistèrent, en partie, au Chapitre. La réunion, ou "Congrès" Capitulaire, qui suivit, fut l'occasion d'une grande première puisque deux frères laïcs furent choisis comme vicaires pour les maisons de Rennes, avec Philbert Michaud, et Caen, avec Jean-Michel Desolle. La Congrégation vaticane pour les religieux donna son autorisation en juillet 1972. Là aussi, précieux document que nous livrons.

D'après l'enquête de 1972, une dizaine de frères laïcs participaient aux tâches apostoliques et recevaient des responsabilités dans la Province.

Pour le Chapitre des Nattes de 1973, animé par Frédéric Deblock, futur Provincial de la Province Saint-Pierre, l'idée fut lancée d'inviter à ce Chapitre des frères et des soeurs des deuxième et troisième Ordres. Une soixantaine de frères se retrouvèrent à la maison des Eudistes, à la Roche-du-Theil, dont un Capucin de La Cassine, leur ermitage près d'Alençon, des membres de la Fraternité séculière et des Clarisses de Rennes. Les missions de Terre Sainte, Japon et Côte d'Ivoire étaient largement représentées. Les frères en travail salarié et ceux qui oeuvrent auprès des marginaux purent faire découvrir ce qu'ils vivaient.

Plusieurs frères de la Province participèrent à une rencontre autour du Ministre Général, Constantin Koser, à Orsay, portant sur la vie de l'Ordre et ses orientations.

Cyrille de Raimond fut envoyé pour visiter les Fraternités franciscaines du Zaïre, puis il participa au Chapitre des Nattes réunissant le Togo et la Côte d'Ivoire, à Yopougon, en Abidjan.

Le Définitoire estima, après consultation, qu'entre deux Chapitres Provinciaux pouvait alterner un Chapitre des Nattes et une session de formation permanente. Ainsi, cette session de 1974, portant sur "les origines franciscaines pour aujourd'hui", au Grand Séminaire de Vannes, ouverte à la famille franciscaine, et où intervinrent Thaddée Matura, Willibrord van Dijk, Romain Mailleux et Jean-François Godet. Une autre session, à Mortain, dans la Manche, en 1976, fut animée par Antoine de Lourmel, Henri Béchen, Roger Macé, celui-ci étant alors le responsable du Service Interdiocésain d'Etudes Théologiques, le S.I.E.T., à Rennes, ainsi que quelques autres.



SACRA CONGREGATIO
PRO RELIGIOSIS
ET INSTITUTIS SAECULARIBUS

PROT. N. 2655/72

BEATISSIME PATER,

Praeses Congressus capitularis Minoriticae Provin-
ciae S. Dionysii in Gallia,
a Sanctitate Tua humiliter implorat admissionem postulationis
ad munus Vicarii Conventus duorum Fratrum non clericorum
Ioannis Michaëlis Desolle pro conventu civ. v.
Caen, et Filiberti MICHAUD pro conventu Euedonensi.

Et Deus, etc.

Vigore facultatum a Summo Pontifice concessarum, Sacra Congregatio pro Religiosis et Institutis saecularibus, attentis expositis, annuit pro gratia iuxta preces, servatis ceteris servandis.

Contrariis quibuslibet non obstantibus.

Datum Romae, die 24 iulii 1972.

+ Aug. Mayer
Sec.

S. Bolduc, C.S.C.
officialis

Puisque le Chapitre Provincial de 1975 était un Chapitre intermédiaire, il n'était pas nécessaire de demander à Rome un Visiteur Général président du Chapitre. Luc Le Borgne entreprit la visite canonique de la Province. Le Chapitre eut lieu à Dinard. Là aussi, en plus des frères, il y avait des Capucins, des sœurs des deuxième et troisième Ordres, des frères et sœurs de la fraternité séculière, dont Max Dravet, responsable national. Successivement, une Clarisse, deux sœurs franciscaines de Saint-Philbert de Grand-Lieu et Max Dravet dirent ce que les deuxième et troisième Ordres attendent de leurs frères du premier. Des échanges qui suivirent, il ressortait une reconnaissance entre les trois Ordres, et la volonté de rencontre, afin de mieux s'aider mutuellement à témoigner du charisme de François dans le monde de ce temps. Luc Le Borgne présenta sa démission au Chapitre. François Lécivain fut élu Provincial, avec Mathias Riou comme Vicaire Provincial.

Le Définitoire nomma une commission financière et un conseil des Educateurs, leur attribuant une responsabilité dans divers secteurs. Il élit trois membres de la commission permanente dont la fonction principale était de détecter les appels et les besoins, en suscitant des initiatives favorisant le renouveau et le dynamisme dans l'unité de la Province. On donna l'accord pour la nomination de Marie-Paul Mascarello comme aumônier général des prisons.

Le Chapitre de Dinard, en 1978, amena la réélection de François Lécivain comme Provincial, tandis que Cyrille de Raimond devenait Vicaire Provincial. Le Congrès capitulaire, qui suivit, décida de quitter Chartres où, néanmoins, resta un frère en ministère paroissial. On décida de créer une fraternité itinérante, en milieu nomade, et de la Fraternité des Capucins de Guingamp pour le noviciat. Deux jeunes y commencèrent leur noviciat en 1978, avec cinq Capucins. Gualbert Broudin fut mis à la disposition de la Curie Générale, à Rome, jusqu'en 1995.

PROVINCE FRANCISCANNE
DE L' OUEST
42 rue Surcouf
35000 - RENNES

EFFECTIFS DE LA PROVINCE

au 1er Janvier 1975

A G E	En proba- tion	OBLATS	P R O F E S S O L E N N E L S		TOTAL	%
			F r è r e s	P r ê t r e s		
Jusqu'à 25	4				4	2,52
26 - 35	5	1	6	4	16	10,06
36 - 45	1		5	12	18	11,32
46 - 55	2	1	16	28	47	29,56
56 - 65			7	34	41	25,79
66 - 75			5	21	26	16,35
76 - 85			1	4	5	3,14
86 et plus				2	2	1,26
TOTAL =	12	2	40	105	159	
%	7,54	1,26	25,16	66,04		100

Moyenne d'âge : 54,34

7. Une organisation au service de la vie.

Auparavant, la question de la formation initiale s'était posée dès 1976. Le Définitoire avait, alors, estimé qu'elle devait se faire en Province. Cette dernière s'y sentirait plus impliquée. Les jeunes y prendraient davantage conscience de leur appartenance. On décida de choisir le couvent de Caen pour ouvrir, cette année 1976, le noviciat. Avec Jean de la Croix Frantz comme maître des novices. Le noviciat de Caen abritait aussi le postulat. Des intervenants extérieurs y collaborèrent et, en 1977, Romain Mailleux et Thaddée Matura y vinrent respectivement contribuer à la formation des novices.

En 1979, différents groupes se constituèrent, rassemblant des frères par secteur d'activité ; groupe des "marginiaux", groupe des "salariés", groupe des "contractuels", c'est-à-dire ayant un contrat avec un diocèse. A cette époque, le couvent de Quimper subit des aménagements pour répondre à l'objectif fixé en Chapitre. Le transformer en lieu de prière et d'accueil. La Province y organisa des retraites à partir de 1980.

L'année Saint-François se préparait activement ! Le 8^e centenaire de la naissance de saint François sera l'occasion d'une prise de conscience de son actualité.

En 1981, 500 personnes se rassemblèrent chez les Franciscaines Missionnaires de Marie, aux Châtelets, près de Saint-Brieuc, réunissant la famille franciscaine de l'Ouest pour célébrer saint François. Prise de conscience de son dynamisme dans l'Ouest ! On multipliait les moyens pour diffuser l'esprit de saint François et de sainte Claire !

C'est ainsi que l'ouverture de l'année Saint François donna lieu à divers rassemblements à Rennes, à Caen, à Deauville, à Lisieux. Prédications et animations de messes dans plusieurs paroisses à Laval, Quimper, Nantes, Le Havre. Il y eut également un week-end de jeunes des diocèses bas-normands à Caen, organisé par le Service Diocésain des Vocations, autour de saint François et, bien sûr, de nombreuses conférences avec divers intervenants.

Le Ministre Général, John Vaughn, fit à la Province l'honneur de sa visite, en 1983, à Chantepie, près de Rennes. Il fut ensuite l'hôte de la Fraternité de Saint-Martin le Beau.

Denis Bertrand fut nommé, cette année-là, adjoint de l'aumônier national des gitans, tandis que Gwenolé Jussset, quittant la Côte d'Ivoire, était nommé à Rennes. Comme "port d'attache". Il voyagea beaucoup, animant une commission chargée des relations de l'Ordre avec les musulmans. Il découvrit ainsi le Maroc, la Mauritanie, le Niger, le Burkina Faso, l'Egypte, les Philippines, l'Indonésie, le Pakistan. Des pays ont-ils été oubliés ? Suivre la trace du frère, plein de zèle pour ses activités, était, à l'époque, un exploit ! Mais il allait se sédentariser relativement par la suite ! Grâce au noviciat.

Le Chapitre Provincial, en avril 1984, présidé par le Visiteur Général Hervé Chaigne, futur Provincial de la Province de Toulouse, élit Antoine de Lourmel comme Provincial et Jean Normant comme Vicaire Provincial. La Custodie de Côte d'Ivoire devenait Fraternité de Côte d'Ivoire. On se posa à nouveau des questions sur la formation des candidats à la vie franciscaine. Un carrefour traita de ce sujet, dans un compte-rendu intitulé "La formation et l'accueil. Quel projet de vie proposer ?"

Ce qui attire les jeunes qui se présentent à nous se situe sur deux pôles de notre vie :

- *La pauvreté, c'est-à-dire la proximité des pauvres, une vie simple...*
- *La fraternité dans le sens où elle comporte une véritable expérience de partage.*

Les jeunes ne semblent pas repérer dans un premier contact avec les fraternités ces deux points. Il leur faut, en effet, un temps de connaissance mutuelle pour voir que cela est souvent vécu.

Dans la formation des jeunes, il y a quelques questions d'honnêteté à respecter :

- *Il ne faut pas leur cacher notre moyenne d'âge, ni les difficultés que cela suppose.*
- *Et deuxièmement - et c'est important - ne pas leur laisser croire qu'ils sont appelés d'abord à une tâche précise, à un travail particulier, qu'ils vont être franciscains pour réaliser exclusivement leur projet personnel. Mais plutôt, l'apprentissage de l'abandon, d'une disponibilité, de prendre conscience d'être appelé par le Christ. Il leur faudra sans doute accepter la vie franciscaine, comme toute vie religieuse, comme une aventure.*

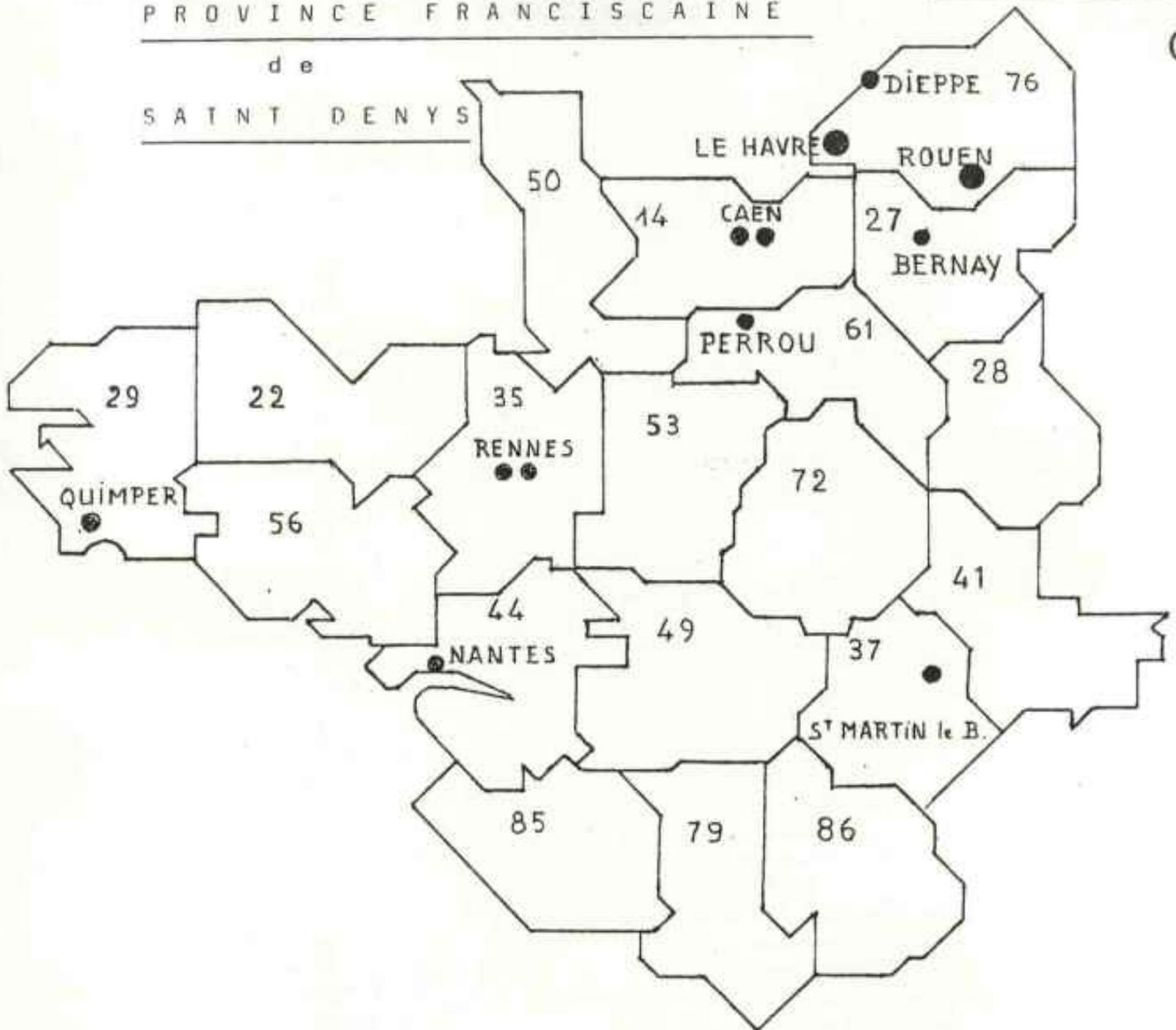
Ainsi, la formation des jeunes n'est pas exclusivement liée aux projets de vie, mais aussi à ce que nous vivons déjà et à notre espérance franciscaine.

PROVINCE FRANCISCaine

de

SAINt DENYS

G



DATES DE NOS IMPLANTATIONS

- CAEN I	1857	- PERROU	1964
- RENNES I	1877	- TOURAINE	1969
(Surcouf)	1957	- RENNES II	1970
- NANTES	1887	- CAEN II	1973
- ROUEN	1889		
- LE HAVRE	1897	+ ABIDJAN	1957
- BERNAY	1923	+ TIEBISSOU	1968
- QUIMPER (1934)			
St DENIS	1947		
- DIEPPE	1955		

NOTRE PRESENCE A :

- Saint Nazaire 1872/1943 et 1950/1969
- Rennes, rue de Redon 1877/1972
- Laval 1919/1961
- Vannes 1938/1956
- St Brieuc (fondé en 1886) 1947/1969
- Chartres 1963/1978

Il semble tout aussi important de tenir compte de la formation de la personne elle-même. Penser à lui offrir une structure de personnalité franciscaine, la faire cheminer vers un niveau responsable dans la vie franciscaine qui réponde à l'exigence de notre époque. (Archives, extrait)

Le Définitoire prit les dispositions nécessaires pour l'accueil et la formation des jeunes. On créa également une commission "Justice et Paix". La commission appelée à remplacer la commission permanente prit le nom de "Conjoncture et Prospective Evangélique", C.P.E. Sa mise en place se fit l'année suivante. Dans un souci de réalisme, elle établit une prospective sur l'avenir de la Province, dans son état actuel, et des prévisions pour l'an 2000.

En octobre, se déroula le rassemblement national de la famille franciscaine et des amis de saint François, intitulé "Objectif 84". Ce temps fort fut le résultat d'une longue préparation spirituelle et d'envoi en mission vers les pauvres, les exclus, à la suite de saint François. Justement, le rude hiver 1984-1985 amena la Fraternité de Nantes à accueillir des sans-abri dans la crypte de la chapelle. On renouait, d'ailleurs, avec la destination originelle de la crypte ! Une association fut constituée pour s'occuper de l'accueil des sans-abri dans un Foyer d'hébergement. A.D.P.H.S.A. est le sigle de cette Association pour la Défense et la Promotion d'Hommes Sans-Abri. Ainsi, de novembre à Pâques, il y avait chaque nuit accueil de 15 sans-abri, depuis 1985, et chaque jour, l'accueil de 5 sans-abri malades, à partir de 1987, dans une infirmerie construite à cet effet.

8. Vocations ? "Un léger mieux" (A. de Lourmel).

En 1989, lors de la célébration du centenaire de la Province, à Quimper, le Provincial, Antoine de Lourmel, confia qu'il ressentait "un léger mieux" en ce qui concerne les vocations. Il y avait alors huit jeunes frères en formation, et sept en Côte d'Ivoire. *"De jeunes hommes séduits par la spiritualité franciscaine et qui ont fait un choix de vie, parfois difficile, toujours éveillé à la misère de l'autre"*. Quatre jeunes avaient commencé leur noviciat en 1985, avec Jean Normant comme maître des novices, à la Fraternité de Rennes-Brocéliande, dont la capacité d'accueil fut doublée par l'achat d'une maison contiguë. Il y eut, à partir de ce recommencement de l'an 1985, un noviciat tous les deux ans. 1985, 1987, 1989. Cette dernière date, le noviciat fut interprovincial, avec deux novices pour la Province, un pour celle de Paris et un pour celle de Toulouse. La maison de Nantes regroupait les jeunes frères après le noviciat depuis 1988. Il allait y avoir ainsi, plusieurs professions solennelles à Nantes. 1991, 1992, 1994. Deux eurent lieu à Vernon en 1993 et 1995. Après avoir été six ans à la Fraternité de Rennes-Brocéliande, avec Jean Normant, le noviciat fut transféré à Quimper pour une année, avant de rejoindre Le Havre en septembre 1993, avec Gwénolé Jeusset comme maître des novices. Si le dernier noviciat de Rennes et celui de Quimper avaient été interprovinciaux, du fait des circonstances, le noviciat du Havre s'inscrivait comme noviciat unique pour l'Association des trois Provinces de Paris, Rennes, Toulouse.

Les jeunes frères participèrent à l'Ecole Franciscaine d'été, à Orsay, en 1988 et 1989, où ils reçurent un complément de formation théologique, historique et d'exégèse de textes franciscains. Après une interruption, ceci allait se poursuivre. En 1990, plusieurs participèrent à la Marche européenne, organisée, par la famille franciscaine, de Guingamp à Tréguier, autour de saint François et de saint Yves. Ainsi que ceux, présents à Toulouse, pour la marche organisée en Aveyron, entre les deux monastères de Clarisses de ce département privilégié, lors du 8^e centenaire de la naissance de sainte Claire, en 1993.

9. Des liens renouvelés avec la famille franciscaine.

Le Chapitre Provincial de 1987 s'était préparé, avec une réflexion portant sur les options du Chapitre Général, les valeurs évangéliques, un questionnement sur ce qui était fait dans la Fraternité ou individuellement en faveur de la justice et de la paix. Le Chapitre accepta la charte de formation, la C.P.E. (Commission Conjoncture et Prospective Evangélique), le fonds de solidarité provincial, et confia au Définitoire et à la Commission du temporel l'étude des questions relatives à la personnalité juridique des associations civiles gérant le patrimoine immobilier des Fraternités, demanda à la Com-

mission Justice et Paix de faire le lien entre ce qui se réalisait à la base et ce que communiquait l'Ordre à ce sujet, donna mission au Définitoire d'étudier un projet de nouvelle Fraternité pour les trois années à venir. Un rapport sur l'assistance spirituelle de la fraternité séculière dans la Province fut présenté ; en voici l'un des extraits les plus significatifs :

"Le territoire de la Province est situé sur trois régions et demie des F.S.F. (Normandie, Bretagne, Pays de Loire et Centre-Ouest).

Des Capucins sont présents à Guingamp, Lorient, Dinard, Angers, Le Mans, Tours, Mauléon ; ils assurent l'assistance spirituelle des F.S.F. en lien avec des franciscains de la Province. Il est difficile de chiffrer avec précision le nombre des membres des F.S.F. sur la Province, mais disons que les frères suivent régulièrement 70 groupes. Des groupes plus anciens et plus disséminés subsistent dans de nombreux lieux où la présence du T.O. a été forte dans le passé. Il est intéressant de noter que depuis cinq ans une quinzaine de fraternités nouvelles ont vu le jour et que six ou sept groupes de jeunes existent.

Le rôle de l'Assistance Spirituelle :

Historiquement la Fraternité Séculière a toujours été dans la mouvance du 1^{er} Ordre ; lequel s'est toujours reconnu "en réciprocité vitale" avec la Fraternité Séculière (CC.GG. 63 et 64). Mais depuis 1967 où, à la Champfortière, la Fraternité Séculière s'est donnée une structure autonome, les frères chargés de ces fraternités n'en sont plus les "Directeurs", mais les "Assistants".

Les Assistants se situent donc davantage comme frères accompagnateurs, témoins du Premier Ordre, ce qui implique de leur part un rôle de soutien, de formation et d'animation suivant les cas. Il fait le lien à l'intérieur de la Fraternité et entre les fraternités. Dans cette optique d'une présence du Premier Ordre, des frères non-prêtres trouvent leur place comme "Assistants" dans plusieurs fraternités.

Il est fait aussi appel à des Religieuses Franciscaines qui accompagnent des groupes à Alençon, Saint-Brieuc, Machecoul et Nantes.

En Vendée, surtout, mais ailleurs aussi, ce sont des prêtres séculiers qui assurent l'Assistance".

(Archives, extrait)

La Commission Justice et Paix fit signer une pétition, adressée au Ministre Général, John Vaughn, pour lui apporter le soutien des frères de la Province dans l'action entreprise pour faire reconnaître l'égalité de droits de tous les frères dans l'Ordre, tant laïcs que prêtres.

Des festivités eurent lieu au couvent de Nantes, en cette année 1987, où on fêtait le centenaire de sa fondation, place Canclaux. A cette occasion, Jean-Louis Paumier avait réalisé un travail historique sur la présence des Franciscains à Nantes, qui débouchera en 1990 sur un mémoire de maîtrise soutenu devant l'Université de Nantes. Fête du couvent centenaire ! C'était aussi la fête de la famille franciscaine, réunie en ce jour du 4 octobre 1987. La visite du couvent permit d'apprécier les aménagements réalisés depuis peu ; aménagements dont le gardien, Cyrille de Raimond, fut le maître d'oeuvre. Oratoire, chambres. La maison de Nantes étant devenue maison d'accueil pour les frères âgés et malades. Maison de retraite Canclaux-Sainte Croix. Mais aussi accueil des sans-abri malades, avec une infirmerie, nous l'avons mentionnée plus haut, inaugurée peu après.

Le Définitoire Général pour la francophonie, Hermann Schallück, futur Ministre Général, vint en Province à la fin de l'année. Occasion de rencontres.

L'une ou l'autre Province française se montrant favorable à la réorganisation des Provinces, la Commission Conjoncture et Prospective Evangélique, C.P.E. rejeta tout projet, en 1988, qui aboutirait à la fusion des Provinces. Tout en insistant sur la nécessité d'intensifier la collaboration interprovinciale. C'était également l'avis du Définitoire. Le Bulletin Interprovinces d'avril 1988 présentait le bilan des réalisations, en Belgique et en France, concernant Justice et Paix, l'option pour les pauvres, la sauvegarde de la création. Début avril, à Dinard, une soixantaine de Franciscains, de Capucins, de Franciscaines des 2^e et 3^e Ordres et des laïcs de la Fraternité séculière se retrouvaient pour une session Justice et Paix à partir de l'exemple de saint François.

Deux nominations intervinrent coup sur coup. Gwenolé Jussset, comme consultant au Secrétariat des non-chrétiens, section Islam. Gualbert Broudin comme Vice-postulateur pour la cause de "Santik Du". Gualbert Broudin fut également plusieurs années Vicaire de la Curie Générale. Gilles Malet sera nommé aumônier de la Fédération Sportive et Culturelle Internationale, en 1990, et deviendra Assistant national des fraternités séculières, en 1995. Gwenolé Jussset fut délégué par la Conférence des Provinciaux d'Expression Française, C.O.P.E.F., en 1989, au Conseil international des missions, au Brésil, Pétropolis, pour y faire un rapport sur l'Ordre et le dialogue islamo-chrétien.

Cette même année 1989, à Derval, entre Nantes et Rennes, quelque 600 membres de la famille franciscaine de Bretagne et des Pays de Loire se retrouvèrent autour du thème du rassemblement "*Disciples de François d'Assise, qu'est-ce qui nous fait vivre ?*". L'évêque de Nantes, Mgr Marcus, présida la concélébration eucharistique, et l'évêque de Laval, Mgr Billé, adressa le mot d'envoi à l'assemblée.

En octobre 1989, les frères se réunirent à Quimper pour célébrer le centenaire de la Province Saint-Denis, en même temps que les cinquante ans du couvent de Kermabeuzen. Les frères firent mémoire du passé et du présent :

Les frères d'aujourd'hui n'ont pas démerité de leurs aînés... Ils poursuivent la même tâche, en tous les domaines, avec un sens apostolique digne de celui qui les a animés. Vivante Province de Saint-Denis, en cette région de marins courageux, d'audacieux pêcheurs et d'intrépides missionnaires...

Frères Mineurs ouverts au grand large du souffle de l'Esprit, tels que les aimait François d'Assise. (A. Oligier, *Almanach de Saint François* 1990, pp. 45-48)

10. Vers un avenir commun.

Lors du Chapitre Provincial d'avril 1990 à Dinard, présidé par le Visiteur Général, Joël Colombel, Antoine de Lourmel montra la situation de la Province :

"1. Nous ne sommes que 117 frères selon les statistiques officielles de l'Ordre, dont 85 sur le territoire national ; les autres frères sont en Côte d'Ivoire, Japon, Célony, Maroc, Terre Sainte, Rome...

Notre moyenne d'âge est de 61 ans. C'est âgé, mais bien des diocèses ou des Instituts religieux, en France, nous envieraient encore.

2. La Province est constituée de 11 Fraternités : 9 en France et 2 en Côte d'Ivoire, après la fermeture, depuis 6 ans, de Rouen-Saint Paul, Dieppe, Tiébissou et de la Fraternité de Bernay et de l'ouverture de Malaunay.

A l'exception de Quimper et du Havre, nos Fraternités sont remplies. Dans l'état actuel de la Province, il n'y a donc pas de bâtiment superflu. Ce qui signifie que les priorités de la Province ne consistent pas à occuper des lieux, des murs... Parce qu'il faudrait tenir des lieux : nous ne sommes pas des gardiens de murs.

3. Les classes d'âges : (cf. Les graphiques que vous avez trouvés dans vos dossiers).

Comme partout en France (Diocèses et Instituts religieux), le sommet de la pyramide (constitué par les frères âgés) est infiniment plus large que la base (en gros : une pyramide à l'envers). En fonction de cette situation, le Couvent de Nantes a été aménagé pour nos frères plus âgés et handicapés même si tous ceux-ci n'y vont pas automatiquement. Je ne regrette rien de cette orientation que j'ai prise ; je considérerais en effet que nos frères âgés ou malades ont le droit de vivre, avec leurs frères, dans les conditions les meilleures possibles, les souffrances de leur âge ou de leur handicap. Notre pauvreté ne veut pas dire misère ou délaissement.

4. Les frères en formation (5 profès simples et 2 novices en France ; 3 profès simples, 2 novices, 2 postulants en Côte d'Ivoire) constituent un petit groupe, modeste encore, mais que nous n'avions pas connu dans la Province depuis longtemps. Pour l'avenir, nous pouvons encore compter 5 "regardants" en France et 6 "aspirants" qui, en principe, deviendront postulants en octobre en Côte d'Ivoire.

5. La constitution des Fraternités : une classe d'âge manque cruellement : les frères entre 35 et 45 ans (une dizaine environ). Cela rend vulnérable la vie de nos Fraternités. En effet, celles-ci, et pour aujourd'hui et pour l'avenir, reposent sur eux ou sur d'autres frères un peu plus âgés, avec tous les risques d'essoufflement et de fatigue que cela implique.

Cette réalité démographique fragile doit nous amener à réfléchir sur nos relations avec les autres Provinces.

La collaboration interprovinciale est donc inscrite à l'ordre du jour du Chapitre ; encore faut-il être bien conscients que cette collaboration ne réglera pas toutes nos difficultés, les autres Provinces ayant les mêmes problèmes que nous, et d'autres encore." (Archives, extrait)

La collaboration interprovinciale amena la naissance de différentes initiatives, comme la présence de frères en formation à Toulouse, la retraite de Brive, en 1992, la création de la petite Fraternité de Bordeaux, en 1994, avec deux frères de la Province de Rennes et deux de la Province de Paris.

L'année 1993 s'annonçait importante pour la collaboration interprovinciale. Compte tenu des réalités des Provinces, il fallait franchir une étape de plus. Dans le Bulletin de Liaison, Jean Normant le soulignait en début d'année :

"L'année 93 sera marquée par la célébration des Chapitres Provinciaux de plusieurs Provinces francophones (Rennes-Toulouse-Bruxelles). Les autres Provinces auront leur Chapitre intermédiaire (Paris et Lyon) ou même une rencontre extraordinaire (Metz) pour mieux s'ajuster au pas des autres... Toutes ces Provinces se proposent de réfléchir sur les moyens de parvenir à une plus grande collaboration entre elles et de prendre des décisions en ce sens.

Pour y parvenir, deux chemins sont proposés par les uns ou par les autres : ou bien changer les structures de nos Provinces (restructuration, fusion, fédération, etc...) ou bien changer l'esprit des frères par un effort de clarification et de réactualisation de notre identité franciscaine.

Ces deux chemins ne me semblent pas devoir être pris comme une alternative mais plutôt comme complémentaires.

Les vœux du Ministre Général peuvent nous éclairer sur l'esprit qui doit animer notre marche en avant : "Que nous ne nous perdions pas dans les travaux, les préoccupations et les projets, si urgents soient-ils, mais que nous tâchions de garder l'Esprit du Seigneur, de le laisser agir en nous..." Que tous, prenant Jésus-Christ comme modèle, nous nous laissions former, par la force de son Esprit, en un processus de perfectionnement continu, et de conversion évangélique".

Le Chapitre Provincial eut lieu à Créhen, dans les Côtes d'Armor, sous la présidence du Visiteur Général, Emile Bruch, qui allait bientôt être élu Provincial de la Province de Toulouse lors de son Chapitre, sous la présidence du Visiteur Général, Jean Normant. Antoine de Lourmel, qui arrivait en fin de mandat, ne put être présent pour raison de santé. Il devait décéder peu après. Le Chapitre était donc important : il fallait élire un nouveau Provincial et prendre des mesures pour accentuer la collaboration interprovinciale. Afin de préparer l'avenir. Dans son rapport de Visite, Emile Bruch dressait l'état de la Province, montrant une diminution et un vieillissement :

"En Province : 78 frères. 11 dans d'autres Provinces.

Côte d'Ivoire : 16 frères, dont 14 frères africains.

Célony, Italie, Terre Sainte, Japon, Chine : 7 frères.

La moyenne d'âge est de 63 ans, elle était de 61 ans.

La Province est constituée de 12 fraternités, dont 10 en France et 2 en Côte d'Ivoire.

En France il apparaît une fraternité de plus, c'est vrai ; il y a eu la création de Vernon, mais n'oublions pas que la fraternité de St Martin le Beau va fermer".

Il fallait donc en tirer les conclusions :

"Vu la moyenne d'âge de la Province, qui ne diminue pas, et les problèmes de santé de frères, des fraternités deviennent fragiles et l'entretien des maisons devient problématique. La vie fraternelle s'en ressent.

Ce Chapitre va reprendre avec une acuité plus grande, l'orientation que vous aviez inscrite à l'ordre du jour de votre Chapitre de 1990. La collaboration interprovinciale. Dans beaucoup de do-

maines où elle est déjà devenue effective, il va falloir la rendre statutaire tout en prévoyant l'élargissement de cette dynamique à d'autres Provinces". (Archives, extrait)

Des liens privilégiés fonctionnaient, depuis longtemps, entre les Provinces de Toulouse et de Rennes. Nous avons vu que trois frères en formation vivaient déjà l'interprovincialité, étant à Toulouse. D'autres rejoindront plus tard Toulouse, maison de formation de l'Association. Il existait déjà, en plus des sessions, tous les deux ans, s'adressant aux frères et soeurs en formation, des rencontres entre jeunes frères de Toulouse, Rennes, Paris. Ces rencontres permirent l'élaboration de projets en commun pendant l'été, comme des temps d'ermitage.

Jean Normant était élu Provincial, et Cyrille de Raimond, Vicaire Provincial.

Antoine de Lourmel décédait en juin 1993, à l'âge de 62 ans. Né à Bourseul, Côtes d'Armor, en 1931, il était entré dans l'Ordre en 1956. Ordonné prêtre en 1961, il obtint un doctorat de théologie à Rome. Pendant de nombreuses années, il avait enseigné au Grand Séminaire de Rennes et avait été professeur au S.I.E.T., le Service Interdiocésain d'Etudes Théologiques. Ses cours étaient réputés, et appréciés, pour leur contenu et leur clarté. Il fut Provincial de la Province Saint-Denis de 1984 à 1993.

Lionel Sonnet se présenta pour la première fois aux élections cantonales dans le canton de Rennes-Sud Ouest. Militant de la réinsertion sociale et directeur du Foyer ADSAO, il souhaitait contribuer à réhabiliter la crédibilité de l'action politique au service de la Cité.

En ce qui concerne la collaboration interprovinciale, la situation progressait :

"Nous créons deux associations de trois Provinces (Paris, Rennes, Toulouse d'une part, et Bruxelles, Strasbourg, Lyon d'autre part)... Cependant des "passerelles" continueront d'exister entre les deux associations de Provinces : services, toutes formes nouvelles de coopération, avec la perspective d'aboutir à une seule entité en 1999..."

Soit une fédération de toutes les Provinces, soit une seule Province".

(La Lettre du Provincial, janvier 1994)

Tout en notant les points positifs, les trois Provinciaux, Jean Normant, pour Rennes, Luc Mathieu, pour Paris, Bernard Feur, pour Toulouse - ce dernier ayant succédé à Emile Bruch, décédé accidentellement en août 1994 - proposèrent d'accélérer le processus d'union, en octobre 1994, suite à une rencontre des Définitoires :

"Cette rencontre des Définitoires était la troisième en moins d'un an. Nous avons constaté une nette évolution dans nos relations : nous nous connaissons bien maintenant, et nous nous rencontrons réellement comme des frères. On ne ressent plus les préjugés ou blocages d'antan... Ce qui explique le climat très serein et respectueux dans lequel nous avons travaillé : une grande écoute mutuelle tout au long des deux jours, une liberté d'expression de tous, des discussions paisibles, sans affrontements. Tant et si bien que dans la matinée du deuxième jour, un véritable coup de théâtre s'est produit. Une évidence s'est imposée à nous, jaillie des discussions, tombant un peu comme un fruit mûr. Eclairés par l'expérience de l'Association de l'Est qui avait une longueur d'avance sur nous, nous avons pris conscience que la formule de l'Association de trois Provinces, comme étape intermédiaire vers une Province unique en 1999, était très lourde à gérer, parce qu'elle rajoutait encore des structures supplémentaires au gouvernement déjà pesant de nos Provinces. Fallait-il prolonger cette formule jusqu'en 1999 ? Ou bien en arriver à fusionner nos trois Provinces en une seule ? Alors l'événement inattendu s'est produit : les trois Définitoires ont décidé de se prononcer séparément sur les deux points suivants :

1. Les trois Définitoires de l'Association Ouest perçoivent la nécessité d'aboutir, à terme, à l'existence d'une seule Province franciscaine de la Francophonie.

2. Dans l'immédiat, ils décident de proposer à leurs frères et à la Curie Générale, de réaliser, dès les Chapitres Provinciaux de 1996, la fusion en une seule Province de l'Ouest des Provinces de Paris, Rennes et Toulouse, en respectant les réalités régionales".

(Lettre du Président de l'Association Ouest, Jean Normant, aux Frères des Provinces de Paris, Rennes et Toulouse à Rennes, 9 octobre 1994)

Le Conseil de l'Association avait procédé, en effet, à des élections : le Provincial de Rennes, Jean Normant, avait été élu Président de l'Association, le Provincial de Paris, Luc Mathieu, Vice-Président. Parmi les membres du Conseil, figuraient le Provincial de Toulouse, Bernard Feur, puis un Définitiveur par Province.

En janvier 1995, la révocation de l'évêque d'Evreux, Mgr Gaillot, par le Vatican, provoqua des remous dans l'Église de France. Etant présents dans ce diocèse, les frères de Vernon s'exprimèrent :

"Les Franciscains de Vernon sont tristes et déçus. Nous avons des liens fraternels avec Mgr Gaillot. Nous apprécions son souci des exclus, de la vie du monde actuel. Ce qui nous encourage nous-mêmes à être au plus près des gens de la ZUP. Il représente pour nous une certaine forme d'Église qui symbolise une grande ouverture au monde et un souci d'être proche de ceux qui sont loin de l'Église". (Eure Inter, 14 janvier 1995)

Le grand événement de cette année 1995 furent les Assises de l'Association, tenues à Orsay, fin juin-début juillet. On fit le point sur la mise en commun des services : Secrétariat pour la formation et les études, procure des missions, bulletin commun *Vents d'Ouest*, noviciat unique au Havre. Tandis que Fontenay-sous-Bois et Toulouse étaient reconnues comme maisons de formation après le noviciat. L'Association comportait, au total, 295 frères, dont 280 sur le territoire national répartis en 29 Fraternités, tandis que la moyenne d'âge de l'Association était de 67 ans. La Province de Rennes elle-même comptait 110 frères, en comptant les frères africains, ce qui faisait 92 frères en Province. D'après les estimations, l'Association comporterait 240 frères en 2000 et 120 en 2010 (dont 40 de moins de 65 ans). On réfléchit sur la mise en pratique des priorités de l'Ordre définies au Chapitre Général de 1985 (la dimension contemplative, l'option pour les pauvres, la formation à l'esprit missionnaire), et il fut décidé que les Chapitres Provinciaux de 1996 se tiendraient au même endroit et aux mêmes dates, sous la présidence d'un même Visiteur Général.

1996 s'annonça comme année importante pour les Franciscains en France. Puisqu'on devait aboutir à une nouvelle Province de France-Ouest regroupant les trois anciennes Provinces de Paris, Rennes, Toulouse. Ainsi prit fin l'existence de la Province Saint-Denis, après 107 années d'une existence bien remplie.

Les structures se sont toujours adaptées à la vie. Saint François lui-même n'imposa pas un règlement à ses frères dans lequel il aurait fallu entrer, mais il écrivit une Règle en tenant compte de la vie, en étant à l'écoute de l'expérience vécue. L'histoire nous enseigne que nous avons su adapter, changer les structures lorsqu'elles ne correspondaient plus à la vie. C'est donc à une pareille aventure que nous sommes conviés. Créer du neuf, dans la fidélité à nos racines, à notre histoire. L'arbre doit être bien enraciné pour porter du fruit.

D'après la carte des implantations
en Francophonie.
Assises de l'Association des Provinces
de France-Ouest, Orsay 1995



LES EFFECTIFS DE LA PROVINCE DE 1948 A 1995

(A partir de 1966, il y a les effectifs annuels, transmis aimablement par l'ancien Secrétaire de la Province Saint-Denis : ce sont les chiffres officiels, transmis au 31 décembre de chaque année à la Curie Générale. Je fais le choix d'indiquer les chiffres tous les ans à partir de 1974

ANNÉE	NOMBRE	SITUATION
1948	208	122 prêtres (34 en mission), 26 clercs étudiants, 4 novices clercs, 38 frères laïcs (4 en mission), 4 novices clercs, 14 oblats
1951	207	
1954	203	138 prêtres (28 en mission), 17 clercs étudiants, 3 novices clercs, 37 frères laïcs (5 en mission), 2 novices laïcs, 6 oblats <i>En mission</i> : Terre Sainte : 3 - Maroc : 26 (21 prêtres, 5 frères laïcs) - Chine : 2 - Japon : 4
1957	201	
1960	207	132 prêtres, 15 clercs étudiants, 40 frères laïcs

Liste des maisons : Rennes, Nantes, Quimper, Bernay, Caen, Saint-Brieuc, Laval, Le Havre, Rouen, Saint-Nazaire, Dieppe, Abidjan-Treichville

En mission : Terre Sainte : 3 - Maroc : 20 (16 prêtres, 4 frères laïcs) - Abidjan : 6 - Japon : 4 - Chine : 2.

ANNÉE	NOMBRE	SITUATION
1963	214	
1966	201	<i>En mission</i> : Terre Sainte : 4 - Japon : 4 - Chine : 1 - Maroc : 18 - Ile de la Réunion : 1 - Hors Province : 4
1969	186	Fraternité étudiante à Strasbourg : 9 <i>En mission</i> : Terre Sainte : 4 - Japon : 5 - Chine : 1 - Maroc : 11 - Ile de la Réunion : 1 - Hors Province : 4

Un frère laïc, Clément (Georges) Landemaine, est élu au Définitoire de la Province (autorisation donnée par la Congrégation pour les Religieux, le 14 juin 1969)

ANNÉE	NOMBRE	SITUATION
1970	188	<i>En mission</i> : Terre Sainte : 3 - Japon : 5 - Chine : 1 - Maroc : 9 - Hors Province : 4
1972		
1974	167	
1975	160	De 1975 à 1978 : 7 décès, 2 changements de Province, 6 départs, 2 entrées en Province, 2 candidats
1976	154	
1977	148	
1978	146	dont 108 en Province, 13 en Côte d'Ivoire, 22 en d'autres Provinces ou mission, 3 isolés

MAISONS

NOMBRE

Rennes-maison provinciale (rue Surcouf)	17
Rennes-Villejean	5
Bernay	4
Caen Sainte-Paix	15
Caen rue de Bayeux	4
Chartres	3
Dieppe	5
Le Havre	7
Nantes	17
Perrou	6
Quimper	14
Rouen	6
Saint Martin le Beau	6

La moyenne d'âge est de 56 ans

1979	131
1980	139
1981	134

De 1978 à 1981 : 1 entrée, 1 changement de Province,
7 décès, 4 départs

1982	125
1983	132
1984	129
1985	128
1986	130

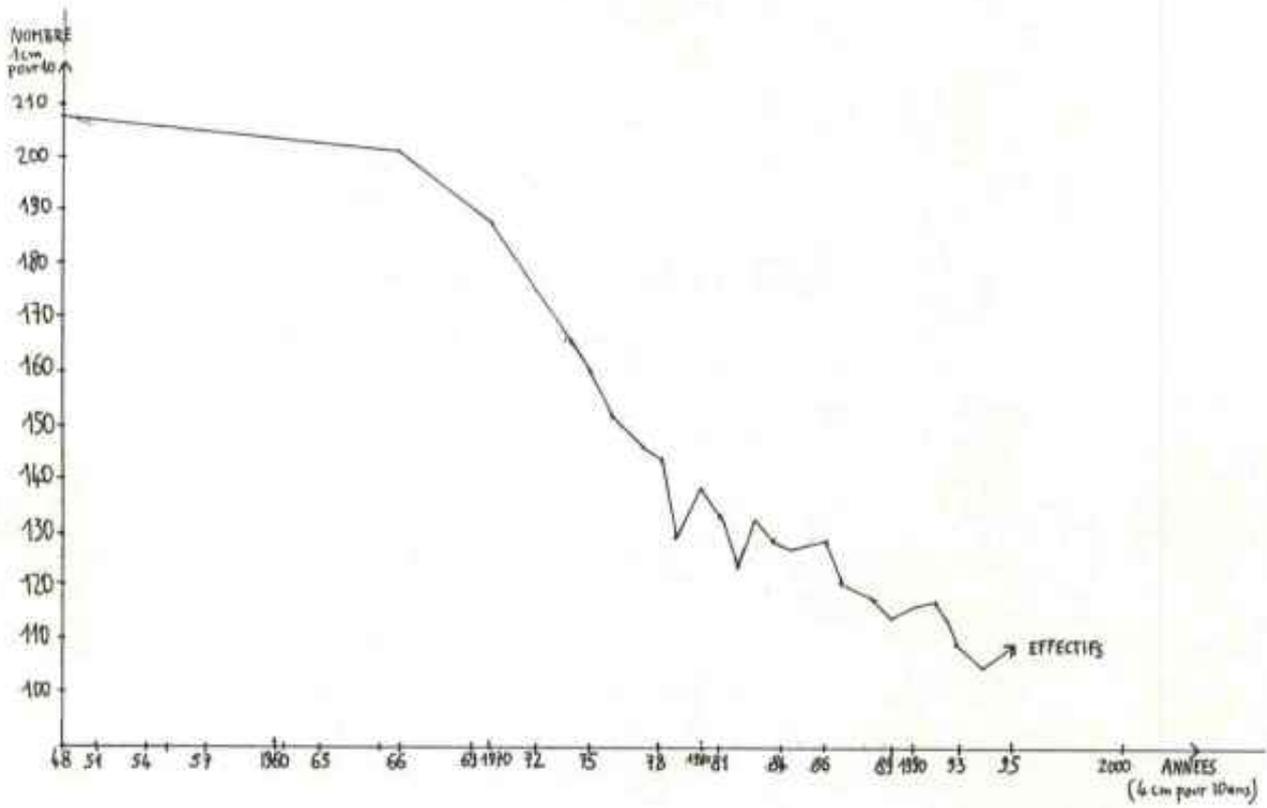
Moyenne d'âge : 64 ans

Entrées qui ont persévéré en 20 ans : 13

1987	120
1988	117
1989	114
1990	116
1991	117
1992	112
1993	109
1994	105
1995	110

(dont 92 en Province)

TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA PROVINCE SAINT DENIS DE
DE 1948 A 1995



CONCLUSION

Arrivés au terme du dernier demi-siècle d'existence de la Province Saint-Denis (plus exactement de 1947 à 1995, soit 48 ans), essayons quelques conclusions. L'histoire de la Province continue sur sa lancée après la seconde guerre mondiale, néanmoins des signes d'essoufflement sont perceptibles avec la diminution progressive des effectifs qui amène une inquiétude qui ira croissant à partir des années 1950. On observe de légères variations dans les chiffres, perceptibles à partir de 1978. Néanmoins la tendance globale est à la baisse. A partir des années 1960, on assiste à un nouveau souffle dans la Province (même s'il ne se répercute pas sur les effectifs). La Province commence peu à peu à faire son "aggiornamento" dans l'esprit du Concile Vatican II. Une grande vitalité apparaît à cette époque, avec des désirs nouveaux (les petites Fraternités).

Avant même la crise de société de 1968, on observe une baisse sérieuse des effectifs. Les départs se font nombreux (ainsi, il y a 6 départs de la fin 1960 à 1961, 9 pour la seule année 1964, 4 en 1965). On observe une véritable hémorragie (des départs ont lieu dans les années 1970 et 1980, mais le plus gros de la crise est passé). Ainsi, avant même 1968, la Province traverse une période difficile. Bien sûr, la crise de société et la crise de l'Église accélèrent le processus déjà bien engagé. Néanmoins, à partir de 1978, la chute est relativement enrayée, et les années 1980 verront une baisse beaucoup moins forte jusqu'à la fin de cette décennie. Il est évidemment très difficile de travailler sur l'histoire récente, et ces remarques (qui seront peut-être démenties ou, du moins, nuancées plus tard) sont faites "à chaud". Il y a certainement des erreurs, y compris dans quelques chiffres se répercutant sur les courbes, mais la tendance globale me semble saisie. Les tableaux des effectifs respectent la même échelle, permettant de comparer. Les deux tableaux sont d'ailleurs mis ensemble pour ne faire qu'un graphique qui se veut représenter l'évolution totale des effectifs de 1898 à 1995.

Il est important de souligner que les institutions familiales, scolaires, sociales, professionnelles, culturelles ont été profondément bouleversées dans les années qui ont suivi la seconde guerre mondiale, et notamment à cause de cette "rupture des traditions" qui, selon les sociologues et les historiens, culmine autour des années 1965-1975. Il est évident que ces évolutions font sentir leurs conséquences sur la manière dont les français, et en particulier les plus jeunes, peuvent entendre et recevoir la Parole de Dieu. Il semble donc de plus en plus difficile pour les nouvelles générations de s'approprier la culture religieuse liée à la tradition chrétienne qui marque l'histoire de notre pays, a fortiori la tradition religieuse de l'Ordre Franciscain. Si Saint François continue d'attirer des jeunes, ils ne vont pas pour autant choisir d'entrer dans l'Ordre Franciscain. Et pourtant, toute une recherche s'est effectuée, durant le XX^e siècle, pour redécouvrir les sources franciscaines.

On se préoccupe de plus en plus de formation à partir des années 1950 et surtout 1960. La période qui suit est marquée par le dialogue. Une place de plus en plus grande est prise par les frères

laïcs, exerçant des responsabilités dans la Province ou les Fraternités locales. Redécouvrant davantage le projet de Saint François d'Assise, la Fraternité est vécue dans une dynamique nouvelle, en lien avec l'esprit de Vatican II, et on assiste à un approfondissement spirituel incontestable jusqu'à nos jours.

Vers 1984, il y a une reprise très relative des vocations. Depuis cette période, quelques jeunes expriment leur désir de devenir Franciscains. Un petit groupe existe ; c'est une minorité, mais une minorité active (fervente même) qui désire travailler dans un contexte interprovincial, en lien avec les frères d'autres Provinces, et notamment des autres jeunes frères (ils sont déjà habitués à travailler ensemble, grâce à des rencontres diverses).

La vie franciscaine a connu une grande mutation en ce XX^e siècle, et est appelée à connaître de nouvelles mutations avec le XXI^e siècle dans lequel nous entrons dès maintenant.

TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA PROVINCE DE 1898 A 1995



III

LES MISSIONS

Quand on parle de l'histoire de la Province Saint-Denis, on ne peut faire l'impasse sur ses missions. Il y en eut plusieurs. Chine, Japon, Maroc, Terre-Sainte, Côte d'Ivoire. Chacune fera l'objet d'un chapitre.

L'histoire des missions nous convie à une aventure ! Une épopée, souvent haute en couleur, avec ses joies, ses espoirs, mais aussi ses difficultés, ses drames. Parfois son effondrement. Malgré le labeur des missionnaires.

Honneur à la plus ancienne mission des Franciscains de la Province : la Chine.

CHAPITRE I

LA CHINE

1. Mgr Gabriel Maurice, Vicaire Apostolique du Chen Si septentrional.

Oui. La mission la plus ancienne. Pour être exact, lors de la fondation, le 2 août 1889, de la Province Saint-Denis, il y avait déjà deux Franciscains en Chine. Gabriel Maurice et Basile Papin.

Gabriel Maurice, originaire de Loire-Atlantique, n'avait que 23 ans lorsqu'il embarqua pour la Chine, en 1882. Il y fut ordonné prêtre en 1886. On lui confia vingt-deux groupes de chrétiens, disséminés aux quatre coins du Chen Si, avec l'aide d'un prêtre chinois. Mobilité du missionnaire, qui fit de nombreux catéchumènes. En 1890, le Vicaire Apostolique du Chen Si septentrional offrit la partie nord de cet immense territoire à la Province Saint-Denis. L'affaire ne se fit pas. A cause de l'opposition du Ministre Général. L'épopée du Franciscain, chargé par son évêque d'aller chercher et de convoier six Franciscaines Missionnaires de Marie, arrivant d'Europe, est célèbre ! Il fallut faire un long parcours pour rencontrer les soeurs, et les conduire en jonque, parmi les dangers. Que se soient les rapides du fleuve, ou les pirates qui infestaient le secteur ! Gabriel Maurice dut parfois veiller la nuit, armé de deux revolvers et d'un fusil. C'était en 1892. Cette année-là fut marquée par la persécution dans le Chen Si septentrional. Gabriel Maurice, échappant à la mort, était emprisonné. Il semble avoir été ensuite directeur du Séminaire, entre 1894 et 1901. En tout cas, son dévouement pour les chinois le fit apprécier du gouvernement qui l'éleva au rang de mandarin. Honneur. L'Église lui en décernera un autre. Homme actif et respecté, son apostolat portait du fruit. En janvier 1906, il écrivait : *Le vent des conversions souffle favorablement de tous côtés. Je suis harcelé de demandes. Il me faudrait des écoles, des maîtres, surtout pour les femmes et les filles qui ne savent pas lire.*

Son district comptait 15 groupes de chrétiens. Il fut, cette année 1906, nommé Vicaire général. Deux ans plus tard, en 1908, le Pape Pie X le nomma Vicaire Apostolique du Chen Si septentrional ! Il était ordonné évêque :

Nommé le 1er août, celui-ci fut consacré le 30 novembre à Ché Fou par Mgr Césaire Schang, évêque franciscain du Chantong oriental et son compagnon de voyage en 1882.

(*La Fraternité*, 1925, p. 281)

Le Vicariat était bien trop étendu ! On en fit un autre, à sa demande. Le nouveau Vicariat du Chen Si central fut érigé en 1911, comptant plus de 26 000 chrétiens, avec seize Franciscains, dont trois chinois et vingt-deux prêtres chinois. De graves troubles eurent lieu, mettant fin au multiséculaire Empire du Milieu. En 1912, la République était instaurée. Il fallait de l'argent pour la mission chinoise. Ce fut toujours un problème important. Comme on le verra plus loin. Aussi, Mgr Gabriel Maurice, profitant de sa venue en Europe pour sa visite "ad limina", auprès du Saint-Siège, en 1914, sollicita des aumônes. L'époque, on le sait, n'était pas favorable pour d'autres raisons.

En son absence, on fit faire une enquête sur le Vicariat par un Visiteur Apostolique, spécialement au sujet du différend qui opposait Mgr Maurice aux missionnaires espagnols. Avait-il des torts ?

Possible. Mais profiter de son absence pour agir ainsi est odieux ! La Province Saint-Denis essaya d'apaiser le conflit en proposant à la Congrégation vaticane pour la Propagation de la foi, appelée de nos jours Congrégation pour l'évangélisation des peuples, la "Propagande" comme on disait alors, de prendre en charge le Vicariat de Mgr Maurice. Echec, comme en 1890. Le Vicariat fut confié aux espagnols. Dans ces conditions, et certainement ulcéré par ces façons d'agir, Mgr Maurice préféra démissionner ! Il revint définitivement en France, en 1916. Cet homme "qui fut surtout un apôtre", et qui désirait partir au Maroc peu avant sa mort, décédait en 1925 :

Les funérailles furent présidées par Mgr Le Fer de la Motte, évêque de Nantes, qui prononça quelques mots très touchants à l'adresse du vénéré défunt... Le T.R.P. Provincial vint lui-même à Pornic avec plusieurs religieux, afin d'honorer une dernière fois l'évêque qui a été l'honneur de son Ordre, de son diocèse et de son pays. (Idem)

• 2. Mgr Venance Guichard, premier Préfet Apostolique d'Idu.

Continuons notre chapitre avec une grande figure missionnaire de Chine : Venance Guichard. Lui aussi était originaire de Loire-Atlantique où il naquit en 1883. Il arriva, à Ché Fou, en 1908. Profès simple, il fit, en quelques jours, profession solennelle, fut ordonné diacre, puis prêtre ! Itinéraire rapide, pas surprenant à l'époque, pour un homme appelé à jouer un grand rôle dans l'Église de Chine ! Après la première guerre mondiale, où il fut mobilisé en France, il retourna en Chine. Venance Guichard y fut curé des européens à la pro-cathédrale de Ché Fou. Les archives ont heureusement conservé quelques reflets de ses joies et de ses peines, ce qui fait partie de tout labeur apostolique ! Il y soulignait les obstacles à la conversion et le courage de ceux qui acceptaient le baptême, vivant sincèrement leur foi chrétienne. Le catéchuménat était l'une des joies de l'Église chinoise, comme il est l'une des joies de l'Église de France en la fin du XX^e siècle. Importance des enjeux pour l'avenir de l'Église. Signe de vitalité de la vénérable, et toujours jeune, Église du Christ ! Venance Guichard exprimait sa joie de constater que plus de 1 000 baptêmes avaient eu lieu dans le Vicariat Apostolique, au cours de l'année 1927. Le Définitoire Général le nomma, en 1930, Supérieur régulier du Vicariat. Le bilan était important.

Nous avons pu baptiser 1 070 adultes, 725 enfants de chrétiens et 2 940 petits païens moribonds. Ces nombres portent le total des chrétiens de notre mission à 20 923.

(Archives)

Contraint au repos, Venance Guichard dut rentrer en France en 1931. Mais on avait d'autres vues sur lui. La Congrégation de la Propagation de la foi avait décidé de créer une Préfecture Apostolique dans la région d'Idushien, autour de la ville d'Idu. On écrit aussi Yitu. Plusieurs orthographes existent, comme pour Ché Fou. La transcription du chinois, en notre alphabet, donne plusieurs possibilités. La nouvelle Préfecture serait détachée du Vicariat de Ché Fou, confiée aux Franciscains des Provinces de Saint-Denis et de Saint-Bernardin. Venance Guichard avait fait ses preuves. Supposé reposé, il était nommé premier Préfet Apostolique d'Idu. Nous étions en 1932.

La Préfecture était vaste. 150 km sur 120, avec 2 500 000 habitants, dont 8 000 chrétiens et 1425 catéchumènes répartis en 220 groupes disposant de 115 chapelles. On ne peut être plus précis ! A Idu, Mgr Venance Guichard fit bâtir une cathédrale pour remplacer la pauvre petite église. La pauvreté semble marquer la région. Ainsi que la vitalité du Christianisme, malgré la faiblesse des effectifs missionnaires. Tous les missionnaires de la Province, sauf un, se rassemblèrent dans la Préfecture Apostolique ; il y avait ainsi 10 Franciscains de la Province Saint-Denis et un de la Province Saint-Bernardin. Avec eux travaillaient 9 prêtres chinois, 87 catéchistes et maîtres d'école, sans oublier les Franciscaines Missionnaires de Marie et les oblates chinoises dont elles assuraient la formation. Le petit séminaire

comptait 18 élèves. En 1933, la Préfecture comprenait 4 grands séminaristes et 20 élèves au petit séminaire d'Idu. En septembre 1935, Mgr Guichard fit un bilan des trois premières années de la Préfecture : malgré le manque de missionnaires, et aussi d'argent, le nombre des chrétiens était passé de 8 000 à 10 326. Les catéchumènes n'étaient baptisés qu'après un certain temps de probation. On n'agissait pas à la légère, même si le temps de catéchuménat était bref. Il y eut 372 confirmations en 1934-1935. Les écoles aussi s'étaient multipliées, surtout les écoles de prière pour les catéchumènes. Jeune, le Christianisme en Chine avait de l'avenir ! A Pâques 1936, Mgr Guichard rassembla à Idu les délégués de l'Action Catholique, très présente dans la Préfecture. Actif, ne ménageant pas sa santé, Mgr Guichard s'usa prématurément à la tâche. Il décédait en 1937, à l'âge de 53 ans.

3. De l'essor à la destruction.

Le second Franciscain de la Province, présent en Chine, fut Basile Papin. Originaire, lui aussi, de Loire-Atlantique, il partit en 1883 pour la Chine. Un autre missionnaire partait, à l'époque, Cyrille Moreau. Mais celui-ci partit en Bolivie, où il arriva en 1888, seul missionnaire français. Mais, ce dernier est une exception. Retournons en Chine où furent envoyés d'autres Franciscains. Parmi les premiers arrivés, il y a Marcel Cormerais. Il resta jusqu'en 1929. Date à laquelle il fut renvoyé en France, accusé d'avoir demandé une intervention militaire au Consul japonais ! Peut-être ce Franciscain avait-il des torts ? Mais il est curieux de constater qu'on avait déjà essayé de l'évincer en 1909 ! Décidément. L'intéressé se défendit avec vigueur auprès de la Congrégation pour la Propagation de la foi. Si bien qu'il obtint gain de cause, et put repartir en Chine en 1930.

A la mort de Mgr Guichard, le curé d'Idu, Alexandre Digard, originaire de Biville, dans la Manche, lui succédait comme Préfet Apostolique. En 1938. Comme son prédécesseur, il prit son travail à coeur ! A cause des dramatiques circonstances historiques, occupation japonaise, puis arrivée au pouvoir des communistes, Mgr Alexandre Digard eut la douleur d'assister à la destruction de tout ce qui avait été fait ! Dès sa nomination, sa première tâche fut de réorganiser le travail missionnaire et de rallier les cadres. 3 chinois, originaires de la Préfecture d'Idushien, devinrent prêtres. La moisson commençait à lever ! Il y avait au moins, en 1938, 18 000 baptisés, avec plus de 2 000 catéchumènes. On créait de nouveaux centres d'apostolat.

La formidable action menée par les Franciscains et les premiers prêtres chinois, dont le nombre augmentait, se trouva brisée par l'Histoire ! Moment dramatique qui n'est pas sans rappeler, malgré les différences, ce qui s'est passé pour l'Église de France lors de la Révolution de 1789. D'abord, la première épreuve fut la guerre. L'invasion japonaise. De nombreux chrétiens ont été tués, accusés, plus ou moins faussement, d'être compromis dans la résistance à l'envahisseur. Accusé de cacher des armes, Frédéric Fourré fut massacré par les japonais. Ainsi que des religieuses chinoises. Siméon Ogor avait prévu de rendre visite à son confrère, ce jour fatidique du 29 avril 1938. Il eut la vie sauve grâce à un pneu crevé de sa bicyclette, l'obligeant à rebrousser chemin ! Crevasse salutaire qui lui permit d'échapper au sort de Frédéric Fourré !

Les troubles portèrent un coup fatal à l'évangélisation. Elle recula. Désormais, la mission de Chine était sur le déclin, jusqu'à la fin. Si la menace japonaise fut réduite à néant avec la capitulation du Japon, en 1945, la situation ne s'améliora pas pour les chrétiens. Elle empira même. La Révolution communiste, sous la conduite du "Grand Timonier" Mao Zedong, déchira l'immense pays. A la guerre contre l'ennemi extérieur succédèrent les tragédies de la guerre civile ! La ville d'Idu fut prise, reprise, tantôt par les communistes, tantôt par les troupes nationalistes de Tchang Kai-Chek. La situation variait selon les régions. La menace était plus ou moins grande. Si bien que la nonciature Apostolique hésitait sur l'attitude à adopter. Evacuer ou ne pas évacuer ? Inexorablement, l'armée populaire s'assurait le contrôle de régions entières. Les nationalistes avaient repris, plus ou moins, le territoire de la Préfecture Apostolique d'Idushien, en 1947. Bref répit. Mgr Digard décida de partir en France pour demander du secours. Arrivé à Rennes en décembre 1947, il constata que la Province Saint-Denis ne pouvait pas l'aider. Il resta définitivement en France. Car la situation s'était aggravée. Percevant plus nettement la menace communiste pour les missionnaires, le Vatican appela enfin, par la nonciature, à l'évacuation. Il fallait faire vite, tant que les troupes nationalistes arrivaient à tenir la région car l'Armée

Rouge approchait. Le Consul français et les autorités américaines faisaient évacuer leurs ressortissants. Cette situation préfigurait celle qui allait se produire, quelques décennies plus tard, au Cambodge. Les missionnaires furent évacués, par avion, le Vendredi Saint 1948. A Idu, il ne resta plus que deux prêtres chinois, contraints à la clandestinité lorsque les Rouges contrôlèrent la région. Quelques Franciscains choisirent de rester, comme Fabien Bougeard, pro-Préfet Apostolique et Supérieur régulier, bien qu'il ait organisé l'évacuation des missionnaires, ainsi que Vital Mahé, Edouard Sauvage et l'historien Edmond Noyé, ancien conseiller d'Alexandre Digard. L'administration communiste transforma en bureaux la résidence du Préfet Apostolique. La cathédrale servit de salle de meeting et d'atelier.

Tout était perdu ! Dans de telles conditions, Mgr Alexandre Digard donna, de France, sa démission en 1949.

Outre l'ancien Préfet Apostolique, étaient rentrés en Province Edmond Noyé, Jean (Wenceslas) Ronflet, qui partira plus tard au Maroc, Siméon Ogor, Hilaire Aubergeon et Paul Rachou. Albert Digard, frère de Mgr Digard, rentra en 1952. Après avoir été emprisonné, Arnould Falaise partit directement de Chine au Japon.

A partir de cette époque, une "chape de plomb" tomba sur la Chine, tandis que l'Europe de l'Est voyait s'établir le "rideau de fer".

Que devinrent ceux qui étaient restés ? Instaurée en 1949, la République Populaire de Chine allait, par tous les moyens, discréditer l'action des missionnaires et les contraindre au départ. Souvent, on les expulsait après emprisonnement. Pourquoi ? Sans doute voulait-on se débarrasser des missionnaires étrangers, considérés comme un obstacle à la constitution d'une Église nationale contrôlée étroitement par l'État, et aussi se concilier la bienveillance des autres nations, en évitant de provoquer leur indignation par des condamnations à mort ou des internements en camp de concentration !

Fabien Bougeard fut emprisonné de 1951 à 1953. Comme ses compagnons d'infortune, il subit un véritable "lavage de cerveau". Il fallait ingurgiter la doctrine marxiste à force de lectures imposées, d'interrogations à toute heure du jour et de la nuit, d'une durée variable. Libéré, il revint en France. Vital Mahé, qui avait été le dernier missionnaire de la Province en Chine, avec Arnould Falaise, fut envoyé à Shangai comme aumônier d'un hôpital tenu par les Franciscaines Missionnaires de Marie.

A la différence de Pékin, la capitale chinoise, qu'il fallut bombarder pour l'amener à se rendre, fin 1948, Shangai tomba, sans combat, aux mains de l'Armée Rouge en 1949. Vital Mahé devint aide-comptable de l'hôpital, pris en charge par l'État. Considéré comme "ennemi du peuple", le Franciscain fut emprisonné puis expulsé. Edouard Sauvage, qui avait échappé de peu à la mort en 1947, était également emprisonné. En 1951. Libéré la même année que plusieurs de ses confrères, après le traditionnel endoctrinement, il rentra en France. Son ouvrage, intitulé "Dans les prisons chinoises", relate sa captivité. Le Franciscain chinois, Pacifique Tou, quitta la Chine pour Taïwan.

Un autre Franciscain chinois, Bonaventure Nié, ordonné prêtre en 1948, fit le choix de rester dans son pays. On n'eut aucune nouvelle de lui jusqu'en 1980. Il travaillait alors dans une cimenterie, avec un confrère chinois, dans son pays natal de Yang Lao Yuan. Il continuait son apostolat, comme il le pouvait, auprès des chrétiens. En octobre 1988, deux prêtres chinois, formés à Hong-Kong, purent passer en République Populaire de Chine et aller à Idu. Ils y rencontrèrent Bonaventure Nié, seul prêtre, avec son évêque franciscain âgé de 77 ans, qui avaient seuls la charge d'un diocèse de 15 000 fidèles. Tous deux durent adhérer à l'association patriotique ; c'est-à-dire à l'Église patriotique soutenue par le gouvernement chinois, en rupture avec Rome. Mais dans leur cœur, Bonaventure Nié et son vieil évêque restaient unis au Saint-Siège. Ils habitaient une partie d'un ancien orphelinat des Franciscaines Missionnaires de Marie, occupé par les services du gouvernement. Ils disposaient d'une petite chapelle et avaient pu récupérer les vases sacrés et les ornements liturgiques, pris précédemment par la police et exposés comme témoignage de l'impérialisme, de la superstition. Nous en sommes sans nouvelle depuis novembre 1988. Il semblerait, d'après les archives, que l'église du Christ-Roi, à Idu, ait été rendue au culte. Le clergé, libéré des prisons ou des camps de travail, a retrouvé une relative liberté dans le cadre de l'Église patriotique.

Comme nous l'avons vu, le ministère des Franciscains fut surtout paroissial, sauf pour ceux qui avaient été à l'administration de la Préfecture, et chacun avait un district assez étendu à desservir. Terminons sur ces mots d'Alain Bourgeon :

Que reste-t-il de tout ce travail matériel et spirituel de nos frères missionnaires ? Dieu seul le sait, les nouvelles de Chine sont rares et la vérité difficile à découvrir dans les nouvelles contradictoires qui arrivent à filtrer. Mais dans la foi, nous savons que le témoignage de nos frères, confesseurs de la foi, n'a pas été vain et que la graine semée et arrosée par les sueurs, les larmes, la souffrance et même le sang de nos frères arrivera bien un jour à porter du fruit.

(La Voix du missionnaire, octobre 1977)

CHAPITRE II

LE JAPON

1. Un provisoire qui dure.

La présence des Franciscains de la Province Saint-Denis devait être provisoire au Japon. Un tremplin, base de départ pour le retour en Chine, dans l'attente de circonstances meilleures ! Le premier à partir fut Christophe (Frédéric) Gourvez, qui désirait aller en Chine. Il arriva au Japon en 1951, rejoint par Odoric Fischer et par Arnould Falaise. Ce dernier quitta les prisons chinoises pour se rendre directement au Japon, en 1953. Il y eut ensuite Marie-François Geng. Plus tard, celui-ci opta pour la Province franciscaine du Japon. Il était envoyé comme professeur au scolasticat franciscain de Tokyo. Et enfin Célestin Billard. De la Province Saint-Pierre, qui allait opter plus tard pour la Province Saint-Denis.

Dans une lettre de 1953, Christophe Gourvez donnait de précieuses indications sur la situation religieuse au Japon :

Nos baptêmes de Noël seront peu nombreux, faute de sujets. Les catéchumènes se raréfient. Priez beaucoup pour le Japon. La première vague de ferveur qui a suivi le bouleversement atomique du pays et des esprits semble décliner. Les vieilles routines shintoïstes ou bouddhistes reprennent. La jeunesse, surtout masculine, semble se retrancher dans une indifférence totale. Plusieurs se mettent en route vers le Christianisme, mais manquent de persévérance. Le pays lui-même, devenu indépendant, semble s'engager dans les voies traditionnelles. On ne démolit pas l'âme d'un peuple à coups de canon. L'Empereur a déclaré, à la fin de la guerre, n'être plus dieu. Cependant, il demeure, lui et sa famille, fidèle aux traditions. Ainsi, le prince héritier a tenu à faire connaître par télégramme, à ses ancêtres, qu'il allait être proclamé leur héritier sur le trône. Dans quelques jours, il va se rendre au célèbre temple d'Isé, pour faire connaître à la déesse Amatérasu, fondatrice du Japon, l'heureux événement.

Cet exemple venant de haut ne peut que renforcer le paganisme, car le peuple reste attaché aux souverains. Les vieux y tiennent encore très fort. Les enfants suivent sans comprendre l'attitude de leurs parents. Et dans une famille bouddhiste ou shintoïste, il faut beaucoup de courage pour rompre avec les traditions et consentir à s'isoler du reste de la famille. La foi est bien un risque. Et, comme nos paroisses, nos chrétientés doivent ici être imprégnées de vie fraternelle pour accueillir ces jeunes qui, du côté de leur famille, ne reçoivent aucun soutien !

Le Japon est ouvert au catholicisme, mais il reste un travail formidable à faire, qui prendra plusieurs générations. Le total des catholiques - d'après les statistiques - est de 175 515, sur une population de 90 millions d'habitants.

(La voix du missionnaire, 1953)

Comme cela avait été le cas en Chine, les cinq Franciscains avaient charge de paroisses. Le ministère était difficile ! L'évangile pénétrait lentement. 0,1 % de la population de cet immense peuple qui comptait, alors, plus de 120 millions d'habitants. Christophe Gourvez et Odoric Fischer ouvrirent

des jardins d'enfants, pépinières de chrétiens pour l'avenir. Tout en étant curé de paroisse, Célestin Billard était professeur de français dans une Université de Tokyo. Il a formé une catéchiste remarquable, Agnès Ito. Celle-ci joindra ses talents de catéchiste à ceux de traductrice d'écrits bibliques de Xavier Léon-Dufour, dont elle fut la seule femme invitée pour le cours qu'il donna au Japon en 1968. Christophe Gourvez, Odoric Fischer, Arnould Falaise exprimèrent le désir de travailler dans la mission de Kumagaya, tenue par les Franciscains de la Province Saint Louis d'Anjou. Par une convention, passée en 1954, entre la Préfecture Apostolique d'Urawa et le Ministre Général, Augustin Sepinski, la mission était confiée aux Franciscains français des deux Provinces.

2. Fécondité de l'action missionnaire.

1957 marquait une date importante dans le travail des Franciscains au Japon. Cela faisait 50 ans que, après une interruption de près de 300 ans, les Franciscains étaient revenus évangéliser le pays, en 1907. Ils assumaient la responsabilité de différents districts missionnaires. Il y avait alors, sur les 210 Franciscains présents au Japon, 47 japonais.

L'apostolat parmi les étudiants des Universités de Tokyo était en plein essor. En 1957, il y eut, parmi eux, 57 convertis, dont le nombre s'éleva à 80, en 1958. Importance du catéchuménat, qui se développait, comme jadis en Chine. Mais, ici, c'étaient surtout des étudiants. Ces conversions furent le fruit des efforts déployés par les catholiques de l'Université "Sophia", et de quelques autres. Des cours de religion étaient donnés chaque année. Bien que la moitié des auditeurs abandonnait au bout de quelque temps, ces cours remportaient un large succès. Et cela, non seulement par le nombre des conversions qu'ils provoquèrent, mais par l'approfondissement de la foi qu'ils apportèrent à bien des catholiques.

Dans une lettre de 1964, Arnould Falaise relatait une rencontre de missionnaires, ce qui lui permettait de faire un bilan et de parler de ses confrères de la Province de Toulouse :

"Hier 13 janvier, nous nous sommes réunis chez le Père Odoric, à Honjo, pour sa fête. Je m'attendais à y rencontrer, entre autres, les P.P. Frédéric et surtout Marie-François, que je n'avais pas revu depuis à peu près un an (lors de la visite au Japon du Révérendissime Père Ministre Général). En fait, le Père Frédéric n'a pas pu venir, mais le Père Marie-François était là et nous avons pu causer un peu. Il est comme toujours très occupé au scolasticat de Tokyo. Les Pères de la mission étant également là et au complet (nous sommes six en tout, y compris le jeune Père arrivé au Japon il y a un an et encore étudiant à Tokyo), on a discuté à nouveau au sujet des constructions qu'on va entreprendre à Fukaya, cette année.

La Province d'Aquitaine a envoyé pas mal de Pères au Japon ces dernières années, onze en tout, mais ils n'y sont plus en fait que quatre. En voici les noms : Père Hyacinthe Doz, né en 1900, arrivé au Japon en 1955 et résidant à Gyoda. Père Flavien (Jean) Moneger, né en 1916, arrivé au Japon en 1949 et résidant à Kumagaya. Père Charles-André Florac, né en 1926, arrivé au Japon en 1954 et résidant à Fukaya. Père Mathieu (Jean) Bell, né en 1931, arrivé au Japon en 1962 et résidant à l'Ecole Japonaise de Tokyo".

(*La Voix du missionnaire*, 1964)

La pastorale occupait les Franciscains. Entre autres, Odoric Fischer animait des groupes de JOC et de JEC dans sa paroisse de Honjo, en 1964. Il se préoccupait néanmoins de connaître le travail missionnaire des Franciscains de la Province en d'autres pays. Toujours en 1964, Odoric Fischer terminait ainsi une lettre :

A part ça, comment marchent vos affaires pour Abidjan ? Je prie pour que tous les espoirs se réalisent en terre d'Afrique et je me réjouis de voir briller toujours plus vive la flamme missionnaire de la Province. (Idem)

Dans un courrier, Célestin Billard remerciait Alain Bourgeon, alors responsable de "La Voix du missionnaire", de la part d'Agnès Ito, professeur de français à l'Université et catéchiste depuis sa conversion au catholicisme, dont nous avons déjà parlé. Célestin Billard témoignait de la difficulté de catéchiser les enfants :

"Le Nouveau Testament de la Bible de Jérusalem est arrivé le 27. Je l'ai aussitôt transmis à Mlle Ito, avec ses tables systématiques pour la lecture des Evangiles, des Actes, des Epîtres. C'est un instrument de travail extraordinaire. Elle vous en remercie beaucoup. De mon côté, j'avais déjà la Bible de Jérusalem, plusieurs concordances et le vocabulaire de théologie biblique.

Au Japon, on construit des collèges catholiques, des universités catholiques, mais beaucoup de petits chrétiens ne peuvent pas entrer, parce que c'est trop cher, ou bien parce que le niveau d'intelligence exigé est trop élevé... Les enfants catholiques sont souvent obligés d'aller dans les écoles d'Etat, où à cause de l'enseignement et de l'atmosphère leur foi s'effrite et souvent finit par disparaître. Par exemple, je connais plusieurs petits enfants de mes chrétiens qui, ayant appris à prier Dieu en famille et au jardin d'enfants des Soeurs, se sont trouvés, dès leurs premiers jours d'école communale, affrontés aux moqueries, quelquefois aux coups, de leurs petits camarades parce qu'ils avaient parlé du Bon Dieu, et que, pour l'ensemble des Japonais, c'est la même chose que de croire, par exemple, au père Noël. Et puis, il y a les manuels qu'emploient les écoliers de 15, 16 ans ; au point de vue histoire, les successeurs de St François Xavier, au XVII^e siècle, sont vraiment des étrangers exécrables ; au point de vue science, tout est présenté dans une sauce matérialiste épaisse et étouffante ; et par-dessus tout cela, il y a les horaires vraiment surchargés, incluant chaque semaine plusieurs heures de culture physique. L'impact de l'école sur le petit japonais est incomparablement plus fort que sur le petit français en France. En fait, l'école lui prend toute sa vie et ne lui laisse pour ainsi dire rien de libre. Plusieurs fois dans l'année, elle lui prend même son dimanche. C'est pourquoi la formation chrétienne des enfants est si difficile..."

(La Voix du missionnaire, 1970)

Quelques chiffres ? Par exemple, sur les 60 000 habitants de la ville de Tatébayashi et de sa région, au nord de Tokyo, il y avait 90 chrétiens lorsque Célestin Billard y arriva, en 1986. Parmi ceux-ci, 60 personnes venaient régulièrement à la messe et formaient une communauté vivante. La plupart étaient des néophytes.

Odoric Fischer et Christophe Gourvez, ainsi que Marie-François Geng qui a opté pour la Province japonaise, oeuvrent toujours au Japon, tandis que Célestin Billard est rentré en France en 1992, après 43 ans de mission.

Comme en Chine, les activités des frères furent surtout paroissiales, et témoignèrent d'une réelle fécondité.

Dal Vaticano II 30 Novembre 1955

N° 362709

Monseigneur,

Je remercie Votre Excellence de la lettre qu'elle m'adressait, le 16 novembre dernier, pour me dire le précieux et réconfortant souvenir qu'elle conservait de son séjour à Rome et, en particulier, de l'audience pontificale qui lui fut accordée.

Il m'est agréable, en retour, de me faire auprès de Votre Excellence - au moment où elle vient de regagner son archidiocèse nouvellement érigé - l'interprète des vœux paternels de Sa Sainteté pour l'heureuse poursuite de son ministère pastoral. Dans les conditions encore difficiles où se trouve le pays, l'oeuvre d'apaisement, de justice et de charité, que vous servez pour votre part avec persévérance, s'avère plus que jamais nécessaire, et il faut souhaiter que les catholiques du Maroc, dociles aux directives de la hiérarchie, y apportent d'un cœur unanime une active collaboration.

Le SAINT PÈRE, qui apprécie votre zèle au service des populations confiées à votre ministère, appelle bien volontiers sur elles l'abondance des divines grâces et Il accorde à Votre Excellence, ainsi qu'à son clergé et à tout l'archidiocèse de Rabat une paternelle Bénédiction Apostolique.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'assurance de mon entier dévouement en N. S.:

A. DELL'ACQUA
Subst.

Son Excellence Rév. mo
Monseigneur A. Lefèvre
Archevêque de

RABAT

CHAPITRE III

LE MAROC

Depuis le martyre de Bérard et de ses compagnons, en 1220, le Maroc tenait une place particulière chez les Franciscains. Fragile, la mission s'implanta surtout dans le sud du pays, au XIII^e siècle. Au milieu de grandes épreuves, et le martyre de certains, la mission s'organisa autour de Marrakech et Fès. Jusqu'au XVII^e siècle. Epanouissement à Meknès, de la fin de ce siècle à 1790, date des expulsions xénophobes. L'Espagne avait été le principal soutien de la mission marocaine. Celle-ci était, d'ailleurs, rattachée à la Province franciscaine de San Diego d'Andalousie. Après les expulsions, il y eut déclin. Une nouvelle impulsion fut donnée au début du XX^e siècle, amenant la création d'un Vicariat Apostolique à Tanger, en 1908, avec un Franciscain espagnol à sa tête, Mgr Cervera.

L'année précédente, en 1907, commença l'occupation française. Suite aux troubles amenant l'armée française à intervenir. L'arrivée des puissances européennes, et le mandat de Protectorat, confié à la France de 1912 à 1956, amena l'envoi de Franciscains français. Pourquoi ? Le gouvernement français, qui avait décrété en 1905 la Séparation de l'Église et de l'État, ne s'était nullement soucié d'envoyer des aumôniers auprès des militaires français au Maroc. Les familles de ceux-ci firent pression, et finirent par obtenir satisfaction à l'Assemblée Nationale. Le gouvernement dut donner son accord. On enverrait donc des aumôniers français à Oujda et Casablanca pour la durée des opérations militaires. Sans mandat officiel. Persécuteur des religieux, le gouvernement de la République française ne voulait certainement pas se ridiculiser par ses contradictions. Discretion, si possible.

I. Les pionniers.

C'est ainsi que débarquèrent à Casablanca, en février 1908, les cinq premiers Franciscains, représentant trois Provinces françaises. Bonaventure Cordonnier et Stanislas Boucher, de la Province Saint Bernardin, Théodoric Bacalerie et Austinde Castaing, de la Province Saint Louis d'Anjou, et Vincent Paumier, de la Province Saint-Denis. Ce dernier fut, par conséquent, le premier Franciscain de la Province au Maroc. Aumôniers militaires, ils assurèrent leur ministère, non seulement auprès des soldats français, mais aussi des civils. Les uns suivaient les colonnes de l'armée dans leurs déplacements, à leurs risques et périls. Tandis que les autres restaient à Casablanca pour soigner les malades et les blessés. C'était le cas de Vincent Paumier, à part les premières semaines de son séjour. Tous recevront la médaille nationale commémorative des opérations militaires effectuées au Maroc. Lorsqu'elles furent terminées en juillet 1908, les Franciscains regagnèrent la France. Vincent Paumier resta seul à Casablanca, au service de l'hôpital, continuant son ministère auprès des soldats et des civils français. Mais, découragé par les difficultés, il rentra en France en octobre 1908 :

Mon séjour devenait impossible à cause des difficultés diplomatiques. Je demandais que l'on s'occupât un peu de la colonie française. Lorsque j'ai assisté quatre de nos nationaux, on a montré du mécontentement. Il valait probablement mieux les laisser mourir sans sacrement ! C'était contre ma conscience de prêtre et de français. J'étais obligé de les chercher dans les taudis ; c'était une pitié. Devant cet état de choses, je pris la résolution de quitter Casablanca.

(Lettre citée par V. Goudal in *Les aumôniers militaires dans la mission franciscaine au Maroc*, Célony-Aix en Provence, 1988, p. 37).

Il fallut attendre 1910 pour revoir un Franciscain de la Province Saint-Denis. Réginald Maillard, natif de Granville, qui resta au Maroc jusqu'à sa mort accidentelle, en 1947.

La situation avait évolué depuis les troubles de 1908. Le Vicaire Apostolique de Tanger, Mgr Cervera, demanda au Ministre Général d'envoyer au Maroc des Franciscains français pour le service spirituel de leurs compatriotes militaires et civils, de plus en plus nombreux. Par l'intermédiaire de l'archevêque de Paris, le gouvernement fit la même démarche. Peut-être à cause de pressions, comme précédemment, ou tout simplement parce que leur oeuvre serait utile à l'Etat. Il suffit de voir les nombreuses décorations qu'ils eurent pour comprendre que la Nation était reconnaissante de leur labeur ! Quelques-unes sont conservées aux Archives de Rennes.

On envoya donc des Franciscains. Et cela allait augmenter avec le temps. Ils arrivèrent, tout d'abord, avec le statut d'aumôniers militaires. Ce qui ne les empêcha pas d'assurer d'autres ministères. Progressivement, à l'image de la présence franciscaine en Chine et au Japon, le ministère paroissial allait devenir quasi-exclusif. Après avoir été aumônier de la colonie française à Budapest, en Hongrie, Vincent Paumier revenait au Maroc en 1912. Cette année-là, arrivait également Joseph Hardy. Il comptait déjà 20 ans de mission en Terre-Sainte. Nommé aumônier militaire de la subdivision de Rabat, et chargé d'établir un lieu de culte pour les français, qui étaient alors 2 000 à 3 000, sans compter l'importante garnison militaire, Joseph Hardy se mit à l'ouvrage. Le général Lyautey, futur maréchal, assistait à la messe du dimanche dans la nouvelle chapelle bâtie par Joseph Hardy. Ce dernier vivait pauvrement, comme le décrivait un visiteur, en 1913 :

C'est d'une pauvreté des premiers âges de l'Ordre, garnie de meubles dont la plupart faits par les habitants de la baraque avec le bois de vieilles caisses et dans les cellules des lits de troupe sur lesquels j'aurais aimé à vérifier qu'il y avait une paille, car j'en ai douté à l'aspect. Je n'ai pas osé, respectueux du secret des mortifications.

(Archives)

D'autres Franciscains de la Province Saint-Denis étaient arrivés au Maroc. Dominique Bouchery s'y trouvait depuis 1911, faisant partie d'un groupe d'aumôniers militaires où figurait Michel Fabre, de la Province de Toulouse, qui fut assassiné lors des émeutes de Fès, en 1912. Après de nombreux services, matérialisés par les décorations reçues, Dominique Bouchery mourut en 1919.

1913 amena l'arrivée de nouveaux aumôniers militaires franciscains, parmi lesquels Nicéphore Jumel et Hilaire Verrier. Comme Dominique Bouchery, Hilaire Verrier avait d'abord désiré partir en Chine. Ce fut le Maroc. Les troubles avaient repris. Hilaire Verrier n'hésitait pas à prendre des risques, visitant les postes, proches du front. C'est au retour d'une tournée, en 1918, qu'il fut abattu, avec ses huit compagnons, par des pillards. A l'annonce du décès, le général Maurial, commandant la subdivision, déclarait :

J'ai vivement regretté la perte de cet homme de bien, qui comprenait admirablement bien son rôle et qui se dépensait sans compter, avec une bonne humeur toujours égale.

Son curé écrivait :

Le Père Hilaire était un excellent confrère, plein d'entrain et de zèle pour les soldats qui l'aimaient beaucoup et auprès de qui il réussissait parfaitement.

Il avait été décoré, comme d'autres, de la médaille coloniale, et il avait reçu une distinction marocaine, le Ouissam Alaouite.

A l'image de leurs prédécesseurs, les Franciscains de la Province étaient conscients des risques que leur valait leur fonction d'aumôniers militaires. Ils ont agi avec courage, sans peur de donner leur vie !

2. Le Vicariat Apostolique de Rabat.

La première guerre mondiale interrompit l'envoi de missionnaires de la Province Saint-Denis au Maroc. Il fallut attendre 1918 pour voir arriver Clément Etienne qui venait, d'ailleurs, non par la Province, mais sur ordre des autorités militaires en tant qu'adjudant dans un bataillon de Zouaves. Après avoir été aumônier militaire, il oeuvra dans le ministère paroissial, fondant une paroisse à Casablanca.

Un second Vicariat Apostolique fut créé en 1923, celui de Rabat, avec Mgr Colomban Dreyer, Franciscain de la Province Saint-Pierre. Celui-ci confia à Clément Etienne la direction de l'école Charles de Foucauld de Rabat. Il deviendra Vicaire général du successeur de Mgr Dreyer, Mgr Vielle, Vicaire Apostolique de 1927 à 1946, puis quelques années du temps de Mgr Lefèvre, ainsi que curé de la Cathédrale de Rabat.

La fin de la guerre coloniale et la pacification, avec la guerre du Rif, permirent aux aumôniers militaires de se reconvertir en pasteurs de l'importante colonie française.

Parmi les Franciscains envoyés en 1919, il y avait Pierre-Baptiste Leconte, frère non-prêtre, décédé du typhus, en 1928, après s'être dévoué au soin des malades. Son nom a été donné à l'un des pavillons de l'hôpital de Taroudant où il avait oeuvré. En 1920, nous retrouvons Alexandre Digard. Celui-ci partira en 1922 pour la Chine où il deviendra, comme nous l'avons vu, Préfet Apostolique. Beaucoup d'autres Franciscains oeuvrèrent au Maroc, comme Jean-Marie Féron, appelé en 1931 à Rome pour y tenir une chaire d'enseignement de l'Islam, Patrice Thibaud, enseignant, maître des novices puis gardien au couvent de l'Agdal, à Rabat, Anaclet Vibert, qui accompagna Mgr Dreyer lorsqu'il fut envoyé en Egypte. Il reviendra, d'ailleurs, au Maroc. Mentionnons également Achille Léon, professeur d'histoire de l'Église, auteur d'ouvrages, directeur de la revue *Le Maroc Catholique*, nommé en 1931 Supérieur régulier des Franciscains. Trois autres religieux partirent au Maroc : Samuel Castel, Thomas Bulourde et Alexandre Digard lequel, comme nous l'avons vu, partira pour la Chine.

Le clergé du Maroc était, jusque-là, essentiellement composé par les Franciscains. En 1927, Mgr Vielle, le nouveau Vicaire Apostolique de Rabat, voulut mettre l'accent sur la formation. Beaucoup était à faire ! Il fonda l'Institut des Hautes études marocaines et religieuses, organisa maintes conférences ecclésiastiques. A l'époque, des ermites voulaient, à l'imitation de Charles de Foucauld, montrer aux musulmans ce qu'était un "marabout" chrétien, comme Charles-André Poissonnier, de la Province Saint-Pierre.

Il était difficile de faire des conversions parmi les musulmans. Il n'y en eut pratiquement pas. La conversion de Mohammed Abd El Jalil, en 1928, qui devint Franciscain pour la Province Saint-Pierre, et celle du Dahir berbère, en 1930, pesèrent lourdement sur les relations entre l'Église et les musulmans. On tolérait les chrétiens à condition qu'ils ne fassent pas de prosélytisme dans la population musulmane ! L'esprit d'un clergé conquérant ne contribuait pas à détendre l'atmosphère. L'Église catholique restait essentiellement au service des européens présents au Maroc. Si on s'occupait des marocains, c'était seulement dans le cadre de la charité. Il n'est donc pas surprenant de constater que, lorsque la population européenne deviendra moins nombreuse, l'Église aura des difficultés à se maintenir. La greffe catholique ne prit pas. Nous sommes loin de l'inculturation. Mais, encore une fois, le contexte religieux impliquait une certaine réserve, sous peine de déclencher l'hostilité contre l'Église. Et risquer de tout perdre.

En 1936, un grand honneur était fait à la Province avec la nomination du Provincial, Ludovic Peurois, comme auxiliaire de Mgr Vielle.

3. Mgr Ludovic Peurois, évêque auxiliaire du Vicaire Apostolique de Rabat.

Né à Visseiche, en Ille et Vilaine, en 1881, Pierre Peurois était une vocation tardive pour l'époque. Il entra, à l'âge de 18 ans, à l'Antoniat de Nantes, en 1899. Il fit son noviciat à Caen, en 1901, prenant le nom de Ludovic. Lors des expulsions de 1903, il partit en Hollande, avec ses confrères. Ordonné prêtre en 1909, il fut envoyé à l'"Antonianum", à Rome, d'où il revint avec le titre de Lecteur général en théologie et en droit canon. Il enseigna, de 1912 à 1927, ces deux matières. En 1927, il était appelé de nouveau à Rome en tant que Définiteur Général de langue française. Il le fut pendant six

ans. A peine nommé Définitiveur, il fut envoyé au Maroc comme Visiteur Général. Il eut, d'ailleurs, l'occasion de connaître le Maroc, en tant que Visiteur Général. A la fin de son mandat, six ans plus tard, il reprit ses cours. Jusqu'au moment où il fut élu Provincial, en 1934. Il ne le resta pas longtemps, puisqu'il était nommé évêque en devenant auxiliaire du Vicaire Apostolique de Rabat. Son ordination épiscopale eut lieu en la cathédrale de Rennes.

Rompu à l'exercice de l'administration, l'auxiliaire fut d'une aide précieuse à Mgr Vielle. Il assumait également la responsabilité de l'accompagnement des communautés religieuses et fit de nombreuses conférences, notamment dans les mouvements d'Action Catholique d'adultes et de jeunes. Convaincu, comme Mgr Vielle, que le clergé franciscain ne pouvait suffire à la tâche, il se préoccupa beaucoup de la formation de prêtres diocésains, donc de la formation des séminaristes. Mgr Vielle décédait en 1946. Ce fut une épreuve douloureuse pour Mgr Peurois. Il assura l'intérim, administrant le Vicariat en attendant la nomination d'un nouveau Vicaire Apostolique. Il fit des projets pour agrandir le Séminaire, sans négliger les visites aux paroisses. L'une de ses joies, aux dires de ceux qui l'ont connu, était de donner le sacrement de confirmation. Le nouveau Vicaire Apostolique, il le connaissait, ayant même été son prédécesseur comme Provincial. C'était Mgr Amédée Lefèvre. Avec soulagement, cet homme sensible et inquiet remit sa charge au nouveau Vicaire Apostolique. Agissant avec la discrétion qui le caractérisait, Mgr Peurois ne voulait pas le gêner dans son action. Il rentra en France en 1948, et retrouva le Maroc en 1950 pour y être Supérieur régulier des Franciscains, tout en enseignant au scolasticat de Rabat-Agdal et au Grand Séminaire.

Mgr Lefèvre nomma Mgr Peurois vicaire général en 1955. Celui-ci reprit alors l'activité qui avait été la sienne du temps de Mgr Vielle. Multiples visites pastorales. C'est au cours d'une de ces visites, en 1959, qu'il fut victime d'un grave accident de voiture, et décédait à l'hôpital de Rabat. Le jour de ses obsèques, le nouveau vicaire général, Clément Etienne, fit l'homélie :

"Religieux, prêtre, professeur, supérieur et évêque, Monseigneur Peurois fut toujours et en toutes circonstances un homme de prière et de devoir. Nous admirions sa piété profonde, sa régularité, son zèle de la maison de Dieu, sa culture affinée des sciences ecclésiastiques. Il était convaincu qu'envoyé par l'Église, c'était surtout une oeuvre de doctrine qu'il avait le devoir d'accomplir, et que, dans la nuit des intelligences, il fallait leur porter le flambeau de la foi, l'appétit de la lumière et la douceur de la certitude. Il aimait à se rendre dans les paroisses, toujours prêt à seconder le zèle des prêtres, à encourager leur labeur sans jamais compter avec ses forces. Il se réjouissait de pouvoir porter aux enfants de nos différents centres le bienfait de la Confirmation. Une grande pensée et une oeuvre auxquelles nous voulons que son souvenir soit attaché, parce qu'elles ont été l'objet de ses plus vives sollicitudes, ce furent la pensée et l'oeuvre du Séminaire de Rabat.

La bonté paraissait-elle en ce Prélat qui semblait froid et n'était au fond que timide ? Elle était en lui très vraie. Il était sensible, d'une sensibilité toujours tendue, qu'un rien exaltait, qu'un rien blessait et faisait souffrir..."

(V. Goudal, *La Voix du missionnaire* n° 232, déc. 1990, p. 16-21)

Les Franciscains de ce temps s'illustrèrent dans le ministère paroissial. Quelques-uns étaient encore présents dans les aumôneries militaires. Ainsi, Valentin Goudal. Celui-ci a été le dernier Franciscain français aumônier militaire au Maroc. Ses travaux historiques nous sont précieux pour connaître ce qui s'y est vécu. Notamment son travail sur *Les aumôniers militaires et la fondation des paroisses dans la mission franciscaine au Maroc, de 1908 à 1961*, imprimé par la société provençale de reprographie, Aix-en-Provence, juin 1988.

Mobilisé en France lors de la seconde guerre mondiale, Etienne Salot participa au conflit et s'y illustra lors de la libération de la France.

Il y eut également des Franciscains au service des maisons. Mentionnons Salvator Auffret, appelé à Rabat par Mgr Lefèvre, en 1947, qui travailla pendant 19 ans à l'Archevêché et à la Maison des Oeuvres durant l'épiscopat de Mgr Lefèvre puis de son successeur, Mgr Chabbert.

Les nominations de Mgr Peurois, en 1936, et de Mgr Lefèvre, en 1947, entraînèrent l'envoi important de jeunes Franciscains de la Province Saint-Denis. En tant que Provincial, Amédée Lefèvre

rechignait à envoyer des Franciscains en mission, mais son attitude changea lorsque lui-même devint évêque missionnaire ! Il lui fallait, alors, des missionnaires. Il sut en réclamer à sa Province d'origine ! Le temps est venu de nous tourner vers cette grande figure.

4. Mgr Amédée Lefèvre, premier Archevêque de Rabat.

Louis Lefèvre est né à Cherbourg, dans la Manche, en 1890. Tout jeune, il fut séduit par l'idéal franciscain après une mission prêchée dans sa paroisse natale. Alexis Prou faisait partie des prédicateurs, et c'est à l'influence de ce dernier qu'il dut, en grande partie, d'avoir choisi d'entrer chez les Franciscains. Il fit son noviciat en 1907, prenant le prénom d'Amédée. Le jeune novice prononçait ses premiers vœux en 1908, puis ses vœux solennels en 1912. L'année suivante, en 1913, il était ordonné prêtre en Hollande. Comme la plupart de ses confrères d'alors, il pensait travailler aux missions populaires. Or, on l'orienta vers l'éducation de la jeunesse. Pendant 20 ans, Amédée Lefèvre enseigna. Au collège franciscain d'Ehrenstein, en Hollande, mais surtout au collège diocésain de Flers, dans l'Orne, qui avait accueilli les jeunes futurs franciscains. Néanmoins, Amédée Lefèvre ne fut pas seulement professeur. Il a été l'un des premiers prêtres, dans l'Orne, à s'occuper, dès 1926, de la JOC. On peut dire qu'il s'est vraiment formé à l'école de la JOC. Après Flers, Amédée Lefèvre partait à Paris. En tant qu'aumônier d'A.C.I. et de J.O.C. Grâce à celle-ci, Amédée Lefèvre témoigna d'une sensibilité particulière pour tous les secteurs de la vie sociale, monde ouvrier et indépendant, chrétien ou non, se montrant méfiant pour les idées abstraites, intemporelles. Le Chapitre de 1937 vint changer sa vie, puisqu'il y fut élu Provincial. Il le resta 10 ans. Il eut à vivre la période difficile de la seconde guerre mondiale, devant faire face à toutes sortes de problèmes liés à l'occupation allemande, des réquisitions, et des destructions de plusieurs couvents de la Province. Une fois la paix revenue, Amédée Lefèvre réorganisa les uns après les autres les couvents, notamment à Caen, Saint-Nazaire, au Havre qui avaient le plus souffert de la guerre. Le Chapitre de 1945 le réélit Provincial. Mais, nouveau changement dans sa vie ; Amédée Lefèvre était nommé Vicaire Apostolique de Rabat en avril 1947, succédant à Mgr Vielle, décédé un an auparavant. Mgr Amédée Lefèvre reçut l'ordination épiscopale le 1er juin 1947, en la cathédrale Notre-Dame de Paris. Il exprima publiquement qu'il lui coûtait de devoir quitter la Province. Comme Mgr Peurois auparavant, le Maroc n'était pas inconnu au nouvel évêque. Il l'avait sillonné en 1946, comme Visiteur Général.

Au représentant du journal *Maroc-Monde*, Mgr Lefèvre annonçait l'importance qu'il comptait donner à l'action sociale dans son ministère épiscopal :

L'expérience que j'ai des hommes me fait mettre l'accent sur l'action sociale. J'entends d'ailleurs celle-ci dans son acception la plus large, car je ne veux pas être l'évêque d'une seule catégorie de la population, mais celui de tous mes fidèles. J'ai beaucoup travaillé pour la JOC dont je fus l'aumônier, mais aussi pour l'AGI. J'ai dirigé deux cercles d'Action Catholique Indépendante à Paris : l'un à Saint-François de Sales, avec l'écrivain Pierre l'Ermite, et l'autre à Sainte-Clotilde. Je dois dire que j'ai rencontré autant de sympathies dans la bourgeoisie que dans la classe ouvrière. Mais l'action sociale ouvrière m'a particulièrement passionné.

(*Le Maroc Monde*, 1947)

Pendant la période de 1950 à 1957, difficile pour le Maroc, sa voix retentit comme celle d'un prophète !

Avec lucidité, il exposa aux chrétiens les exigences que comportait leur présence au Maroc. Sa déclaration du 15 février 1952, en particulier, eut un grand retentissement au delà même des frontières du pays. Les consignes de Mgr Lefèvre préfiguraient les enseignements de l'Église sur le problème mondial du développement. Plusieurs l'ont dit : bien avant le Concile, Amédée Lefèvre vivait déjà de l'esprit du Concile. Les problèmes de la famille, de l'éducation des enfants, le respect de la justice, le problème du développement des peuples l'ont toujours préoccupé :

Nous avons des devoirs stricts à l'égard du monde et du temps dans lesquels nous vivons, disait-il souvent.

Le Saint-Siège le soutenait sans réserve, le félicitant pour son "oeuvre d'apaisement, de justice et de charité", en novembre 1955. Nous reproduisons ce document, avec l'aimable autorisation de Valentin Goudal. deux mois auparavant, en septembre 1955, le Pape Pie XII avait érigé le Vicariat Apostolique en Archevêché, faisant ainsi de Mgr Lefèvre le premier archevêque de Rabat ! Lors de son intronisation comme archevêque, en mars 1956, il évoquait son expérience. Il était quand même évêque depuis près de 10 ans :

Comme pour les prêtres, l'évêque demeure un fidèle qui doit croire, puis, s'offrir lui-même et faire son salut. Je n'oublie donc pas en vous parlant que j'ai à construire l'Église moi-même. Mais aussi, l'évêque a une double mission : une mission d'évangélisation et une mission d'amour.

Évangéliser, c'est garder intact le message du Christ et le communiquer à tout le peuple, sous les aspects qui répondent à ses besoins profonds et actuels... l'alliance que l'évêque porte au doigt est le symbole de son union indissoluble à l'Église dont il est l'époux. L'alliance rappelle sans cesse aux époux qu'ils se sont promis fidélité et amour. L'anneau de l'évêque maintient vivant en lui le souvenir de la promesse qu'il a faite d'aimer et de servir, jusqu'au sacrifice suprême s'il le fallait, non pas un homme ou une femme, mais le peuple, une Église... A lui d'apporter plus de compréhension, de paix et d'amour .

(Faits et idées, n° 48, mars 1956)

Le nouvel archevêque soutenait la revue "Faits et idées" qu'il avait fondée en 1953 et que dirigeait Luc Laurent, Franciscain de la Province d'Aquitaine, qui apportait une réflexion chrétienne sur l'actualité. Dès son arrivée, Mgr Lefèvre avait changé, en octobre 1947, presque tous les curés doyens, contribuant à renouveler l'action apostolique du diocèse. Il apporta son soutien à l'Action Catholique qui connut un grand essor durant son épiscopat. Mgr Lefèvre fut un apôtre du dialogue entre les chrétiens et les musulmans. Le roi du Maroc Mohammed V lui remit les insignes de grand officier du Ouissam Alaouite en 1955. L'action de l'archevêque porta du fruit, non seulement pour son diocèse, mais aussi pour tout le Maghreb et l'Église universelle ! En octobre 1965, il fut victime d'un infarctus à Rome durant la dernière session du Concile Vatican II. Soigné avec dévouement par Salvator Auffret, à Rome même, Mgr Amédée Lefèvre échappa à la mort, reprit ses activités de retour au Maroc. Mais ses forces déclinaient. Il accepta alors la proposition faite par le Pape Paul VI, en 1967, de laisser l'administration du diocèse de Rabat à son coadjuteur, Mgr Jean Chabbert, Franciscain de la Province d'Aquitaine. Ce dernier sera archevêque de Rabat, de la fin 1967 à 1982, puis fut transféré à l'évêché de Perpignan de 1982 à 1996.

Mgr Amédée Lefèvre décédait en janvier 1968. Lors de ses obsèques, présidées par le Cardinal Duval, archevêque d'Alger, chrétiens, juifs et musulmans lui rendirent hommage. C'était un grand évêque franciscain qui disparaissait !

Depuis la fin du Protectorat français, en 1956, le Maroc vit partir quantité d'européens. L'activité apostolique diminua de même. Le départ des colons français, la suppression d'un certain nombre de paroisses, et surtout le manque d'adaptation à une nouvelle forme de ministère auprès des musulmans, firent que tous rentrèrent peu à peu, soit en Province, soit à la maison de repos de Célony, près d'Aix-en-Provence. Étienne Saliot fut l'avant-dernier, jusqu'à son retour en 1991. Il reste un seul Franciscain de la Province, Armel Besson, qui a opté pour le rite Melkite. On peut dire que plus d'une soixantaine de Franciscains furent envoyés au Maroc.

CHAPITRE IV

LA TERRE SAINTE

La Terre Sainte, là où le Christ est venu parmi nous, était particulièrement chère au cœur de saint François. Il y était allé en 1219.

Lors de l'échec définitif des croisades, en 1291, tous les religieux occidentaux furent expulsés de Palestine. Une cinquantaine d'années après, les Franciscains reparurent, et les chrétiens latins, qui étaient restés, purent bénéficier de leur ministère. En 1335, les souverains de Naples, ayant acheté au Sultan d'Égypte le Cénacle, le Saint Sépulcre et autres lieux saints, en firent don au Pape à condition que les Franciscains en soient les gardiens à perpétuité ! Le Pape accepta. Ainsi naquit la Custodie de Terre Sainte ! Les siècles passèrent, avec leur cortège d'épreuves, de persécutions aussi, et les Franciscains, à l'exception des Carmes qui avaient occupé à nouveau le Mont Carmel en 1767, constituèrent l'essentiel du clergé de l'Église latine en Palestine. Jusqu'en 1848. Ils jetèrent les fondements de ce qui devint des paroisses à Jérusalem, Bethléem, Nazareth, et ailleurs.

Depuis 1848, la Palestine, la Transjordanie et l'île de Chypre forment un diocèse placé sous la juridiction du Patriarche latin de Jérusalem. Les Franciscains étaient, et sont toujours, les gardiens des Lieux Saints. Au nom de l'Église.

Parler de la Terre Sainte, ce n'est pas simplement se limiter à la Palestine, car quelques Franciscains de la Province Saint-Denis ont également été présents en Égypte, au Canal de Suez, et en Tripolitaine, Syrie. Ils furent présents dès le début du XX^e siècle. A la différence du Maroc, la présence des Franciscains de la Province n'y fut jamais très importante. Peut être à peine plus d'une dizaine ? En Terre Sainte, ils travaillèrent, avec leurs confrères des autres nations. Présence dans les hôpitaux, direction des écoles et des paroisses, direction et enseignement au collège d'Alep, garde des Lieux Saints. Telles furent leurs occupations. Dans l'administration de la Custodie de Terre Sainte, le Vicaire Custodial était toujours un français. Paul Cheneau, originaire d'Orléans, arrivé en 1902, exerça cette charge après avoir été Discret. (Il y eut également toujours un français dans le Discretoire de la Custodie). Il fut également supérieur au Saint-Sépulcre et curé à Alexandrie. Paul Cheneau consacra la plus grande partie de sa vie en Orient à l'éducation de la jeunesse. Il composa plusieurs manuels à l'usage des collèges de la Custodie, et fit paraître deux ouvrages importants, en 1923, sur les saints d'Égypte.

Nicéphore Jumel fut, en 1950, Discret français de Terre Sainte.

Jean-Joseph Alliot, gardien à Nazareth, fut élu Vicaire Custodial de 1956 à 1968. Jean Briand lui succéda dans cette charge, lors du Chapitre de la Custodie, en 1974, tout en étant gardien du couvent Saint-Sauveur de Jérusalem. Celui-ci est décédé à Jérusalem, fin 1994. C'était le dernier Franciscain de la Province en Terre-Sainte.



LA VOIX



DU MISSIONNAIRE

YITU

FRANCISCAIN

CHINE PROVINCE DE FRANCE-OUEST

MAROC

EGYPTE

TERRE SAINTE

6^e Année -- N° 1

Janvier Février Mars 1952

Couverture d'un numéro de LA VOIX DU MISSIONNAIRE FRANCISCAIN, qui donnait des nouvelles des missions de la Province et des missionnaires. Elle changea de nom, en 1960, pour devenir LA VOIX DU MISSIONNAIRE. Nom qu'elle garda jusqu'à sa fusion avec LA CLARTE-DIEU, revue missionnaire de la Province de Paris, en 1993. La revue actuelle a d'ailleurs gardé les deux noms de LA CLARTE-DIEU et de LA VOIX DU MISSIONNAIRE

CHAPITRE V

LA CÔTE D'IVOIRE

I. Les pionniers.

Les premiers Franciscains de la Province Saint-Denis en Côte d'Ivoire furent Gwénaél Le Flohic, Bernard (Venance) Féron et Régis Clément. En 1957. L'archevêque d'Abidjan, Mgr Boivin, avait fait appel à la Province pour avoir une équipe de missionnaires au service du diocèse. Gaétan Dupé et Didier Marquette avaient préparé le terrain, en allant prêcher le carême, cette année-là, dans les paroisses de Treichville et d'Adjamé. Les Pères des Missions accueillirent les Franciscains et mirent à leur disposition les locaux de l'ancienne paroisse Sainte Jeanne d'Arc, à Treichville. En milieu populaire. Ils assurèrent diverses tâches du ministère paroissial. Ainsi que l'accompagnement de mouvement d'Action Catholique, notamment avec la JOC, la JEC, l'Action Catholique des familles, le scoutisme, l'aumônerie de l'hôpital et du lycée. Bernard Becker les rejoignit en 1958, organisant la JEC à travers la Côte d'Ivoire. En 1960, l'équipe fut renforcée avec Louis (Christophe) Coeffic et Alain Bourgeon. Le nouvel archevêque d'Abidjan, futur Cardinal Yago, premier archevêque ivoirien, demanda aux Franciscains de reprendre Sainte Jeanne d'Arc comme paroisse. Trois frères furent mis au service de la paroisse, avec Régis Clément, comme curé, Bernard Féron et Christophe Coeffic. Les trois autres étaient investis dans l'Action Catholique et dans les oeuvres.

Avec l'année 1962, il devenait urgent de changer d'endroit : la maison de Treichville, devenue trop petite depuis l'arrivée de Jean-Paul Moisdon, était inadaptée. On voulait créer un couvent véritable. D'autant plus que, depuis 1959, il y avait en formation trois, puis quatre jeunes ivoiriens qui désiraient devenir Franciscains ! On fit des démarches. Mgr Yago offrit un terrain, dans le quartier périphérique de Nouveau Koumassi. A charge pour les Franciscains d'assurer l'animation spirituelle de la paroisse qui venait d'y être créée. Le quartier, très pauvre, comptait environ 5 000 habitants. Bernard Féron en fut nommé curé. Pierre (Bérard) Segondi, nommé supérieur en 1963, fit édifier un couvent. Travail efficace puisqu'il put être inauguré le 2 juillet 1964. Cette date est importante, car Venance Ahouman fut ordonné prêtre. C'était le premier Franciscain ivoirien à l'être. Les Franciscains avaient, donc, la responsabilité de deux paroisses. Treichville, avec Régis Clément, Christophe Coeffic, Jean-Paul Moisdon, et Nouveau Koumassi, avec Bernard Féron et Venance Ahouman. En plus du couvent, avec Pierre Segondi, Alain Bourgeon, chargé de la catéchèse pour la Côte d'Ivoire, Bernard Becker, un ivoirien, Noël, et un postulant. Pierre Segondi se lança dans la construction au service du diocèse. Sa première réussite fut l'église Sainte Jeanne d'Arc de Treichville. Le nombre de postulants augmentant, il construisit un postulat à Nouveau Koumassi. Jean-François Feutren, en 1966, et Gwénéolé Jeuset, en 1968, arrivèrent en renfort.

Le premier Chapitre franciscain de Côte d'Ivoire, en 1964, permit de faire le bilan et d'envisager l'avenir :

"Les frères disent que leur apostolat actuellement est assez restreint. L'orientation paroissiale a été prise et pour longtemps sans aucun doute. Mais, cela ne paraît pas souhaitable à cause de la limitation qu'impose cette unique spécialisation et peut-être à cause du style de vie régulière franciscaine.

En cherchant un style propre, les frères proposent, à partir du fr. Segondi, de former une équipe de trois missionnaires, équipés d'un camion 1 000 kg aménagé. Cette équipe prêcherait de petites retraites de villages, même en dehors du diocèse.

L'apostolat franciscain est plutôt de type "volant" que "sédentaire" remarque le fr. Alain. Ensuite, l'apostolat auprès des collèges, en ce moment-là urgent, ne semble pas aux frères souhaitable non plus, parce que cela les bloque sur Abidjan et ne soulève pas l'enthousiasme de beaucoup.

Que faut-il faire ? Chercher une originalité franciscaine et en même temps être chargé du travail paroissial à Sainte Jeanne d'Arc de Treichville et à Nouveau Koumassi. Pour les deux, il faut avoir des personnes disponibles et plus nombreuses. Elles manquent. Les difficultés financières sont présentes aussi. Les urgences pastorales et diocésaines sont grandes. Les frères sont en état de mission. Pour tout cela, les frères concluent qu'une orientation vers un apostolat original, franciscain, est une chose "grave" - spécialement de longue haleine. C'est pourquoi ils restent inquiets.

"Aucun choix n'est fait... mais un choix s'impose - disent-ils".

(F. Lipovac, *Les Frères mineurs franciscains en Côte d'Ivoire*, Institut Catholique de l'Afrique de l'Ouest, Abidjan, 1981, p. 13)

2. L'assassinat de Jean-Paul Moisson (1970).

En 1968, les frères s'installèrent à Tiébissou, en plein pays animiste, avec Régis Clément, Bernard Becker et un ivoirien, Maxime Ananka. En 1970, on quittait Treichville pour prendre la paroisse de Port-Bouet, limitrophe de Nouveau Koumassi. Port-Bouet, Nouveau Koumassi, Tiébissou étaient au coeur de zones de pauvreté, tant matérielle que spirituelle. Alain Bourgeon devint curé de Koumassi, avec Jean-François Feutren et Maxime Ananka. Jean-Luc Picaut, arrivé en 1969, allait à Tiébissou, tandis que Jean-Paul Moisson et Gwenolé Jeusset étaient à Port-Bouet, aidés par Bernard Féron, aumônier des hôpitaux. Mais, peu après l'arrivée des frères à Port-Bouet, ce fut la tragédie ! L'assassinat de Jean-Paul Moisson, au presbytère, sous les yeux de Pierre Segondi et de Bernard Féron. Pierre Segondi a relaté l'événement dramatique :

"Relation de la mort du frère Jean-Paul Moisson le jeudi 22 octobre 1970, 19 h 30 à Port-Bouet (Abidjan).

Jeudi 22 octobre : Je rends visite dans l'après-midi à Mgr Bernard Yago, archevêque d'Abidjan, pour régler diverses questions concernant la paroisse de Port-Bouet et les chantiers du diocèse. C'est déjà une atmosphère de fête qui règne. La célébration du 75^e anniversaire de l'arrivée des premiers missionnaires en Côte d'Ivoire et l'Ordination épiscopale de l'abbé Laurent Yapi.

17 h. Je regagne Koumassi, puis me rends au camp militaire de Port-Bouet pour un cours de catéchisme de 18 à 19 h. Je termine à 19 h 10 et, sortant du camp, décide de passer à la Mission de Port-Bouet pour donner "la nouvelle", comme on dit ici. La maison est éclairée, portes et fenêtres ouvertes, les frères Jean-Paul et Bernard Féron sont là. Ils sont en train de lire une lettre de Christophe Coeffic qui décrit ses nouvelles conditions de vie et d'apostolat. Je raconte mon entrevue avec l'archevêque, Bernard prépare le repas pendant que je regarde les plans d'urbanisation de Port-Bouet que Jean-Paul vient de se procurer. J'étales les plans sur la table et Jean-Paul, à ma gauche, du côté de la porte, me donne des explications. A partir de ce moment, tout se passe en quelques secondes...

Bernard, au fond de la pièce, dit : "Qu'est-ce que c'est ?" Nous nous retournons vers la porte avec un mouvement de recul : deux hommes, tout habillés de noir, se tiennent dans l'embrasure de la porte ; ils portent une cagoule noire, brodée de fils blancs. Que nous veulent ces danseurs ou ces fêticheurs ?

Jean-Paul dit : "Attention, il a un couteau !" Effectivement, mes yeux retenus une seconde par les cagoules, se portent sur les mains de l'homme qui se trouve en plein milieu de la porte, poignard pointé en avant. Jean-Paul saisit une chaise, je fais de même et brandis la chaise pour la jeter ; mon geste reste inachevé, l'homme de gauche a sorti un pistolet de son boubou et a fait feu de la main gauche, l'arme à la hanche, claquement sec d'une arme de petit calibre... Jean-Paul porte les mains à sa bouche... un flot de sang jaillit... Les tueurs disparaissent... Je couche Jean-Paul à terre en disant à Bernard : "Ils l'ont tué !" ; l'hémorragie continue toujours, je sais qu'il n'y a plus rien à faire ; je lui donne l'absolution, la mort est foudroyante. Jean-Paul perd son sang jusqu'à la dernière goutte... Son visage est paisible..." (Idem, p. 94)

"Pourquoi cet assassinat ? Plusieurs hypothèses furent avancées : soit un crime de voleurs, mais on écarta cette hypothèse, car les voleurs tuent s'ils sont poursuivis, ce qui n'était pas le cas, soit un assassinat rituel à l'occasion des fêtes du débarquement des missionnaires blancs puisqu'on célébrait le 75^e anniversaire de l'évangélisation de la Côte d'Ivoire. En fait, on n'a jamais su vraiment le mobile de ce crime. L'enquête, faite dans des conditions odieuses, s'orienta vers le milieu de la prostitution. En effet, Jean-Paul Moïsdon s'occupait des prostituées à Treichville. La paroisse Sainte Jeanne d'Arc se trouvait en plein quartier de prostitution. Il y avait donc commencé un ministère, aidé par un catéchiste nigérian. Jean-Paul Moïsdon organisait des "Christian pic'nics" avec un prêtre ghanéen. Les prostituées de Treichville étant, en majorité, originaires du Ghana. Il avait pu commencer à remonter une filière qui amenait les filles en Côte d'Ivoire, devenant gênant pour les proxénètes. Il est bien possible que cet assassinat ait été un règlement de compte du "milieu" des proxénètes. Son enterrement coïncida avec les fêtes du 75^e anniversaire de l'implantation de l'Église en Côte d'Ivoire. Huit archevêques et évêques, l'ambassadeur de France, une centaine de prêtres, une foule nombreuse défila, de 19 h 30 à minuit passé, devant le cercueil qu'il avait fallu ouvrir pour que chacun puisse voir une dernière fois le visage de celui qui les avait aimés. L'inscription de son image mortuaire était ainsi formulée : *Mort au service de l'évangile, au milieu des pauvres auxquels il avait été envoyé.*

Et maintenant ? Il fallait envisager l'avenir. Pierre Segondi écrivait :

"Il faut continuer, serrer les rangs. Hier soir mardi, Mgr Yago est venu à Koumassi. Le travail pastoral commencé il y a un mois sur Koumassi-Port Bouet ne peut être interrompu par un changement d'équipe paroissiale... Je vais sans doute remplacer Jean-Paul à Port Bouet... Je ferai un peu moins d'architecture et d'églises... C'est moins important que l'Église vivante".

Abidjan, le 28 oct. 1970, fr. Bérard Segondi" (id. p. 96)

3. Essor et fécondité.

En fait, Gwenolé Jussset fut pratiquement seul à Port-Bouet en 1970-1971. L'arrivée en 1971 de Philippe Besnard, un ancien du Maroc, permit aux Franciscains de pouvoir assurer leur ministère à la paroisse de Port-Bouet jusqu'en 1974. Mais, plusieurs retours en France : ceux de Louis Coeffie, Bernard Féron et Bernard Becker, ainsi que le désir de Gwenolé Jussset d'être déchargé du ministère paroissial, amena à se replier sur Nouveau Koumassi, où Christian Klee, de la Province de Strasbourg, vint prêter main forte, dans cette paroisse qui comptait plus de 100 000 habitants. Alain Bourgeon retourna aussi en France.

La nouvelle église de Koumassi, construite par Pierre Segondi, fut bénie par l'archevêque d'Abidjan.

On peut remarquer que l'apostolat des frères fut remarquable, aussi bien à Tiébissou où le travail apostolique était difficile au milieu d'une population indifférente au christianisme, qu'à Nouveau Koumassi où les résultats étaient plus encourageants : plus d'une centaine de baptêmes d'adultes par an, des communautés de quartier qui s'organisaient, mais où les frères étaient écrasés par l'immensité de la tâche. Jean-François Feutren apprit le mooré pour pouvoir s'occuper de l'importante communauté mossi et consacra plusieurs fois par mois des visites aux prisonniers d'Abidjan où il apportait le témoignage de sa foi et de sa charité. En plus de la prédication de retraites en milieu rural et pour la pastorale familiale, Gwenolé Jussset travaillait au dialogue entre chrétiens et musulmans, essayant d'aller au delà d'une incompréhension mutuelle.

Très tôt, on eut le souci des vocations franciscaines. Lors de sa première visite en Côte d'Ivoire, le Provincial de l'époque, Lambert Vissers, avait ramené avec lui trois jeunes ivoiriens, dont Venance Ahouman, pour leur formation en France, en 1958. En 1966, un postulat avait été ouvert à Nouveau Koumassi, et, en 1968, un noviciat. Venance Ahouman fut chargé de la formation des novices, comme de celle des postulants. Postulat, noviciat, couvent et paroisse se trouvaient concentrés à Nouveau Koumassi ! Tout ceci dans un milieu surpeuplé et bruyant ! Cette situation ne pouvait qu'engendrer des difficultés. Les frères, aux préoccupations différentes et pour la plupart entièrement consacrés à la

pastorale paroissiale, pensaient que la paroisse et le noviciat étaient incompatibles. En outre, le maître des novices dénombrait encore d'autres difficultés faisant que le postulat et le noviciat, après quelques années, ne pouvaient rester à Nouveau Koumassi :

"Les novices et leur Père Maître sont trop accaparés par leurs amis ou leurs frères de race. Trop de tentations les invitent à sortir. Peu de calme pour un approfondissement intellectuel et spirituel". (Idem, p. 85)

La Fraternité africaine de formation fut alors déplacée en brousse, pas trop éloignée d'Abidjan pour les contacts fraternels. Postulat et noviciat s'installèrent à Attiékoua. Le noviciat y sera de 1972 à 1975. On trouve le noviciat au Togo, de 1975 à 1976. Les noviciats en Côte d'Ivoire et au Togo ont fonctionné par intermittence, lorsqu'il y avait des novices. En 1976, un frère belge, Franz van Camp, arrivait comme professeur au Grand Séminaire d'Abidjan. Le noviciat s'installa à Anyama, Côte d'Ivoire, en 1979. A cette époque, Gwénéolé Jeusset fut nommé maître des novices. Il le sera plus tard en France. Existait, par conséquent, deux Fraternités. L'une, composée de frères étudiants, qui suivaient les cours au Grand Séminaire, avec Paul Siméon Ahouanan, ivoirien, un togolais et cinq zaïrois, sous la responsabilité de Pierre Segondi. Ce dernier était professeur d'Écriture Sainte au Grand Séminaire. L'autre Fraternité était à Williamsville, quartier périphérique d'Abidjan, avec trois frères, dont deux en travail salarié.

La formation des jeunes a posé bien des problèmes. Le nombre des candidats a été important, mais celui des départs considérable. Après avoir exclu une formation initiale en France, on fit le choix d'une solution commune avec les frères de la Province de Paris en mission au Togo.

"Relations entre frères expatriés et frères autochtones. Les bonnes relations cachent parfois des conflits larvés... Derrière ces doléances, il y a le problème de la confiance réciproque et de l'égalité fraternelle..."

Frères laïcs et frères prêtres. Les frères laïcs sont encore perçus comme des frères inachevés ou de seconde catégorie, qui ont du mal à trouver une place dans la fraternité et dans la mission. Les jeunes en formation se posent beaucoup de questions à ce sujet, et certains parmi eux considèrent la prêtrise comme une promotion sociale et la formation franciscaine comme un chemin pour accéder à la prêtrise, ou bien ils voient les études de philosophie et de théologie automatiquement liées au sacerdoce".

(V. Brocanelli, *Rapport du Visiteur Adjoint pour la Côte d'Ivoire*.

Chapitre de la Province "France-Ouest", avril 1996)

En 1975, la mission de Côte d'Ivoire fut érigée en Custodie, dépendante de la Province Saint-Denis. Le premier Custode a été Venance Ahouman, assisté de 4 conseillers, dont 2 frères de la Province de Strasbourg, Christian Klee et Olivier Gallet. Faisons le bilan en 1981. Les Franciscains avaient quatre Fraternités en Côte d'Ivoire. Nouveau Koumassi, Tiébissou, Williamsville et Anyama. Il y avait, au total, 18 Franciscains. Lipovac (Raphaël) Franjo, Franciscain croate de la Province de Sarajevo, arrivé en 1980, présentait quelques conclusions :

"On pourrait encore dire que la custodie, depuis sa constitution, commence à perdre la sève de sa vie. Aujourd'hui (Oct. 1981), elle ne compte que :

- 5 frères français de la Province de Rennes
- 5 frères africains de la même Province
- 2 frères de Belgique
- 1 frère de Yougoslavie

et pour le temps des études :

- 5 Grands Séminaristes du Zaïre à Anyama et 1 prêtre étudiant du Zaïre à l'ICAO (Institut Catholique de l'Afrique de l'Ouest)".

(F. Lipovac, *Les frères mineurs...*p. 41)

Le nombre diminue en 1982. Puisqu'il y avait quinze Franciscains dans la Custodie de Côte d'Ivoire, dont cinq ivoiriens, et deux postulants, cinq frères de la Province Saint-Denis, dont Régis Clément, l'unique rescapé des "fondateurs" de 1957, un frère de la Province belge, deux frères de la Province bosniaque de Sarajevo. 1982 est une année importante ! Le Ministre Général, John Vaughn, voulut relancer la présence franciscaine en Afrique avec le "Projet Afrique" ! Il en résulta l'envoi de Franciscains, dans une collaboration entre plusieurs Provinces de l'Ordre, pour aboutir à une implantation stable en Afrique. Etablir et renforcer les Fraternités au service de l'Église locale, en union avec les évêques. Paul Siméon Ahouanan succéda à Venance Ahouman, lors du Chapitre de 1984, comme Supérieur de la Fraternité Franciscaine de Côte d'Ivoire.

De retour de Côte d'Ivoire, après un séjour, cette année-là, le Provincial, Antoine de Lourmel, présentait ce qui se mettait en place pour l'avenir :

"Une troisième communauté vient de se mettre en place, à Anyama (environs d'Abidjan) dont la mission sera, dès octobre 1985, d'accueillir les jeunes frères, actuellement au noviciat de Lomé (Togo). Ils feront leurs études de théologie au Grand Séminaire tout proche. Dès l'an prochain, ils seront ainsi sept jeunes (Ivoiriens, Togolais, Guinéens) ; on peut d'ores et déjà prévoir que leur nombre augmentera dans les années suivantes. C'est donc un nouvel avenir qui se dessine, et qu'il nous faut prévoir dès maintenant. C'est dans cette perspective que le Conseil de la Province Franciscaine de Rennes a décidé de construire une maison de formation, susceptible d'accueillir ces jeunes l'an prochain.

L'enjeu en est l'avenir du Franciscanisme en Côte d'Ivoire : comment pouvons-nous favoriser l'enracinement de l'idéal Franciscain en terre africaine ? Telle est la responsabilité de la Province, présente en Côte d'Ivoire depuis 27 ans. D'autres Provinces nous y aident sur place, puisque des frères originaires de Yougoslavie, des Etats-Unis et de Belgique sont venus nous prêter main-forte. Déjà cinq frères sont originaires de Côte d'Ivoire. Mais il est important que leur nombre augmente pour que "l'Africanisation" du Franciscanisme s'intensifie. C'est dans ce but que nous mettons l'accent sur la formation des jeunes frères".

(La Voix du missionnaire, déc. 1984)

Il faut souligner que la Province a soutenu fortement la Côte d'Ivoire. Le Provincial, ou le Vicaire Provincial, y firent souvent des visites. Ainsi, Antoine de Lourmel en 1984, 1989, Jean Normant en 1987 etc. En 1986, une nouvelle paroisse, Saint François de Nouveau Koumassi, était fondée et confiée aux Franciscains. Raphaël Lipovac en fut le premier curé. Venu d'Ebimpé, la maison d'études, Franz van Camp arrivait en 1986 à Koumassi pour aider la paroisse tout en continuant à donner des cours au Grand Séminaire d'Abidjan où allaient les étudiants franciscains d'Ebimpé. Paul Siméon Ahouanan y enseignait également. Mgr Barthélemy Harriou, Franciscain de la Province de Paris et ancien évêque de Dapaong, au Togo, alla rejoindre pour quelques temps l'équipe de formation à Ebimpé, avant de retourner en France. Un Franciscain de la Province de Venise, Vittoriano Maritan, partit à son tour pour Ebimpé aider l'équipe de formation.

Louis Djama, maçon de formation, continuait l'oeuvre de construction de Pierre Segondi. Régis Clément oeuvrait, depuis 1957, à Songon-Abgan, en brousse. Jean-Luc Picaut s'occupait d'un foyer de jeunes. Il travailla ensuite dans le diocèse de Grand Bassam à l'aumônerie des scolaires. Philippe Besnard était à Vavoua où il se consacrait au ministère. Gwenolé Jusset, chargé des relations islamochrétiennes pour l'Ordre, était amené à beaucoup voyager. Jean-François Feutren rentra en France en 1983 pour raison de santé ; il fallait lui enlever une tumeur, mais l'opération échoua et, depuis ce temps, il est resté paralysé à Rennes :

"Son inaction, bien plus, l'impossibilité où il est de se mouvoir, de faire le moindre mouvement, est pour lui un rude calvaire ; une passion sans l'espoir de la Résurrection... du moins humainement car, bien sûr, tout est possible à Dieu. Ayez une pensée pour lui dans votre prière, il prie certainement pour ses frères africains et pour leurs bienfaiteurs. Assez fréquemment quelques frères de Rennes et la maman du frère Gwenolé vont rendre visite au frère Jean-François, ils le trouvent bien affaibli mais heureux cependant quand il prend conscience de leur présence, ce qui n'est pas toujours le cas. C'est un grand malade et nous ne pouvons que prier à son intention".

(La Voix du missionnaire, avril 1987)

Après sa visite en Côte d'Ivoire, ainsi qu'au noviciat de Lomé, au Togo, Jean Normant soulignait le côté positif de la présence franciscaine en Côte d'Ivoire :

Toutes ces rencontres m'ont permis de vérifier une fois de plus le sérieux du travail d'évangélisation que font nos frères et nos soeurs en Côte d'Ivoire. La tâche est immense dans cette Église encore jeune. Les frères ne ménagent pas leur peine. Depuis 30 ans, depuis l'arrivée des premiers frères de Rennes dans le diocèse d'Abidjan, on commence à mesurer qu'ils n'ont pas "travaillé en vain"! Peu à peu, l'évangile et le franciscanisme s'enracinent dans le pays...

Le chemin sera encore long, mais avec la grâce de Dieu et malgré les difficultés, nous avons l'espérance que "cette terre donnera du fruit". Ensemble, nous devons continuer à manifester notre solidarité avec les frères qui se donnent là-bas entièrement au service de l'Évangile.

(La Voix du missionnaire, mars 1988)

Paul Gouthierre partit en Côte d'Ivoire en 1990 où il devenait curé de la grande paroisse de Koumassi. Après un bref retour en France, il s'y trouve depuis 1994. Fernand Mancel, qui venait lui aussi, comme Paul Gouthierre, de la Fraternité de Saint-Martin le Beau qui fermait, partit pour la Côte d'Ivoire en 1993 où il allait aider Régis Clément à Songon-Abgan.

En 1991 fut décrétée la Fédération Franciscaine de l'Afrique de l'Ouest, F.F.A.O., regroupant la Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Togo confiées respectivement aux Provinces de Rennes, Lisbonne-Venise, Paris-Strasbourg. C'était une démarche de plus dans le "Projet Afrique" voulu par le Ministre Général John Vaughn et soutenu par son successeur actuel, Hermann Schalück, élu en 1991.

En 1995, le nombre de Franciscains en Côte d'Ivoire s'élevait à 24, plus les trois novices, dont cinq français. Cette année-là, fut créée une nouvelle Fraternité, à Andokoua.

4. Frère Paul Siméon, évêque de Yamoussoukro.

Les Franciscains de la Province de Rennes et les Franciscains de Côte d'Ivoire se sentirent honorés lorsque l'un d'eux fut nommé évêque en décembre 1995 ; il s'agit de Paul Siméon Ahouanan, nommé par le Pape évêque de Yamoussoukro :

"L'Église de Côte d'Ivoire, en cette année où elle a célébré les 100 ans de l'évangélisation, a été comblée. Le maître de la moisson lui a donné une cinquantaine de jeunes prêtres dont un frère mineur en septembre dernier, et trois mois plus tard un nouvel évêque...

Né en décembre 1952 à Agban Bingerville, il fait ses premiers vœux à 21 ans puis ses vœux solennels à 23 ans. Il est ordonné diacre puis prêtre à 29 ans. Il est ensuite nommé supérieur des Franciscains de Côte d'Ivoire à 32 ans (en 1984) et depuis quelques jours, évêque à 43 ans.

Sa vie religieuse jugée probablement exemplaire a sûrement été un atout, mais le nouvel évêque a acquis par ailleurs une solide formation intellectuelle. Il a étudié la psychologie et la pédagogie à l'Université de Caen (France), où il a préparé et obtenu une maîtrise, avant le DEA en anthropologie. Puis il a couronné le tout en obtenant à Rome un doctorat en Sciences sociales.

Le Pape Jean-Paul II, qui vient de lui confier la charge épiscopale, attend de Mgr Ahouanan qu'il s'emploie à réaliser "deux priorités" dans le diocèse de Yamoussoukro. D'abord, s'atteler à la promotion pastorale de la Basilique Notre-Dame de la Paix, dans sa dimension nationale et internationale et veiller à ce qu'elle ait "toute sa place" dans le diocèse. Ensuite, assurer comme il convient la pastorale des grandes écoles dans ce diocèse avec "une attention particulière".

Une mission très importante donc, ajoutée à la charge ordinaire d'un évêque, qui peut être perçue comme un défi particulier pour cette nomination elle-même assez particulière. C'est en effet la première fois qu'en Côte d'Ivoire (et sans doute en Afrique noire) un religieux est nommé évêque... Dans le clergé ivoirien, certains ont affirmé qu'ils s'attendaient depuis longtemps à cette nomination, en raison du profil et du parcours de ce religieux, quatrième parmi les Franciscains ivoiriens".

(Fraternité-Matin. La Côte d'Ivoire au quotidien, 26 décembre 1995)

Paul Siméon Ahouanan a été ordonné évêque en mars 1996. Cet événement important est relaté dans les articles présentés.

5. Un avenir ouvert.

Il nous semble que la situation ait évolué depuis l'époque où Raphaël Lipovac parlait de déclin. Si les missionnaires venus de la Province sont aujourd'hui moins nombreux, cinq seulement en 1995, il y a une plus grande collaboration au sein de la Fédération des Provinces travaillant en Afrique occidentale. Le désir du Ministre Général et des Provinciaux serait d'en arriver à une vice-Province africaine. La présence franciscaine en Côte d'Ivoire apparaît fragile, comme le soulignait Régis Clément au Chapitre Provincial de 1993, ou Vincenzo Brocanelli dans son rapport de visite pour le Chapitre de 1996 :

Les frères se sont engagés au début dans la pastorale paroissiale : Ste Jeanne d'Arc de Treichville en 1958, Nouveau Koumassi en 1962, Tiébissou en 1968. Deux événements tragiques ont marqué la Fraternité : l'assassinat de fr. Jean-Paul Moïsdon en 1970 et la mort précoce en 1985 de fr. Venance Ahouman, premier frère ivoirien. La vie des frères a été accompagnée par certains problèmes, qui n'ont pas été dépassés, surtout l'individualisme, qui est dénoncé dans quasi toutes les visites canoniques. Les frères ont été probablement pressés à s'engager sur la voie de l'africanisation, ce qui a produit plus de difficultés que de fruits. Aujourd'hui, la fondation missionnaire compte un nombre très réduit de frères expatriés et encore moins de frères autochtones. Tout cela donne une faiblesse évidente à la fondation missionnaire, qui n'est plus capable d'une gestion autonome de ses fraternités et moins encore de soutenir la formation initiale.

(V. Brocanelli, Rapport...)

Propos réalistes, qui ne doivent pas masquer les dynamismes.

Depuis 1957, malgré les difficultés auxquelles se sont heurtées les missionnaires, on peut faire un bilan positif de l'action des Franciscains de la Province Saint-Denis. Ceux-ci ont très tôt eu le souci de la relève en formant des Franciscains ivoiriens comme Venance Ahouman et Paul-Siméon Ahouanan. Le "Projet Afrique", à partir de 1982, a progressivement donné un nouvel élan. Si les frères de la Province sont peu, on ne peut que se réjouir de voir des frères ivoiriens prendre en charge leur avenir et témoigner, à leur tour, du charisme franciscain.

Eglise catholique

Mgr Ahouanan, nouvel évêque de Yamoussoukro

Mgr Paul Siméon Ahouanan Djro succède à Mgr Bernard Agré à la tête du diocèse de Yamoussoukro. Le nouvel évêque a été consacré samedi dernier par le Cardinal Bernard Yago, qu'assistait le Nonce apostolique. Le chef de l'Etat a pris part à la cérémonie en la Basilique Notre Dame de la Paix de Yamoussoukro.

La langue attriste d'un évêque a pris fin pour les chrétiens du diocèse de Yamoussoukro. Pendant plus d'un an, ils ont attendu que vienne le successeur de Mgr Agré, leur premier évêque. C'est désormais chose faite. Le nouvel évêque, Mgr Paul Siméon Ahouanan Djro, a été consacré samedi dernier par le Cardinal Yago en la Basilique Notre Dame de la Paix de Yamoussoukro. C'est à 10 heures que la cérémonie démarre. Par une procession haute en couleurs d'enfants de chœur, de sages de Yamoussoukro richement habillés, de chœurs traditionnels et de la fanfare royale. Le clergé, avec à sa tête le Cardinal Bernard Yago, célébrant officiel de la cérémonie, ferme la marche. La Maîtrise de Yamoussoukro de vert et blanc vient chanter l'hymne du centenaire de l'Eglise catholique de Côte d'Ivoire. Les Sœurs claires et les Frères franciscains couverts, de leur tunique sobre de couleur marron, sont également présents. Ce sont les membres de la congrégation religieuse à laquelle appartenait le nouvel évêque. Un nœud aussi, dans la nombreuse foule de fidèles qui a pris place au sein de la Basilique, la présence de nombreux parents et amis de Mgr Ahouanan, venus d'Arjame Bingerville, sa terre natale.

C'est à l'administrateur diocésain, le Père Yves Biot qu'il revient de «donner les nouvelles», pour expliquer, conformément à la tradition africaine, les raisons de ce rassemblement. Il s'agit, dira-t-il, de présenter au peuple de Yamoussoukro son nouvel évêque. En effet, c'est le 15 décembre dernier que le Pape Jean Paul II a nommé le Père Ahouanan alors qu'il était curé de la paroisse Saint de Koumassi, comme



Mgr Ahouanan, le plus jeune évêque ivoirien a été intronisé samedi dernier à Yamoussoukro en présence du chef de l'Etat. (Photo Fran-Mat)

mais du Cardinal Yago, de l'archevêque de Bouaké Mgr Vital Komenan Yao, ainsi que tous ses pairs présents. Un geste apostolique par excellence, et qui l'envoie annoncer l'Evangile du Christ par l'esprit saint.

Au milieu des acclamations, des cris de joie et des retentissements de l'attoumbé, tantôt parleur, Mgr Ahouanan a reçu l'onction sacrée, et les insignes pastoraux : l'anneau, symbole de fidélité ; la crosse d'évêque ou mitre et la crosse, ce bâton pastoral qui fait de lui le berger des chrétiens du diocèse de Yamoussoukro. En recevant ces insignes, le nouvel évêque s'engage à accomplir sa

sainte mission et de servir, avant de lui prodiguer ces conseils pleins de sens : «Fries, priez sans cesse, car il n'est pas facile de représenter Dieu au milieu des hommes, de leur dire la vérité de l'Evangile et de les guider».

A l'endroit du clergé et du peuple chrétiens de Yamoussoukro, le Cardinal a recommandé collaboration avec le nouvel évêque, et soutien. «Le Christ attend de vous disponibilité et générosité dans l'effort. Avec l'évêque c'est l'Eglise vivante qui rayonne dans une région amoignée de Dieu. Assumez vos responsabilités ecclésiastiques, professionnelles,

évêque de Côte d'Ivoire. Religieux dans l'Ordre des franciscains, il a été ordonné prêtre en 1981. Il est titulaire d'un Doctorat en Sciences de l'éducation et en Sciences sociales. Il était précédemment enseignant au Grand séminaire d'Anyama. Conformément à sa devise :

«Associa evangelium s'engage à annoncer jamais l'Evangile de la diocèse de Yamoussoukro».

MARIE-LAURE DIGIC, envoyée spéciale Yamoussoukro

Liberté de la presse, éthique et déontologie 20e communiqué de l'OLPED

L'Observatoire de la liberté de la presse, de l'éthique et de la déontologie (OLPED) a tenu le jeudi 7 mars 1996, de 11h30 à 14h à la présidence de l'Agence ivoirienne de presse (AIP), son siège principal de travail hebdomadaire.

Trois points étaient à l'ordre du jour de cette réunion :

- 1- révision de la grille de lecture de l'OLPED
- 2- examen de la périodicité des réunions de l'Observatoire
- 3- compte rendu des missions à l'étranger de la Côte d'Ivoire : droit de l'OLPED.

1- Examen de la grille de lecture

Créé en septembre 1995 à Yamoussoukro à l'issue du séminaire responsabilité du journaliste en période électorale, l'OLPED, morale, se devait d'aider les médias à rétablir la gestion des élections de 1995.

Cette première étape de sa mission a débuté le 12 octobre, à l'occasion des élections municipales.

Chaque jeudi, de 11h30 à 14h, les 13 membres de l'Observatoire - membres de la société civile, cinq directeurs généraux et directeurs de publication et six journalistes - ont révisé et rendu publics les 6 points de l'engagement de Yamoussoukro II et le non respect des six points de l'engagement ont invité les journalistes à plus de responsabilité et de professionnalisme.

En sa séance du 7 mars dernier, l'OLPED a décidé de porter de six à dix les points de la grille de lecture des journaux, et de l'écouter des émissions de télévision. Afin de prendre en compte d'autres aspects fondateurs de la responsabilité du journaliste :

- 1- incitation à la débâcle
- 2- attente aux bonnes mœurs et à la morale, tels sont les deux points qui s'ajoutent aux six précédents :
- 1- figure
- 2- incitation à la révolte et à la violence
- 3- incitation au tribalisme, au racisme et à la xénophobie
- 4- incitation au fanatisme religieux et politique
- 5- non respect de l'équilibre dans le traitement de l'information
- 6- non respect de l'esprit de coopération

II- périodicité des séances de travail de l'OLPED

En dehors de la période électorale et en raison de l'accablant volume du territoire national, l'OLPED a décidé de revoir la périodicité de ses réunions qui se feront désormais un jeudi sur deux de 11h30 à 14h.

III- Missions de l'OLPED à l'étranger

- M. Alfred Dou Moussa, président de l'OLPED a rendu compte des missions qu'il a effectuées à l'étranger pour le compte de l'Observatoire du 12 au 16 février 1996 à Cotonou au Bénin, sur invitation de l'Agence nationale pour le développement de la démocratie dans le monde (AND) l'Agence canadienne pour le développement international (ACDI) la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAA) Bénin, où il a participé au séminaire sur «liberté et responsabilité de la presse en période électorale».
- du 25 février au 1er mars 1996 à Accra, au Ghana, sur invitation de l'Agence de Dakar de l'Institut PANOS et de l'Association ghanéenne des journalistes où se tenait le séminaire sur le «journalisme de l'éthique»

ÉGLISE CATHOLIQUE

ORDINATION ÉPISCOPALE DE Mgr SIMÉON AHOUANAN À YAMOOUSSOUKRO

Mgr AHOUANAN OU LE FRÈRE PAUL SIMÉON?

Mgr Paul Siméon Ahouanan (2^e à partir de la gauche) en habit épiscopal évêque. Il ne verra plus dans la communauté des Franciscains.

Le Chef de l'Etat ivoirien, le Cardinal Yago, du Burkina Faso et de Guinée. L'évêque est une vraie famille.

« **C**ELUI qui est à l'honneur aujourd'hui, et que vous appelez Mgr Ahouanan, restera pour nous le Père Paul Siméon. »

Le Provincial des Franciscains, en commençant son intervention solennelle à la fin de la consécra-

LEBRY LÉON FRANCIS
INFORMÉ SPECIAL

tion par cette précision de taille, a été de nombreuses interrogations. Pourquoi le « patron » des Franciscains a-t-il tenu à relever le débat? L'Ordre des Frères Mineurs avait-il donné de bon cœur, le soumission au plan de Dieu

et pour le service de l'épiscopat ivoirien, un de ses membres? La famille franciscaine regrettable, en définitive, le départ d'un de ses plus illustres représentants?

De fait, en dehors de l'ordination qui étreignait le Provincial au moment de son propos, il demeure pour les Franciscains, le souci véritable, de ne pas déshonorer leur identité religieuse, même en entrant en coopération avec le clergé diocésain. D'ailleurs, le Provincial s'est fait tout à ajouter en guise de rappel: « Il (Ahouanan) désire de tout son cœur, rester fils de St François



Le Provincial de Rome, le Père Jean Bernard était heureux pour le nouvel évêque, mais pour lui, il restera le Père Paul Siméon.

d'Assise. »

Mgr Ahouanan lui-même a réaffirmé récemment dans une émission catholique: « J'ai déjà l'esprit des Frères Mineurs. Je vivrai mon épiscopat dans cette logique. Cet esprit, se traduira dans son aspect le plus visible par l'habit franciscain. La Bure, que le nouveau prélat va continuer à porter. Pour bien marquer sa différence avec les autres évêques ivoiriens? - Mes confrères doivent absolument m'accepter comme Franciscain. Je me situerai dans la conférence épiscopale comme Frère Mineur. D'ailleurs je demanderai à mes diocésains de m'aider à rester franciscain et

à garder l'esprit religieux. »

Mgr Ahouanan requiert donc des autres évêques qu'ils l'acceptent comme un évêque qui a fait un choix de vie. Il souhaite donc que son habit ne l'étoigne ni d'eux, ni du clergé diocésain. Le Cardinal Bernard Yago qui rappelle pour sa part, avant de lui conférer l'ordination épiscopale que Mgr Ahouanan est « un homme de la vie religieuse » et espère qu'elle seront « une source d'enthousiasme pour la conférence épiscopale », verra donc cet évêque combler... par le plus jeune évêque ivoirien, qui attend en vain, mais pour sa franciscaine.

LA DIFFÉRENCE

L'ORDINATION épiscopale de Mgr Ahouanan a marqué la différence à bien des égards avec d'autres cérémonies d'élevation à la charge d'évêque, qui se sont déroulées chez nous.

Premièrement, parce que, le nouvel élu est le seul évêque de l'épiscopat ivoirien qui ait été consacré dans la Basilique Notre Dame de la Paix, lieu symbolique et de prestige pour la catholicité ivoirienne et continentale.

Deuxièmement, parce que, entrant dans cette église pour recevoir l'ordre épiscopal et les insignes de sa nouvelle charge, Mgr Ahouanan, s'est offert de sa barrette et non de la carotte, comme c'est habituellement le cas pour les nouveaux évêques.

Troisièmement, parce qu'à la différence de ses confrères les plus récents dans l'épiscopat qui montraient une réelle émotion au moment de leur consécration, Mgr Ahouanan était visiblement très détendu, presque distrait, regardant partout, attendait parfois même des mouvements qui pou-

vaient ne pas l'intéresser spécialement son attention.

Quatrièmement, parce que, pour Mgr Ahouanan la liturgie des saints chantée habituellement en français, a été merveilleusement chantée en latin par un abbé Jean-Baptiste Akwadan, premier prêtre africain (l'évêque de l'évêque à la voix toujours aussi belle et aussi priante. Mieux, Mgr Ahouanan, a eu droit au Te Deum, magistralement exécuté par le même abbé.

Avec tout cela, avec le pique, le fil et le poisson que le village de l'évêque a apporté comme son offrande à Dieu pour leur fils choisi et en présence des évêques du Burkina Faso, de Togo et de Guinée, entourant des évêques de Côte d'Ivoire, Mgr Paul Siméon Ahouanan est entré dans la légende de l'épiscopat ivoirien. Ses vertus religieuses nous le révèleront probablement comme un bon évêque, tout comme le bon religieux et prêtre qu'il fut.

LEBRY LÉON FRANCIS

IL LES A (PRESQUE) TOUS SACRÉS

LA bulle (titre de nomination) adressée par le Pape Jean Paul II à l'évêque nouvellement nommé lui recommande seulement de « recevoir l'ordination épiscopale de tout évêque catholique ». Le choix est donc laissé à l'intéressé. Mais comment va-t-il choisir?

Le nouvel évêque a trois mois pour porter son choix sur celui qui sera son consécrateur, puisque le Pape lui laisse tout le temps d'être sa nomination et son ordination épiscopale. A bien regarder les différentes consécérations déjà faites dans l'épiscopat ivoirien, on observe que le Cardinal Bernard Yago a consacré plus que la majorité des évêques ivoiriens. Le choix des promoteurs sur la personne du doyen des évêques, a probablement été avant tout un choix sentimentalement guidé par la dimension de ce prélat et de ce qui il représente pour l'église catholique. Il était par ailleurs, jusqu'à récemment, le patron de la conférence épiscopale.

Les ordinations épiscopales de ces cinq dernières années ont été présidées et célébrées

par lui. Le 7 janvier 1986, Mgr Barthélémy Dabla a été consacré évêque de San-Pedro par lui. Tout comme pour Mgr Joseph Taky à Man en 1982, pour Mgr Maurice Koman Kouassi en mars 1985 à Odiéni et Mgr Paul Siméon Ahouanan à Yamoussoukro samedi dernier. Avant les quatre évêques sus-mentionnés, sont passés par les mains du Cardinal Yago les évêques Bernard Agre (1980), feu Laurent Yapi (1978), Auguste Adbo (1973), Pierre Marie Coty (1978), Paul Dacoury Tabery (1979), Bruno Kouamé (1981), feu Joseph Akichi et Laurent Mandjo (1982), feu Alexandre Kouassi (1980). Seuls trois d'entre eux ont reçu leur ordination épiscopale par des anciens évêques français qui étaient en fonction en Côte d'Ivoire: Mgr Vital Komenan Yao en 1973 par Mgr Duraf, Mgr Noël Tekry en 1971 par Mgr Ebrillard et Mgr Jean-Marie Kélagou en 1977 par Mgr Duraf.

C'est ainsi que le Cardinal Yago a consacré l'ordination épiscopale à plus d'une douzaine de membres



de l'épiscopat ivoirien au moment où il était toujours en fonction, il est particulièrement touchant de constater que c'est de sa retraite (depuis un an) que sont allés le lever les deux derniers évêques (en date). Le Cardinal Yago reste donc la figure emblématique de l'Église catholique et encore les occasions importantes pour de nombreux membres du clergé catholique ivoirien.

LEBRY LÉON FRANCIS

ETAT DES MISSIONS EN 1977

Ce n'est qu'après la guerre de 14-18 que la Province de St Denys se sent vraiment concernée par les Missions à l'extérieur.

... Sous toutes réserves d'erreur de ma part, la Province a fourni 95 missionnaires et 11 frères indigènes :

- Chine : 19 dont 6 sont encore vivants,
3 frères chinois (dont 2 décédés et l'autre, Bonaventure Nieh dont nous sommes sans nouvelles) ;
- Maroc : 42 dont 14 sont encore vivants et un seul sur place,
le P. Etienne Saliot ;
- Terre Sainte : 16 dont 3 encore sur place ;
- Japon : 5 tous encore sur place ;
- Côte-d'Ivoire : 13 dont 5 encore sur place et Jean-Paul Moïsson
assassiné,
7 frères africains ;
- Bolivie : 1
- 1 frère vietnamien (le fr. Théophile) actuellement à Quimper.

Le calcul n'est pas toujours facile à faire, car plusieurs sont passés d'une mission à l'autre ; le champion étant, je crois, le frère Richard Legourd : Chine, Terre Sainte, Maroc, Algérie.

Il y eut de nombreux passages entre la Terre Sainte et le Maroc : Patrice Thibaut, Rémi Bonnet, Analet Vibert...

- 2 « chinois » au Maroc : Siméon Ogor, Jean Ronflet ;
- 1 « chinois » au Japon : Arnoult Falaise ;
- 1 « Marocain » en Côte-d'Ivoire : Philippe Besnard.

Parmi ces missionnaires, nous comptons 3 évêques : les Pères Gabriel Maurice (Chine) Ludovic Peurois (Maroc) Aimé Lefèvre (1^{er} archevêque de Rabat).

— 2 Préfets apostoliques : les Pères Venance Guichard et Alexandre Digard.

Nous ne pouvons pas oublier nos frères « martyrs » : 3 frères assassinés : Hilaire Verrier (Maroc), Frédéric Fourré (Chine), Jean-Paul Moïsson (Côte-d'Ivoire) — 1 mort au service de la charité : Pierre-Baptiste Leconte (Maroc).

Sont-ils morts pour la foi ? Certainement pas, mais certainement tous les quatre au service de la charité.

Il y a aussi nos témoins pour la foi : Edouard Sauvage, Vital Mahé (décédés), Fabien Bougeard, Arnoult Falaise qui furent emprisonnés et soumis au jugement populaire, lors de l'invasion communiste de la Chine.

Ce n'est que quelques années après la guerre de 1914-1918 que la Mission devint effectivement un objectif important de notre province. Quelques signes : l'envoi, plus organisé de missionnaires en Chine et au Maroc (celui-ci particulièrement privilégié), l'apparition en 1922 de l'œuvre du « Sou du Missionnaire », en 1924, du « Bulletin des Missions » qui deviendra en 1928, « La Voix du missionnaire franciscain » ; l'affiliation de la Province à l'Union missionnaire franciscaine avec une conséquence immédiatement pratique, la nomination d'un Procureur provincial des Missions.

(A. Bourgeon, La Voix du missionnaire, oct 1977)

CONCLUSION

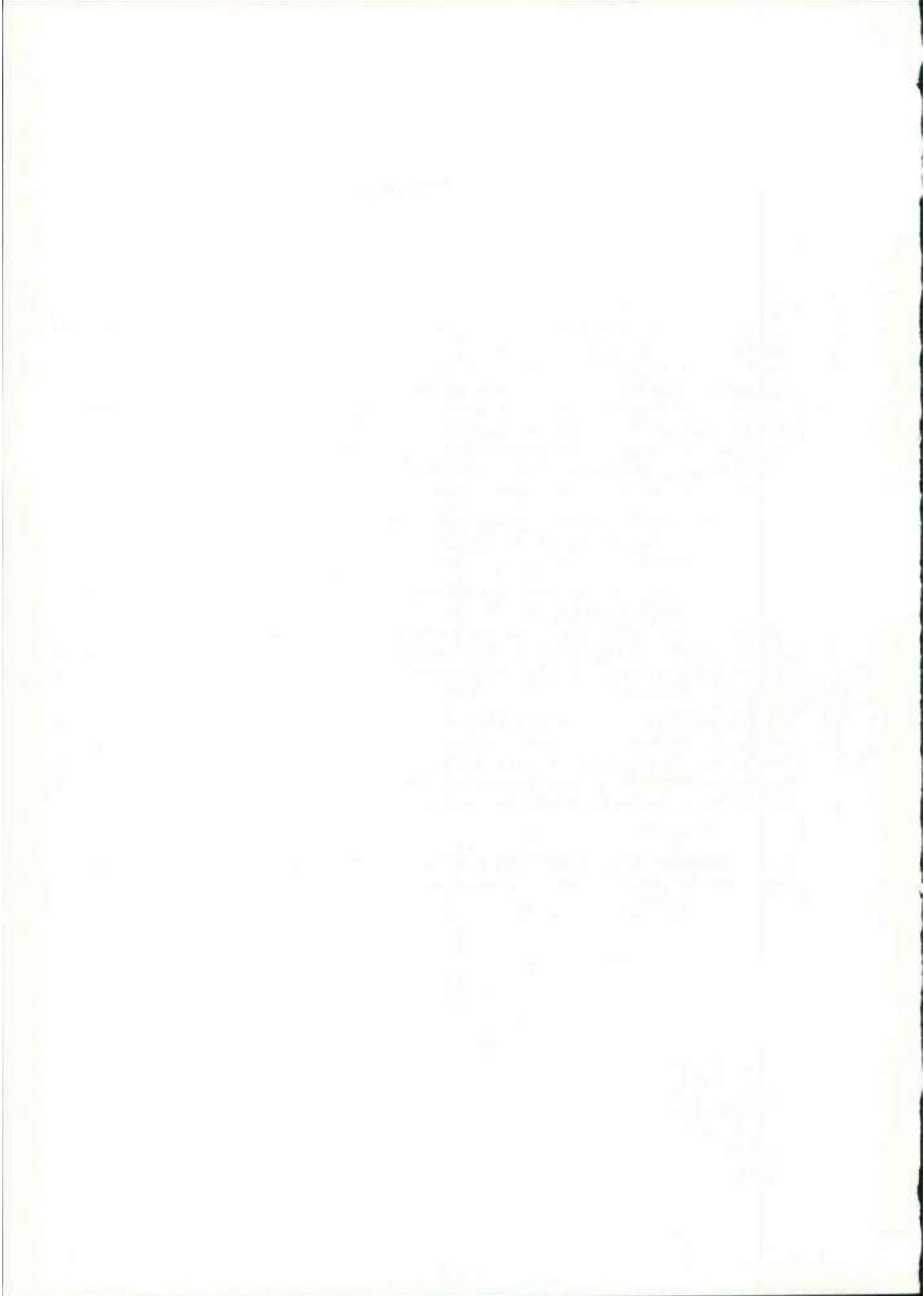
Arrivés au terme de notre parcours sur les missions, nous pouvons aisément remarquer que certaines missions eurent plus d'importance que d'autres. Certaines ont connu un développement plus grand, révélant la politique de la Province en ce domaine. Ainsi, le Maroc et la Côte d'Ivoire. Il y eut également la Chine dans la première moitié du XX^e siècle, mais les événements extérieurs amenèrent un dramatique effondrement de l'action missionnaire en ce pays. Il y a des missions, jugées moins importantes parce qu'elles sont suffisamment prises en charge par d'autres Franciscains, dans lesquelles un nombre moins important de frères a été investi : la Terre Sainte, la "perle des missions", où la Province n'a pourtant jamais envoyé beaucoup de frères. Il n'y en n'a plus actuellement. Le Japon était considéré, au départ, comme une base pour revenir en Chine.

Or, que reste-t-il ? deux frères au Japon, un seul au Maroc, un en Chine dont on est sans nouvelles, moins de cinq en Côte d'Ivoire. L'action missionnaire de la Province Saint-Denis est-elle un échec à long terme ?

Non ! A travers leur apostolat, les Franciscains ont contribué à former des frères issus de ces terres de mission. C'est évident pour la Côte d'Ivoire. On voit aussi les traces d'un apostolat fructueux en Chine, trop vite stérilisé par l'épreuve de la Révolution chinoise, ainsi qu'au Japon. Mais au Maroc, le milieu musulman n'a pas pu être pénétré. L'action des missionnaires a été reconnue par la hiérarchie de l'Église, qui a su donner des marques de confiance aux Franciscains. Que ce soit au Maroc, en Chine, en Côte d'Ivoire.

Le plus important était de transmettre ! Pour que le charisme franciscain soit assuré par des frères "du cru" qui pourront davantage inculturer le Christianisme parmi les populations dont ils sont eux-mêmes issus. En ce sens, la mission de Côte d'Ivoire a réussi son objectif. Et c'est, bien sûr, à toujours réactualiser. La présence franciscaine en Côte d'Ivoire a bénéficié, non seulement de l'aide de la Province, mais aussi de tout l'Ordre avec le "Projet Afrique".

La naissance de la nouvelle Province de France-Ouest, en avril 1996, amènera certainement un souci particulier pour les missions communes à nos anciennes Provinces.



CONCLUSION GÉNÉRALE

Ce parcours, qui nous a conduits des origines de la Province Saint-Denis, de la période "préparatoire" à sa création en 1889 jusqu'à la fin de son existence, en 1996, témoigne d'une grande aventure franciscaine ! A travers ombres et lumières ! On assiste à la fécondité des premiers temps avec l'épopée des fondateurs, ces Franciscains courageux, qui n'ont pas eu peur des difficultés de leur époque pour créer. On peut dire que cette fécondité s'est poursuivie jusqu'aux lendemains de la seconde guerre mondiale, où a succédé le temps de l'enracinement. Or, dès les années 1950, les difficultés s'annoncent. Le monde change, et il change vite ! On assiste à une recherche pastorale nouvelle pour mieux correspondre aux réalités, aux signes des temps. Puis arrive le Concile Vatican II, apportant un nouveau souffle dont témoignent les textes de l'époque, révélateurs d'une forte densité spirituelle. Mais, arrive aussi la crise de société de la fin des années 1960, crise qui continue à nous marquer, bien qu'il y ait quelques différences. La Province va perdre des frères. On s'interroge. La prise de conscience de nos fragilités nous amène à creuser notre être franciscain, à approfondir l'identité de notre vocation.

Bien malgré nous, le contexte nous conduit à vivre la pauvreté. Et c'est au coeur de cette pauvreté qu'émergent de nouveaux dynamismes nous ouvrant à une nouvelle page de notre avenir franciscain en France ! Avec le regroupement de nos anciennes Provinces de Paris, Rennes, Toulouse afin de former la nouvelle Province de France-Ouest. Cette nouvelle page, nous l'écrivons ensemble ! Enracinés dans notre histoire, nous pouvons marcher avec confiance vers l'avenir, assistés, dans la communion des saints, de tous ceux qui nous ont précédés ! Comme le disait le Ministre Général, Hermann Schalück : *Je suis persuadé que notre passé a un avenir !*

*(En marche vers une ère nouvelle,
Ouverture du Conseil Plénier de l'Ordre. Malte, 1995)*

CHAPTER I
OF THE
ORIGIN AND
PROGRESS OF
THE
ART OF
PRINTING
IN
ENGLAND

IN THE YEAR 1474, JOHN CAXTON, SECRETARY OF STATE, INTRODUCED THE ART OF PRINTING INTO ENGLAND, BY BRINGING WITH HIM FROM FRANCE A NUMBER OF ARTISANS, WHO TAUGHT THE ENGLISH THE MYSTERY OF THE PRESS. THE FIRST BOOK PRINTED IN THIS COUNTRY WAS THE HISTORY OF MALCOBE, WHICH WAS PRINTED AT WESTMINSTER, IN THE YEAR 1485. THE ART OF PRINTING WAS AT FIRST CONFINED TO THE CITY OF WESTMINSTER, BUT SOON AFTERWARDS IT WAS BROUGHT TO LONDON, AND FROM THENCE TO OTHER PARTS OF THE KINGDOM. THE FIRST PRINTING HOUSE IN LONDON WAS ESTABLISHED BY WILLIAM CRESSY, WHO WAS A NATIVE OF WESTMINSTER. HE OPENED HIS SHOP IN THE YEAR 1477, IN THE PARISH OF ST. MARTIN VINEYARD, AND HIS FIRST BOOK WAS THE HISTORY OF MALCOBE. THE ART OF PRINTING WAS AT FIRST CONSIDERED AS A NOVELTY, AND WAS NOT GENERALLY ESTEEMED AS A TRADE, BUT AS A LIBERAL ART. THE PRINTERS OF THAT AGE WERE ALL MEN OF LETTERS, AND THEY TOOK CARE TO PRINT ONLY SUCH BOOKS AS WERE WORTHY OF THE PRESS. THE FIRST PRINTING HOUSE IN LONDON WAS ESTABLISHED BY WILLIAM CRESSY, WHO WAS A NATIVE OF WESTMINSTER. HE OPENED HIS SHOP IN THE YEAR 1477, IN THE PARISH OF ST. MARTIN VINEYARD, AND HIS FIRST BOOK WAS THE HISTORY OF MALCOBE. THE ART OF PRINTING WAS AT FIRST CONSIDERED AS A NOVELTY, AND WAS NOT GENERALLY ESTEEMED AS A TRADE, BUT AS A LIBERAL ART. THE PRINTERS OF THAT AGE WERE ALL MEN OF LETTERS, AND THEY TOOK CARE TO PRINT ONLY SUCH BOOKS AS WERE WORTHY OF THE PRESS.

CHAPTER II
OF THE
GROWTH AND
IMPROVEMENT
OF THE
ART OF
PRINTING
IN
ENGLAND

THE ART OF PRINTING WAS AT FIRST CONSIDERED AS A NOVELTY, AND WAS NOT GENERALLY ESTEEMED AS A TRADE, BUT AS A LIBERAL ART. THE PRINTERS OF THAT AGE WERE ALL MEN OF LETTERS, AND THEY TOOK CARE TO PRINT ONLY SUCH BOOKS AS WERE WORTHY OF THE PRESS. THE FIRST PRINTING HOUSE IN LONDON WAS ESTABLISHED BY WILLIAM CRESSY, WHO WAS A NATIVE OF WESTMINSTER. HE OPENED HIS SHOP IN THE YEAR 1477, IN THE PARISH OF ST. MARTIN VINEYARD, AND HIS FIRST BOOK WAS THE HISTORY OF MALCOBE. THE ART OF PRINTING WAS AT FIRST CONSIDERED AS A NOVELTY, AND WAS NOT GENERALLY ESTEEMED AS A TRADE, BUT AS A LIBERAL ART. THE PRINTERS OF THAT AGE WERE ALL MEN OF LETTERS, AND THEY TOOK CARE TO PRINT ONLY SUCH BOOKS AS WERE WORTHY OF THE PRESS.

CHAPTER III
OF THE
DECLINE AND
REFORMATION
OF THE
ART OF
PRINTING
IN
ENGLAND

THE ART OF PRINTING WAS AT FIRST CONSIDERED AS A NOVELTY, AND WAS NOT GENERALLY ESTEEMED AS A TRADE, BUT AS A LIBERAL ART. THE PRINTERS OF THAT AGE WERE ALL MEN OF LETTERS, AND THEY TOOK CARE TO PRINT ONLY SUCH BOOKS AS WERE WORTHY OF THE PRESS.

PROVINCIAUX DE LA PROVINCE SAINT DENIS



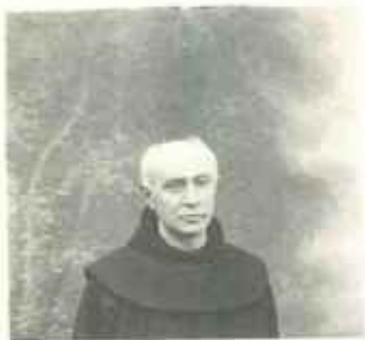
Bénigne LEBRAY



Léonard DESMAZURES



Louis ALLAIRE



Félix LANDELLE



Ferdinand CHARBONNEL



Ludovic PEUROIS



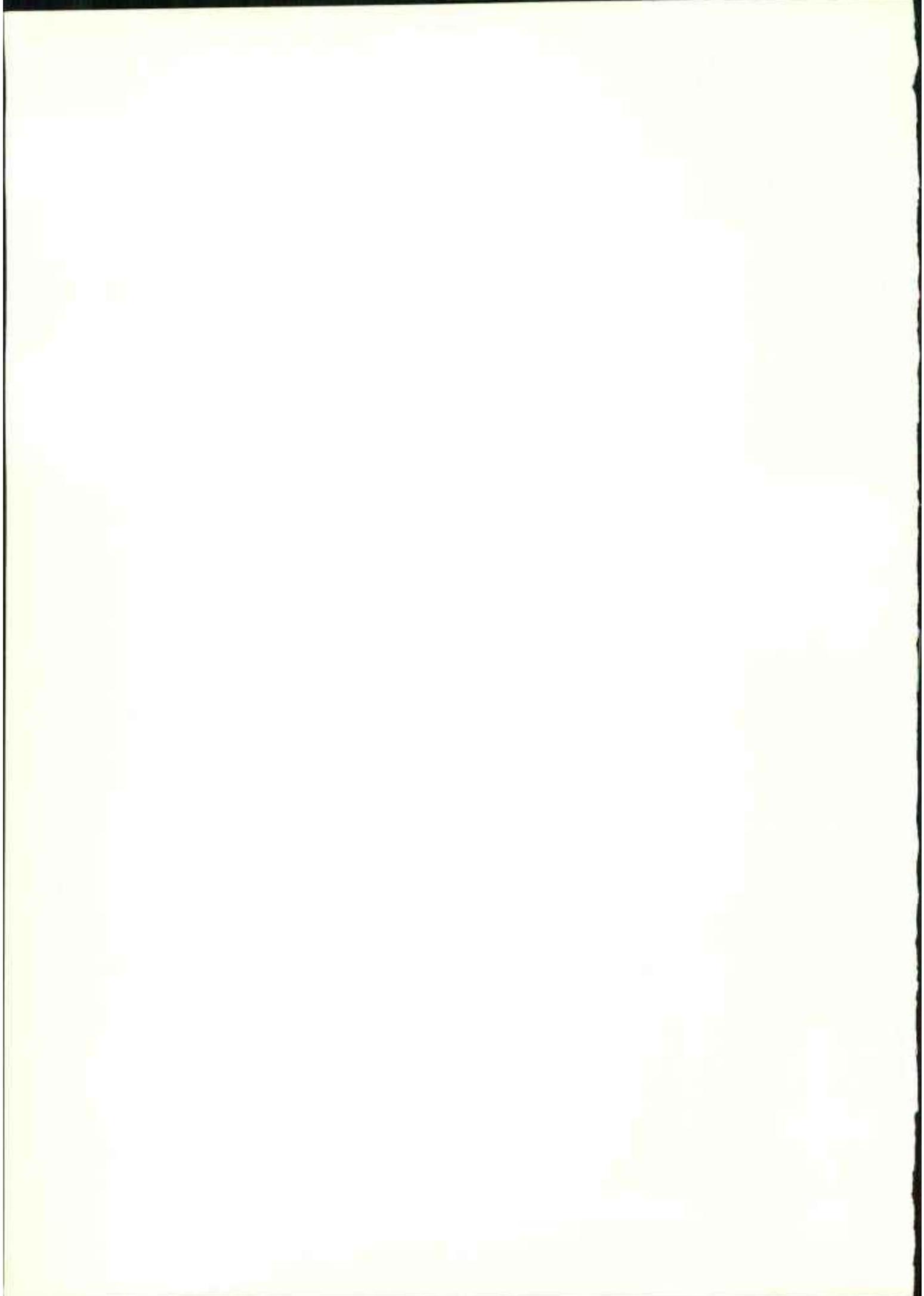
Amédée LEFEVRE



Corentin LE GRAND



Robert MENINDES





Lambert VISSERS



Adrien NAVET



Hubert DUMAS



Luc LE BORGNE



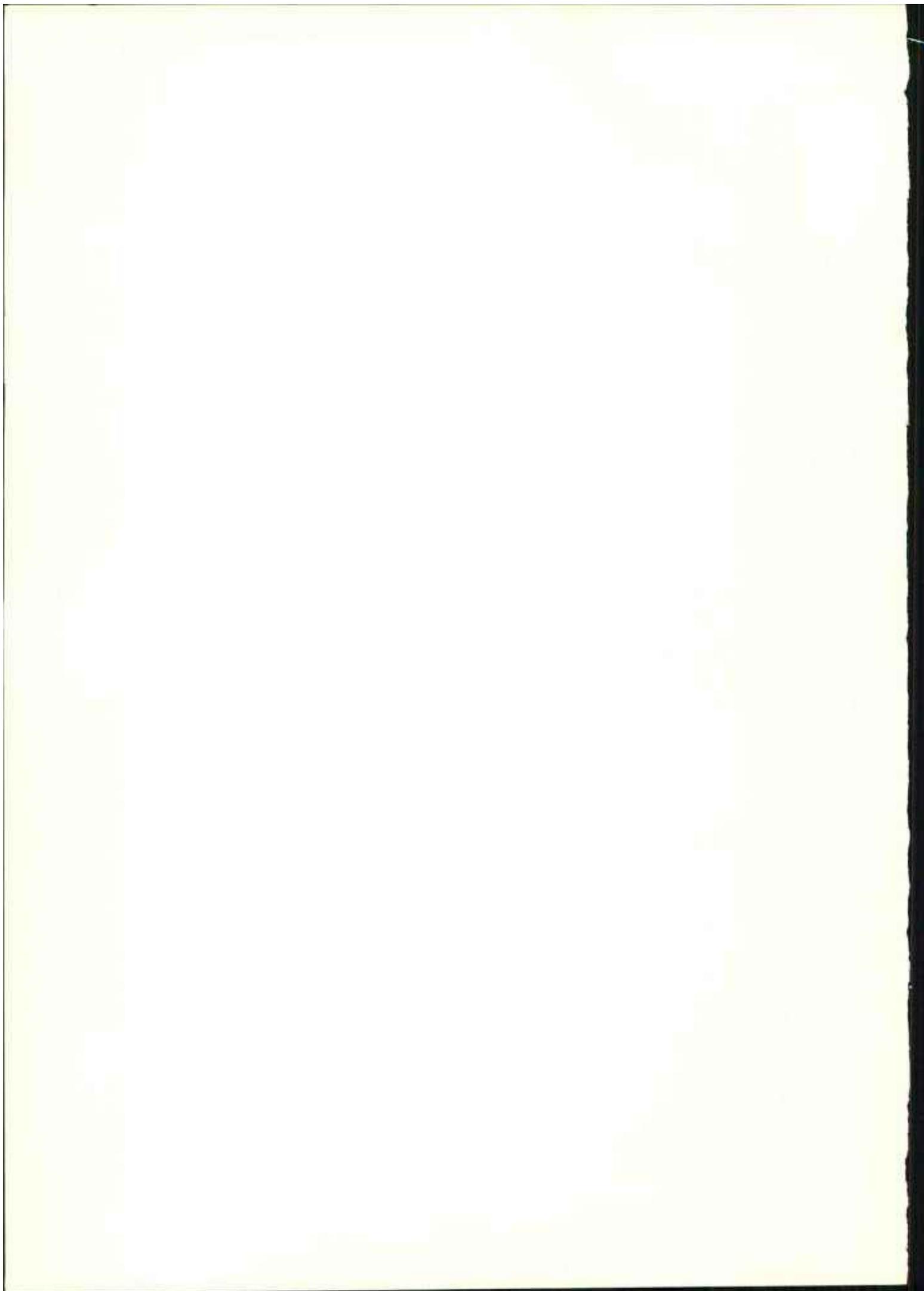
François LE CRIVAIN



Antoine DE LOURMEL avec le Pape Jean-Paul II



Jean NORMANT



LISTE DES PROVINCIAUX DE LA PROVINCE SAINT-DENIS

1. Bénigne LEBRAY (de Janville)	1889-1897
2. Léonard DESMAZURES (d'Argentan)	1898-1908
3. Louis ALLAIRE	1908-1914
4. Félix LANDELLE	1914-1922
5. Ferdinand CHARBONNEL	1922-1928
Félix LANDELLE	1928-1934
6. Ludovic PEUROIS	1934-1936
7. Amédée LEFEVRE	1937-1947
8. Corentin LE GRAND	1948-1951
9. Robert MENINDES	1951-1954
10. Lambert VISSERS	1954-1960
11. Adrien NAVET	1960-1966
12. Hubert DUMAS	1966-1969
13. Luc LE BORGNE	1969-1975
14. François LECRIVAIN	1975-1984
15. Antoine DE LOURMEL	1984-1993
16. Jean NORMANT	1993-1996



TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	2
--------------------	---

I - LE TEMPS DES FONDATEURS

CHAPITRE I : *PREPARATIONS*

1. Le retour des Franciscains en France.....	7
2. La fondation de Caen (1857).....	7
3. Frère Bénigne, né à Janville, Franciscain de Caen.....	8
4. Frère Alexis Prou, un guide spirituel pour une sainte.....	9
5. Bénigne de Janville, Provincial de Saint-Bernardin.....	12
6. La fondation de Saint-Nazaire (1872).....	12
7. Une famille franciscaine en plein essor.....	13
8. La fondation de Rennes (1877).....	14
9. Les expulsions de 1880 et l'exil en Angleterre.....	15
10. La fondation de Paris, rue de Puteaux (1884).....	17
11. La fondation de Ewell (1886).....	18
12. La fondation de Nantes (1887).....	18
13. La fondation de Rouen (1889).....	18

CHAPITRE II

LA NOUVELLE PROVINCE SAINT-DENIS

1. La naissance d'une Province (1889).....	19
2. Le retour d'Angleterre.....	21
3. La fondation du Havre (1897).....	21
4. Frère Déodat, né à Basly, théologien franciscain.....	21
5. L'Union "Léonine" (1897).....	25
6. Les expulsions de 1903 et nouvelles terres d'exil.....	26
7. Difficultés de délimitation entre les Provinces franciscaines.....	30
8. La fondation de Laval (1920).....	31
9. Le retour dans les couvents déjà fondés.....	31
10. Les nouvelles fondations (Bernay, Argenteuil, Quimper).....	32
11. Le temps des consolidations.....	33
12. L'épreuve de la seconde guerre mondiale.....	34
Les effectifs de la Province de 1898 à 1948.....	37
Tableau.....	38
Conclusion.....	39

II - DIFFICULTÉS ET ESPÉRANCE

CHAPITRE I

LES DYNAMISMES DE LA PROVINCE, DE LA FIN DE LA GUERRE A VATICAN II

1. Nouvelle délimitation des Provinces (1947).....	43
2. Le nouveau départ des années 1950.....	43
3. Les débuts de la crise des vocations.....	45
4. Importance de la formation.....	46
5. De nouvelles initiatives pastorales.....	46

CHAPITRE II

DU CONCILE VATICAN II A FRANCE-OUEST

1. Le souffle du Concile.....	49
2. "Vous êtes tous Frères".....	53
3. Préparatifs pour un Chapitre.....	54
4. L'important Chapitre de 1969.....	55
5. Créations de nouvelles Fraternités.....	57
6. Des Chapitres du dialogue et de l'initiative.....	59
7. Une organisation au service de la vie.....	62
8. Vocations ? "Un léger mieux" (A. De Lourmel).....	64
9. Des liens renouvelés avec la famille franciscaine.....	64
10. Vers un avenir commun.....	66
Les effectifs de la Province de 1948 à 1995.....	70
Tableau.....	70
Conclusion.....	73
Tableau des effectifs de la Province de 1898 à 1995.....	74

III - LES MISSIONS

CHAPITRE I : LA CHINE

1. Mgr Gabriel Maurice, Vicaire Apostolique du Chen Si septentrional.....	77
2. Mgr Venance Guichard, premier Préfet Apostolique d' Idu.....	78
3. De l'essor à la destruction.....	79

CHAPITRE II : LE JAPON

1. Un provisoire qui dure.....	83
2. Fécondité de l'action missionnaire.....	84

CHAPITRE III : LE MAROC

1. Les pionniers.....	87
2. Le Vicariat Apostolique de Rabat.....	89
3. Mgr Ludovic Peurois, évêque auxiliaire du Vicaire Apostolique de Rabat.....	89
4. Mgr Amédée Lefèvre, premier archevêque de Rabat.....	91

CHAPITRE IV : LA TERRE SAINTE

La Terre Sainte.....	93
----------------------	----

CHAPITRE V : LA CÔTE D'IVOIRE

1. Les pionniers.....	95
2. L'assassinat de Jean-Paul Moisson (1970).....	96
3. Essor et fécondité.....	97
4. Frère Paul Siméon Ahouanan, évêque de Yamoussoukro.....	100
5. Un avenir ouvert.....	101
Conclusion.....	105
Conclusion générale.....	107
Liste des Provinciaux.....	109
Table des matières.....	111

